

Rapport d'investissement durable

2025



Table des matières

1	Introduction		
	À propos de ce rapport	4	
	Reconnaissance du territoire	5	
	Lettre de notre président et chef de la direction	6	
	Faits marquants en 2025	7	
2	Notre leadership		
	Qui nous sommes	9	
	Diversité, équité et inclusion	10	
	Réconciliation avec les peuples autochtones	11	
	Gouvernance et surveillance	13	
3	Investissement durable		
	Approche relative à l'investissement durable	16	
	Changements climatiques et carboneutralité	19	
	Solutions d'investissement durable	28	
	Fonds commun revenu fixe – Investissement d'impact	29	
	Fonds commun Éco-social – hypothèques commerciales	33	
	Fonds communs de transition climatique	39	
	Fonds commun sans combustible fossile	42	
4	Intendance		
	Plaidoyer en faveur des politiques et des normes	44	
	Engagement des entreprises et des sociétés en portefeuille	46	
	Vote par procuration	50	
	Influence et collaboration avec l'industrie	51	
	Leadership éclairé	54	
5	Annexe		
	Liste des acronymes	56	
	Empreinte carbone des portefeuilles	57	
	Mesures de l'empreinte carbone du portefeuille	58	
	Empreinte carbone opérationnelle d'Addenda	60	
	Gestion des risques climatiques	61	
	Indice IFRS S2	63	
	Attribution des indices et des marques de commerce	65	

1

Introduction

À propos de ce rapport	4
Reconnaissance du territoire	5
Lettre de notre président et chef de la direction	6
Faits marquants en 2025	7

À propos de ce rapport

Portée et limites du rapport

Le présent rapport contient l'information annuelle d'Addenda Capital en matière d'investissement durable. Sauf indication contraire, il porte sur les activités et la performance de l'année civile 2025 (du 1er janvier au 31 décembre). Il présente un aperçu des mises à jour de nos pratiques d'investissement durable et des progrès réalisés dans notre cadre de travail en matière de climat et de carboneutralité. Sauf indication contraire, tous les faits et les chiffres sont ceux rapportés au 31 décembre 2025. Addenda Capital Inc. est désignée dans le présent document par les termes « nous », « notre », « Addenda Capital », « Addenda » et « l'entreprise ».

Cadres de présentation

Ce rapport a été préparé selon les recommandations du Groupe de travail sur la publication d'informations financières relatives au climat (TCFD) et les Normes internationales d'information financière en lien avec les changements climatiques (IFRS S2). Des tableaux de correspondance sont fournis en annexe à titre de référence.

Définitions et acronymes

Pour les définitions et acronymes clés qui se retrouvent tout au long de ce rapport, veuillez consulter l'annexe.

Devise

Sauf indication contraire, tous les montants sont exprimés en dollars canadiens.

Vérification externe

Les données sur la performance environnementale, sociale et de gouvernance (ESG) contenues dans le présent document n'ont pas fait l'objet d'une vérification externe.



Nous joindre

Les questions et commentaires concernant notre rapport et nos initiatives sont les bienvenus.

N'hésitez pas à communiquer avec nous à info@addendacapital.com



Reconnaissance du territoire

Addenda Capital reconnaît que les lieux où nous vivons et travaillons constituent le territoire des Premières Nations, des Métis et des Inuits d’hier, d’aujourd’hui et de demain, qui prennent soin de ces terres depuis des temps ancestraux. Nous reconnaissons cette riche histoire dans le cadre de notre démarche, de notre soutien et de notre engagement continu en faveur de la vérité et de la réconciliation au Canada. Nous rendons hommage aux gardiens traditionnels de ces territoires et nous les remercions de la possibilité qui nous est offerte de nous rassembler et de travailler ici.



Lettre de notre président et chef de la direction

Un sentiment d'incertitude inhabituel règne sur le monde actuel

Ici même, au Canada, nous assistons à des changements environnementaux en temps réel dans les milieux où nous vivons et travaillons. Les communautés subissent des pressions grandissantes et les marchés évoluent, d'où l'importance croissante de l'investissement durable à nos yeux.

Comprendre les risques et les occasions à long terme fait partie intégrante du rôle d'un investisseur responsable. Ce n'est pas une question de tendance ou de conformité, mais de logique. Cette approche nous permet également d'aider les clients à naviguer dans l'incertitude et à renforcer leur résilience au fil du temps.

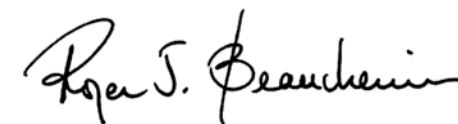
En 2025, nous avons gardé le cap en renouvelant notre collaboration à l'initiative Net Zero Asset Managers et en continuant de soutenir les objectifs plus ambitieux de Co-operators en matière de durabilité. Conscients que les progrès sont rarement linéaires, nous comprenons l'importance de persévérer lorsque les conditions se compliquent. Et je me réjouis que nos clients en prennent de plus en plus conscience. Au cours de la dernière année, nous avons constaté que les solutions d'investissement responsable continuent de susciter un vif intérêt. Un nombre grandissant de clients recherchent des investissements susceptibles de générer de solides rendements tout en ayant un impact concret sur les communautés et l'économie.

Nous avons accompli des progrès considérables dans le cadre de nos initiatives sur la réconciliation économique avec les peuples autochtones, notamment en publiant notre document de réflexion sur un cadre d'obligations durables autochtones. À notre avis, ce travail repose sur le partenariat et la création d'occasions à long terme. L'objectif consiste à établir des relations plus solides, fondées sur le respect.

En préconisant des gestes concrets, nous avons collaboré avec des partenaires du secteur qui partagent notre vision et soutiennent une gouvernance plus solide. Nous n'avons pas la prétention de détenir toutes les réponses, mais nous sommes persuadés que ce type de collaboration a sa place, surtout en période d'incertitude et de changement.

En réalité, les défis auxquels sont confrontés les collectivités, les entreprises et les investisseurs ne disparaîtront pas de sitôt. Voilà précisément pourquoi ce travail compte. Une réponse réfléchie et une planification à long terme relèvent tout simplement du bon sens.

Je suis fier des progrès que nous avons accomplis et reconnaissant de la confiance que nos clients continuent de nous accorder.



Roger J. Beauchemin, CFA
Président et chef de la direction



Faits marquants en 2025



Pratiques d'investissement durable

- Nous avons revu notre [politique en matière d'investissement durable](#) en 2025.
- Nous avons publié un [rapport d'impact pour le Fonds commun Addenda Éco-social – Hypothèques commerciales](#).
- Nous avons adhéré au programme d'Attestation de partenariat en relation avec les autochtones (APRA), poursuivant ainsi notre parcours vers la réconciliation.



Intendance

- [Les présidents d'Addenda et de Co-operators ont écrit au bureau du premier ministre](#) pour demander que des signaux clairs soient envoyés au marché, notamment un soutien au mécanisme de tarification carbone industriel, afin de débloquent les capitaux privés en faveur de l'efficacité énergétique et des technologies de réduction des émissions.
- Afin d'améliorer l'accès à un financement abordable et de contribuer à combler le déficit d'investissement dans les infrastructures des communautés autochtones. Nous avons publié des conclusions et recommandations pour [l'élaboration d'un cadre de référence pour les obligations durables autochtones](#).
- Nous avons formulé des commentaires détaillés lors de la consultation du Conseil canadien des normes d'information sur la durabilité (CCNID) sur les normes NCID 1 et NCID 2.



Leadership

- Nous avons contribué au projet *Business Future Pathways* en soutenant l'élaboration d'une taxonomie de la finance verte et de transition pour le Canada.
- Nous avons établi un partenariat avec Nouvelle économie Canada afin de sensibiliser les décideurs politiques aux besoins des investisseurs en matière de transition vers la carboneutralité.
- Nous avons organisé une table ronde thématique pour faire progresser l'élaboration d'un cadre de référence pour les obligations durables autochtones.

2

Notre leadership

Qui nous sommes	9
Diversité, équité et inclusion	10
Réconciliation avec les peuples autochtones	11
Gouvernance et surveillance	13

Qui nous sommes

Addenda Capital est une société de placements canadienne qui croit fermement que la pérennité des rendements à court terme repose sur une vision à long terme

Guidés par l'héritage coopératif de notre société mère, Co-operators¹, nous combinons notre recherche interne, des analyses indépendantes et un sens profond des responsabilités afin d'élaborer des solutions d'investissement novatrices et sur mesure qui aident nos clients à faire fructifier leur patrimoine tout en renforçant les communautés dans lesquelles ils vivent, travaillent et investissent.

Au 31 décembre 2025, Addenda compte parmi les plus grandes sociétés d'investissement multi-actifs au Canada, avec plus de 42,5 milliards de dollars² d'actifs sous gestion. Notre expertise couvre différents types d'investissements, dont les titres à revenu fixe, les actions et les hypothèques commerciales, que nous combinons pour assembler des portefeuilles adaptés aux objectifs, aux valeurs et aux contraintes de chaque client.

42,5 G\$

Actifs sous gestion²

Comptant 165 employés répartis entre Montréal, Toronto, Guelph et Regina, nous nous appuyons sur nos recherches internes, des analyses indépendantes et une bonne compréhension de la diversité de nos clients pour concevoir des solutions qui favorisent un rendement à long terme. Parmi nos clients figurent des fonds de pension, des compagnies d'assurance, des particuliers fortunés, des conseillers, des fondations et des communautés autochtones, et nous nous engageons à servir les intérêts des personnes et des communautés au cœur de chaque mandat.

En tant qu'organisation motivée par un but précis, nous voyons le capital comme un outil puissant qui favorise la réussite et l'obtention de bons résultats. Notre culture humaine et collaborative attire certains des esprits les plus vifs du secteur et alimente notre volonté d'innover, de remettre en question les conventions et de bâtir un avenir meilleur, un investissement à la fois.

165

Employés

Renforcer notre capacité grâce à la sensibilisation

Dans le cadre de son processus d'intégration, Addenda propose une formation sur la durabilité à l'ensemble de ses employés. Cette formation de base est dispensée par l'équipe d'investissement durable d'Addenda, qui propose également des séances supplémentaires sur divers thèmes : la transition climatique, les retombées de l'intelligence artificielle et les considérations autochtones dans la recherche en investissement et l'intendance.

Pour inciter notre personnel à poursuivre sa formation en matière d'investissement responsable, nous accordons un soutien financier pour l'obtention d'attestations telles que le certificat en investissement durable (critères environnementaux, sociaux et de gouvernance) – ESG du CFA Institute, l'Association pour l'investissement responsable (AIR), et d'autres titres liés au développement durable, au climat ou aux questions autochtones.

Nous avons également noué des partenariats avec les organismes qui soutiennent le perfectionnement professionnel et la formation en matière de durabilité



¹Le [Groupe Co-operators](#) est l'une des principales coopératives d'assurance et de services financiers au Canada. Par l'intermédiaire de sa filiale à 100 %, Services financiers Co-operators limitée, le groupe détient une participation majoritaire dans Addenda Capital Inc. Co-operators a fusionné ses services d'investissement et de conseil avec ceux d'Addenda Capital lors de l'acquisition de cette dernière en 2008. Aujourd'hui, Addenda est considérée comme l'une des compagnies du groupe Co-operators, car elle fournit des services d'investissements discrétionnaires aux clients externes comme aux sociétés internes. Dans ses déclarations en matière d'investissement durable, Co-operators désigne explicitement Addenda comme sa principale société de gestion d'actifs.

²38,6 milliards de dollars d'actifs sous gestion, 3 065 millions de dollars d'actifs sous conseil et 858 millions de dollars en actifs de superposition.

Diversité, équité et inclusion

L'humain est au cœur de la stratégie d'Addenda

Conscients de la valeur unique de chaque personne, nous favorisons un environnement où les différents points de vue sont valorisés et respectés. La diversité, l'équité et l'inclusion (DEI) orientent ainsi le fonctionnement et l'évolution de notre entreprise.

Notre stratégie en matière de DEI se fonde sur une démarche claire et concrète, articulée autour des priorités ci-dessous.

- **Engagement envers nos politiques**

Pour guider l'ensemble de nos activités et maintenir des normes élevées dans toute l'entreprise, nous adoptons des politiques et codes pertinents, notamment le Code de diversité, d'équité et d'inclusion du CFA Institute.

- **Environnement de travail**

Nous favorisons et maintenons un milieu de travail respectueux et inclusif où tout le monde se sent soutenu et valorisé.

- **Embauche inclusive**

Nos pratiques de recrutement préconisent la diversité en favorisant l'accessibilité, en réduisant les obstacles et en sollicitant activement les candidatures issues de bassins diversifiés. Nous veillons également à limiter les préjugés au cours du processus de sélection et à promouvoir des pratiques inclusives en matière de recrutement et d'intégration.

- **Amélioration continue**

Nous menons des entretiens de départ et des sondages d'engagement afin de repérer les occasions d'amélioration.

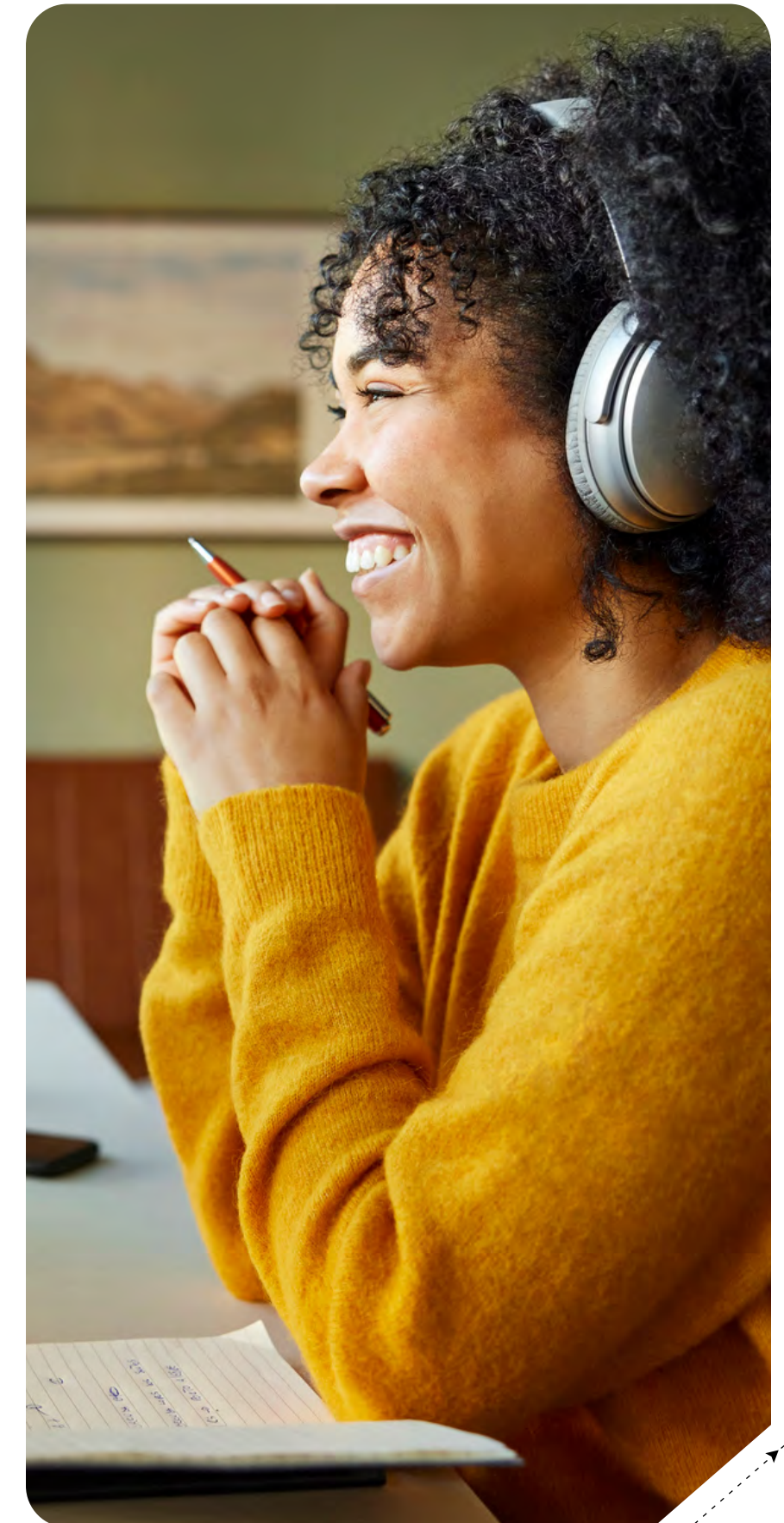
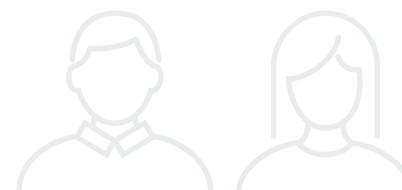
- **Formation et sensibilisation**

Pour sensibiliser nos dirigeants et nos employés tout en luttant contre les préjugés, nous leur proposons des formations continues sur la DEI, la possibilité de participer à des conférences ainsi que des activités de sensibilisation.

- **Plaidoyer et leadership sectoriel**

Nous prôtons activement les meilleures pratiques en matière de DEI dans le domaine de l'investissement au moyen de consultations, de publications, de signatures d'engagements et de partenariats. Parmi nos principales initiatives :

- Nous sommes signataire fondateur de la [Déclaration des investisseurs canadiens sur la diversité et l'inclusion proposée par l'Association pour l'investissement responsable](#).
- La signature de la [Déclaration de soutien des dirigeants d'entreprises aux Principes d'autonomisation des femmes des Nations Unies](#).
- La présentation de [commentaires](#) lors de la consultation publique des Autorités canadiennes en valeurs mobilières (ACVM) pour faciliter la divulgation d'informations relatives à la diversité au sein des conseils d'administration et des équipes de direction.
- Un partenariat avec Versify pour promouvoir la diversité des genres et la présence des femmes à l'échelle du secteur financier.



Réconciliation avec les peuples autochtones

Nous sommes conscients que le renforcement de la participation économique des populations autochtones est essentiel à la prospérité des communautés que nous desservons et à l'intégrité à long terme de notre organisation. La consolidation des relations avec les peuples autochtones constitue à la fois un impératif moral et le fondement d'un avenir équitable et résilient. Afin de soutenir cet engagement, nous avons adhéré à l'Attestation de partenariat en relation avec les autochtones (APRA), par l'intermédiaire du Conseil canadien pour les entreprises Autochtones (CCEA).

Cette démarche nous permet de tisser des relations durables avec les communautés autochtones, pour mieux approfondir notre compréhension et multiplier les occasions de collaboration. Concrètement, cela consiste à :

- nouer et entretenir des relations respectueuses et mutuellement bénéfiques, fondées sur l'écoute active, la transparence et la collaboration;
- intégrer les points de vue autochtones dans nos activités d'investissement, nos conseils et nos pratiques opérationnelles.
- faire progresser la réconciliation économique par le biais de partenariats et d'investissements responsables, en reconnaissant les contributions essentielles des peuples autochtones au paysage social, environnemental et économique canadien;
- utiliser le cadre de l'APRA pour orienter notre progression, fixer des objectifs clairs, mesurer les retombées et respecter nos engagements.

Guidés par [la stratégie de réconciliation](#) de Co-operators, nous nous engageons à intégrer la réconciliation économique dans toutes nos activités d'investissement et d'intendance. Nous poursuivons notre apprentissage et renforçons nos capacités internes afin de refléter de manière constructive les points de vue des peuples autochtones dans nos décisions d'investissement et nos pratiques d'engagement.

1. Renforcer les relations et soutenir l'expertise autochtone

Nous continuons à établir des partenariats avec des organisations possédant une connaissance approfondie en investissement durable et en perspectives autochtones. Ces partenariats ont donné lieu à des initiatives de renforcement des capacités et les formations de sensibilisation dispensées par l'Association des actionnaires pour la recherche et l'éducation (SHARE), ainsi que la participation à l'Institut pour la réconciliation et l'investissement responsable (RRII) et au Groupe de travail sur les investisseurs et les peuples autochtones (GTIPAI).

Nous avons soutenu avec fierté la campagne de SHARE incitant les entreprises inscrites à la Bourse de Toronto et qui entretiennent des liens étroits avec les Autochtones à élaborer des Plans d'action de réconciliation.

En collaboration avec la Coalition des grands projets des Premières Nations (CGPN) et le Conseil de gestion financière (CGF), nous avons réuni des dirigeants autochtones, des émetteurs de titres de créance, des détenteurs d'actifs et des experts en finance durable pour une table ronde visant à examiner les façons dont le marché des obligations durables pourrait mieux soutenir les besoins de financement des communautés autochtones. Cet échange a permis d'étudier un possible cadre de référence pour les obligations durables autochtones afin d'attirer les capitaux des investisseurs tout en veillant à ce que ces placements apportent de réels avantages aux peuples autochtones. Les principales conclusions et recommandations issues de ces travaux ont donné lieu à une série de publications.

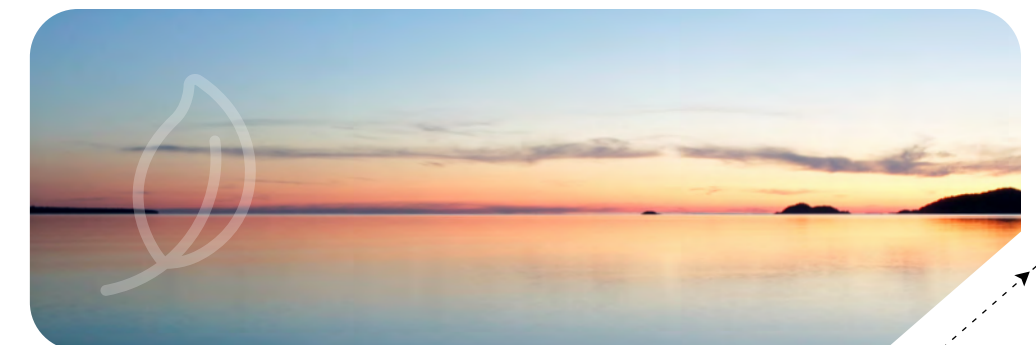
2. Approfondir les connaissances et combler les lacunes afin de constituer un cadre de référence pour les obligations durables autochtones

Nous avons codirigé une série de recherches en trois volets en partenariat avec le Conseil de gestion financière (CGF) des Premières Nations et la Coalition des grands projets des

Premières Nations (CGPN). Le premier article, [Un manque à gagner de 500 milliards de dollars : comprendre les défis du financement autochtone au Canada](#), a détaillé l'ampleur et les causes profondes des obstacles systémiques qui restreignent l'accès des peuples autochtones au capital, notamment les contraintes juridiques et réglementaires et l'inadéquation entre les outils financiers traditionnels et les réalités autochtones.

Partant de ce constat, le deuxième article, [Leçons tirées du marché des obligations vertes de 5 000 milliards de dollars : un plan pour accroître le financement autochtone](#), a examiné comment les obligations vertes, sociales et de durabilité ont permis de mobiliser des milliards de dollars en associant des règles claires sur l'affectation des fonds, une gouvernance solide et des rapports d'impact transparents. Cette analyse offre un modèle convaincant pour développer le financement autochtone.

Le dernier article [Création d'un cadre d'obligations durables autochtones : de la vision à l'action](#), synthétise ces enseignements et propose une feuille de route pour un cadre dédié aux obligations durables autochtones – dirigé par des détenteurs de droits autochtones et fondé sur des principes tels que le consentement libre, préalable et éclairé et la réconciliation. Ce cadre vise à intégrer les meilleures pratiques du marché mondial dans un outil crédible et transparent, afin d'aider les communautés autochtones à structurer plus efficacement leurs projets d'investissement et à attirer des milliards de dollars de capitaux provenant d'investisseurs institutionnels pour financer leurs infrastructures et d'autres initiatives.



3. Collaborer aux priorités définies par les partenaires autochtones

Nous continuons de nous appuyer sur les analyses et les conseils des organisations et des dirigeants autochtones dans le cadre de notre travail. À titre d'exemples, citons notre partenariat avec l'APRA, notre participation aux rassemblements organisés par la National Aboriginal Trust Officers Association (NATOA) et la CGPN.

En contribuant à établir un ensemble de principes crédibles, nous visons à soutenir le développement d'un marché permettant de réduire les coûts de financement et de combler le déficit en infrastructures auquel sont confrontées les Nations et les communautés autochtones.

Conscients que d'autres mesures s'imposent, nous restons déterminés à faire progresser les initiatives de réconciliation, à favoriser la participation des peuples autochtones et à leur offrir des avantages économiques, ainsi qu'à entretenir des partenariats durables.

4. Intégrer une perspective autochtone à nos pratiques d'investissement et d'intendance

Nous poursuivons la sensibilisation de nos équipes et nous assurons d'intégrer les perspectives autochtones ainsi que la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones (DNUDPA) à nos politiques d'investissement durable, d'intendance responsable et de vote par procuration. Nous avons également intégré à nos stratégies de transition climatique et d'impact le principe d'absence de préjudice important, tels que la prévention des incidences négatives, le respect des droits de la personne et la préservation de l'intégrité environnementale.

Afin de renforcer nos modalités internes, nous renouvelons notre partenariat avec SHARE pour soutenir des formations ciblées et le renforcement des capacités de nos équipes d'investissement et d'intendance.

Malgré les progrès réalisés, nous reconnaissons qu'il reste encore du chemin à parcourir et sommes toutefois bien décidés à faire avancer la réconciliation, à accroître la participation des peuples autochtones à l'économie et à nouer avec ces communautés des partenariats à long terme fondés sur la confiance.

Aider les investisseurs à mieux comprendre les droits des peuples autochtones et la réconciliation

Nous renouvelons notre partenariat avec SHARE et l'Institut pour la réconciliation et l'investissement responsable (RRI) afin de soutenir des initiatives de formation et de renforcement des capacités pour nos équipes d'investissement et d'intendance. Plus nous approfondissons cette démarche, plus les conversations constructives sur les droits des peuples autochtones et la réconciliation économique nécessitent une compréhension commune des principaux concepts.

Tirées de SHARE, les définitions qui suivent fournissent un cadre et un langage communs visant à favoriser une prise de décision éclairée, un engagement respectueux et des pratiques d'investissement responsables.

Définitions

Réconciliation économique

Ce concept désigne le processus visant à remédier à la marginalisation économique de ces peuples en rétablissant leurs droits à l'autodétermination, à la terre, aux ressources et à la participation économique. L'approche consiste à sensibiliser les parties prenantes à l'histoire des peuples autochtones au Canada; à transformer les politiques, les relations et les systèmes existants afin de soutenir un développement économique mené par les Autochtones; à assurer l'équité en matière d'emploi et de marchés publics; et à instaurer une prospérité partagée axée sur le respect des droits, des lois et des systèmes de connaissances autochtones.

Une véritable réconciliation économique doit respecter les objectifs et les visions exprimés par les dirigeants autochtones et leurs communautés. À terme, la réconciliation économique passe par l'autodétermination, notamment dans les domaines suivants :

- Accès équitable aux occasions de développement économique
- Capacité à générer des revenus à long terme et à gérer l'utilisation
- Possibilité de soutenir et d'assurer la viabilité économique des communautés autochtones
- Occasion de participer pleinement à l'économie canadienne, tant au niveau national qu'international

La réconciliation économique fait partie intégrante de la réconciliation et ne doit pas détourner l'attention des questions fondamentales que constituent la reconnaissance des droits et la gouvernance, ni s'y substituer.

Peuples autochtones

Groupes culturellement distincts dont les ancêtres occupaient le territoire à l'origine. Dans ces lignes directrices, l'expression « peuples autochtones » désigne les peuples originels du Canada, à savoir les Premières Nations, les Inuits et les Métis.

Détenteurs de droits autochtones
Titulaires de droits autochtones

Nations, communautés ou groupes qui détiennent des droits collectifs inhérents.

Organes directeurs autochtones : Titulaires de droits, y compris, sans s'y limiter, bandes des Premières Nations et instances de gouvernance héréditaires ou autres formes traditionnelles de gouvernance.

Organismes consultatifs

Les titulaires de droits ont été désignés, conformément aux traditions juridiques propres à chaque Nation, comme le groupe à consulter et avec lequel il convient de dialoguer, notamment, sans s'y limiter, les organes directeurs autochtones, les détenteurs du savoir et les décideurs.

Réconciliation

La Commission de vérité et réconciliation du Canada (CVR) définit la réconciliation comme le processus

continu visant à établir et à entretenir des relations respectueuses entre les peuples autochtones et non autochtones au Canada. Ce processus requiert une prise de conscience du passé, la reconnaissance du préjudice causé, la réparation des torts infligés et la mise en œuvre de mesures visant à modifier les comportements. La réconciliation consiste à composer avec l'héritage des pensionnats et les répercussions plus vastes du colonialisme. Elle repose sur les principes du respect mutuel, de la reconnaissance des droits et du partenariat. La CVR a souligné que la réconciliation n'est pas un événement ponctuel, mais un processus qui s'étend sur plusieurs générations et qui doit mobiliser toutes les parties prenantes de la collectivité canadienne, notamment les gouvernements, les institutions, les sociétés et les particuliers.

Gouvernance et surveillance

Le maintien de pratiques de gouvernance rigoureuses s'avère essentiel pour assumer nos responsabilités envers les clients et les parties prenantes

Dans le cadre de notre transition vers la carboneutralité, nous maintenons notre approche de gouvernance visant à contrôler et à gérer les risques et les occasions liés à la durabilité et au climat. L'illustration 1 présente la structure de gouvernance en matière d'investissement durable, laquelle soutient la réalisation de nos engagements climatiques et de durabilité, y compris la supervision par le comité exécutif et le conseil d'administration.

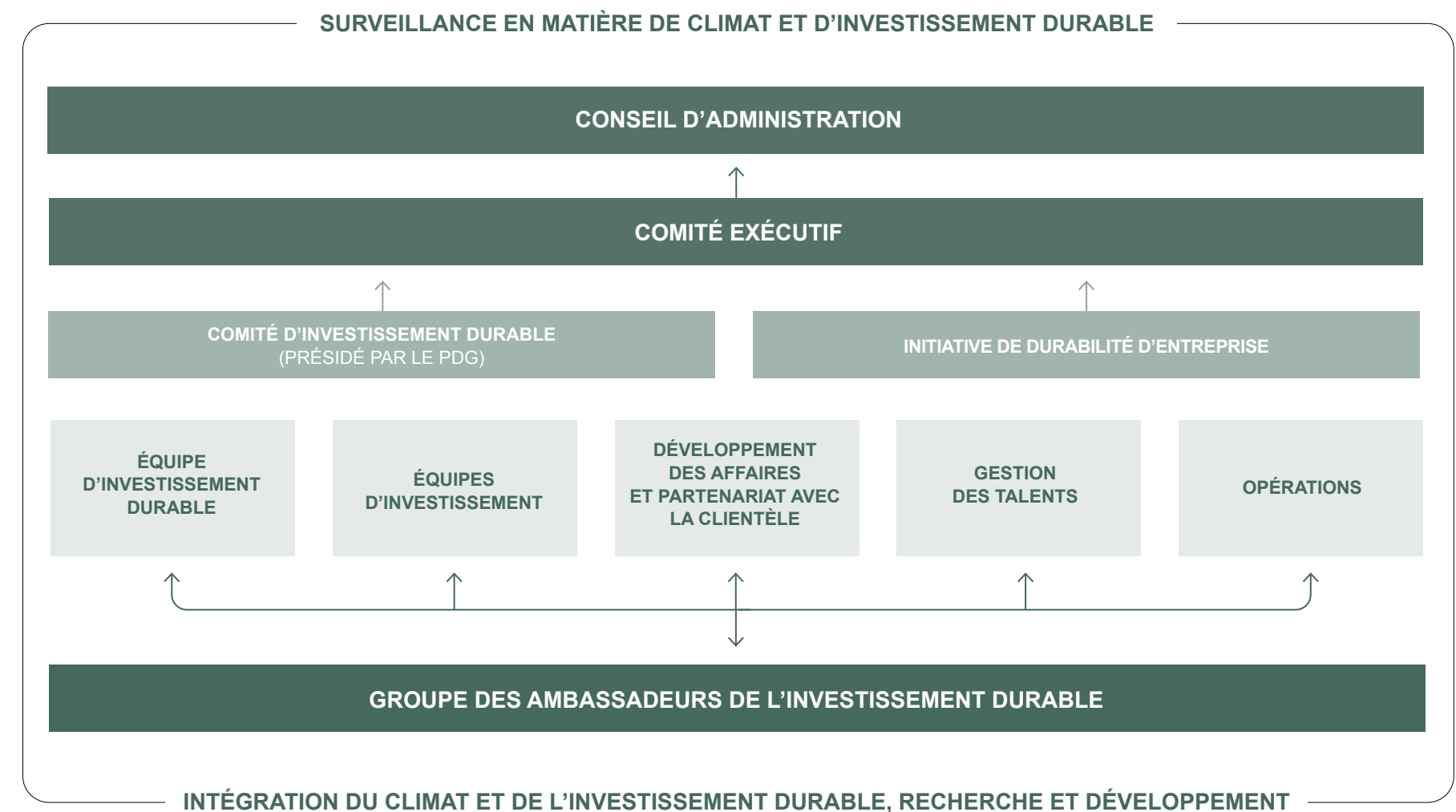
Supervision par le conseil d'administration

Le conseil d'administration d'Addenda supervise la démarche de l'entreprise en matière de climat et d'investissement durable et est responsable en dernier ressort de la stratégie à cet égard, y compris les principaux engagements liés au climat comme l'initiative [Net Zero Asset Managers \(NZAM\)](#) pour la carboneutralité. Le conseil d'administration revoit régulièrement les mises à jour importantes des politiques d'investissement durable d'Addenda. Le président et chef de la direction d'Addenda, Roger Beauchemin, préside le Comité d'investissement durable (CID), assurant ainsi un lien direct et permanent avec le conseil d'administration sur les questions climatiques et de développement durable.

Expertise climatique et renforcement de la capacité

Le conseil d'administration bénéficie de l'expertise de Co-operators, actionnaire majoritaire et société mère d'Addenda, dont les dirigeants et administrateurs apportent leurs connaissances en matière de politique climatique, d'alimentation et d'agriculture, de caisses populaires et de collectivités, ainsi que sur les tendances qui se dessinent dans le secteur. Le Conseil d'administration veille à se tenir informé des tendances en constante évolution en matière de durabilité et de climat qui ont une incidence sur le domaine de la gestion d'actifs. Il reçoit les mises à jour régulières du comité exécutif d'Addenda et du responsable de l'investissement durable concernant les développements stratégiques et les progrès dans la réalisation des objectifs climatiques et d'investissement durable.

Illustration 1 : Structure de gouvernance en matière d'investissement durable



Surveillance de la gestion

Le comité exécutif supervise l'orientation stratégique de l'entreprise ainsi que ses objectifs en matière de durabilité et de changements climatiques. Le Comité d'investissement durable (CID) encadre cette surveillance en formulant des recommandations stratégiques à l'intention du comité exécutif. Constitué des membres de la haute direction d'Addenda, il est chargé de superviser le déroulement des activités d'investissement durable d'Addenda.

Le CID veille à la mise en œuvre de nos politiques relatives à l'intendance, au vote par procuration et aux armes controversées, ainsi qu'à d'autres directives internes importantes liées à l'investissement durable et aux stratégies axées sur la durabilité. Il examine et approuve régulièrement les modifications apportées à ces politiques. En outre, il fait un suivi de nos engagements publics en matière de durabilité et de carboneutralité, notamment les initiatives collaboratives, l'évolution de nos thèmes et processus d'investissement d'impact, ainsi que les soumissions aux autorités publiques et au secteur. Le Comité se réunit chaque trimestre pour discuter des questions liées à la durabilité et au climat et pour établir les priorités.

Mise en œuvre et soutien

Équipe d'Investissement durable

L'équipe d'Investissement durable travaille en étroite collaboration avec le CID pour échanger des informations et fournir des orientations sur les positions stratégiques et d'autres initiatives. Elle mène également les initiatives d'Addenda en matière de durabilité, d'engagement climatique et de gestion responsable, en étroite collaboration avec les équipes de gestion des investissements. Elle contribue de plus à la mise en œuvre des politiques d'Addenda en matière d'investissement durable et de climat en fonction de nos orientations relatives au vote par procuration.

L'équipe d'Investissement durable effectue des analyses et prend des décisions relatives aux stratégies d'Addenda axées sur la durabilité, comme les titres admissibles à l'investissement d'impact ou à la transition climatique. Elle formule également des recommandations stratégiques à l'intention des autres équipes et comités de l'organisation.

Les ambassadeurs de l'investissement durable constituent un groupe de travail où les membres de chaque équipe de placement, du partenariat avec les clients, des opérations et de la conformité échangent leurs dernières conclusions et mises à jour quant à l'amélioration des pratiques ESG et des analyses climatiques. L'équipe d'Investissement durable anime ces réunions et diffuse également les dernières nouvelles et les tendances relatives aux pratiques exemplaires.

Équipes de placement

Les équipes de placement sont responsables de l'intégration des critères ESG dans leurs décisions d'investissement, conformément à leurs responsabilités respectives en matière de catégories d'actifs. Chaque équipe de placement détermine les facteurs ESG cruciaux et les intègre dans son processus d'investissement et, le cas échéant, dans ses consultations auprès des entreprises. Les équipes sont également responsables de la performance globale du portefeuille et de l'évaluation continue des risques et occasions liés à la durabilité et au climat au sein des portefeuilles existants, avec le soutien de l'équipe d'Investissement durable.

Rémunération

Nous intégrons des critères de durabilité dans les structures de rémunération des dirigeants et des employés. Cette initiative, mise en place pour le Président et chef de la direction en 2019, s'est étendue à l'ensemble du comité exécutif en 2021, puis à toute l'organisation en 2023. À l'heure actuelle, les structures de rémunération des employés à l'échelle de l'entreprise intègrent les indicateurs suivants : progrès réalisés en matière de principes d'investissement responsable (PRI) et croissance des actifs sous gestion liés à l'investissement durable.



Investissement durable

Approche relative à l'investissement durable	16
Changements climatiques et carboneutralité	19
Solutions d'investissement durable	28
Fonds commun revenu fixe – Investissement d'impact	29
Fonds commun Éco-social – hypothèques commerciales	33
Fonds communs de transition climatique	39
Fonds commun sans combustible fossile	42

Approche relative à l'investissement durable

Nous définissons l'investissement durable comme une approche qui intègre les enjeux ESG aux activités de placement et d'intendance et qui vise l'amélioration des rendements à long terme pour nos clients

S'appuyant sur des recherches fondées sur des données probantes, notre approche comprend le développement de produits et de solutions d'investissement novateurs liés aux changements climatiques, à l'impact et aux Objectifs de développement durable (ODD) des Nations unies. Outre les solutions d'investissement durable, nous offrons aux clients disposant de comptes en gestion distincte la possibilité de composer des portefeuilles personnalisés avec les investissements durables correspondant à leurs besoins et à leurs objectifs.

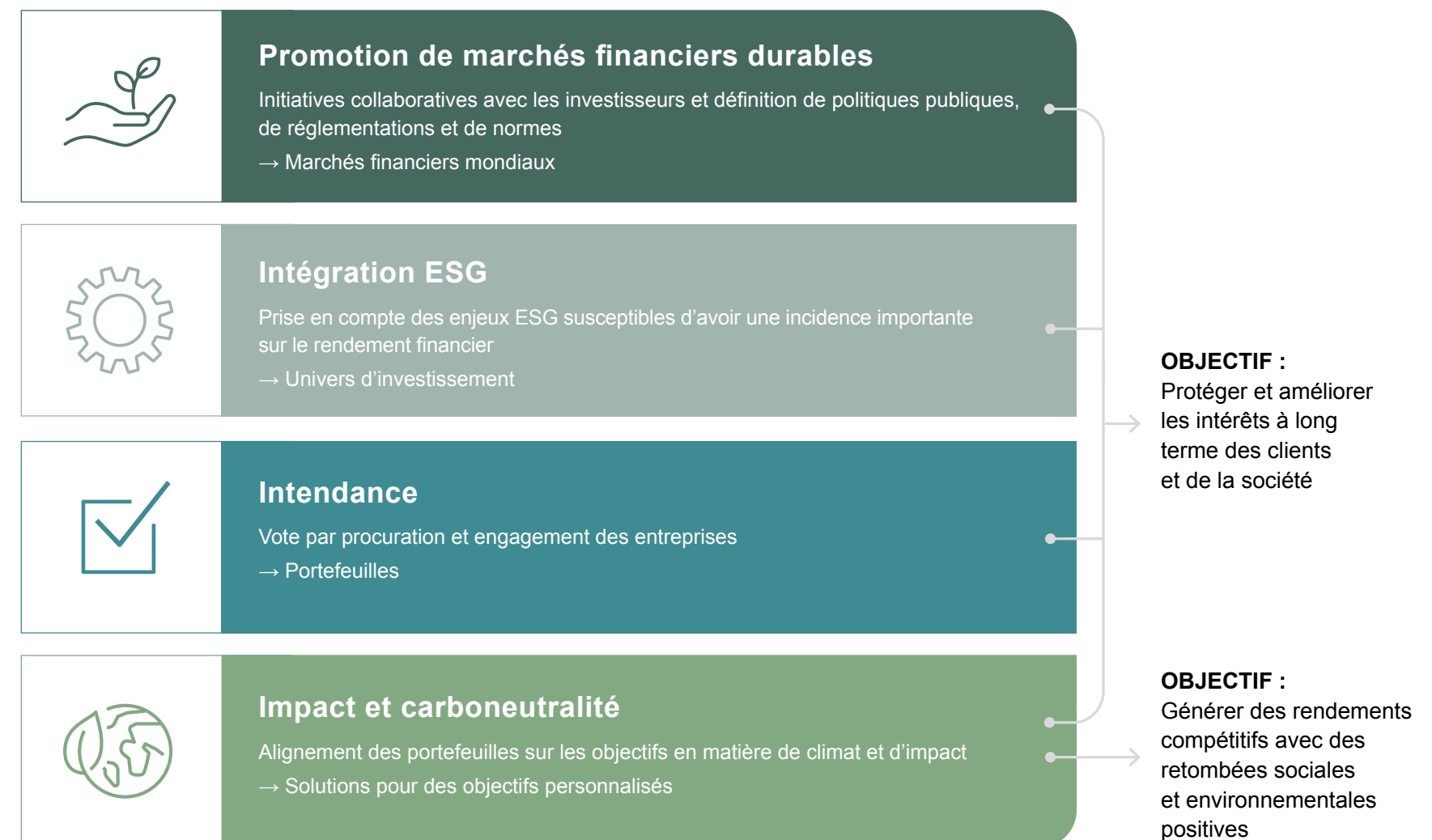
L'intendance est une composante essentielle de notre démarche pour améliorer le rendement des investissements à long terme et les retombées positives en matière de durabilité. Nous collaborons activement avec les organismes publics et de normalisation pour promouvoir des marchés financiers durables. Nous collaborons activement avec les responsables des politiques publiques et les organismes de normalisation afin de promouvoir des marchés financiers durables. Nous engageons le dialogue avec les entités dans lesquelles nous investissons et exerçons nos droits de vote par procuration. Ces initiatives s'inscrivent dans une démarche visant à favoriser le rendement à long terme ainsi que la durabilité de l'économie et de la société.

Pour en savoir plus, consultez la section [Intendance](#).

Création de valeur durable en partenariat avec nos clients pour un avenir meilleur

Depuis 2011, Addenda prône l'investissement durable en favorisant le développement de marchés financiers durables, en intégrant les facteurs ESG dans ses décisions d'investissement et en exerçant une gestion active à travers le vote par procuration et l'engagement. Cette démarche de longue date et ciblée caractérise notre soutien sans faille envers nos clients dans la poursuite de leurs objectifs en matière de durabilité et de climat, y compris les cibles de carboneutralité.

Illustration 2 : Approche d'Addenda Capital en matière d'investissement durable



Nous collaborons avec notre société mère, Co-operators, pour respecter ses engagements ambitieux en matière d'impact et de climat grâce à nos solutions d'investissement durable. Ces engagements comprennent l'investissement de 50 % des actifs de la société dans des stratégies d'impact ou de transition climatique d'ici 2026, et l'augmentation de cette proportion à 60 % d'ici 2030. Addenda est un gestionnaire d'actifs pour la carboneutralité, signataire de l'initiative Net Zero Asset Managers (NZAM) qui agit en appui à Co-operators, membre de l'initiative Net Zero Asset Owner Alliance (NZAOA). Addenda s'engage ainsi à être à l'avant-garde des meilleures pratiques mondiales en matière de transition climatique.

Nous offrons à nos clients des occasions concrètes pour progresser vers leurs objectifs de durabilité grâce à nos portefeuilles pour les comptes en gestion distincte et à nos solutions d'investissement durable, notamment : les Fonds communs Addenda de transition climatique – Actions, le Fonds commun Addenda revenu fixe – Investissement d'impact, le Fonds commun Addenda Éco-social – Hypothèques commerciales et le Fonds commun Addenda sans combustible fossile – Actions mondiales, ainsi que d'autres fonds et partenariats avec des détenteurs d'actifs.

Principes

Nous sommes fiers de nos racines canadiennes, notamment de la diversité de nos langues, de nos peuples et de nos opinions. Nous reconnaissons que la réussite économique à long terme dépend du respect des limites planétaires, dans le cadre desquelles le climat, la biodiversité et les systèmes naturels restent stables et résilients. Addenda s'engage donc à offrir des solutions d'investissement novatrices et durables afin d'apporter sa contribution à un avenir durable, sain et prospère pour tous.

Politiques d'exclusion

Nos investissements sont assujettis à notre [Politique sur les armes controversées](#), qui stipule qu'Addenda n'investira pas sciemment dans des titres émis par une entité qui fabrique de telles armes. Les clients disposant de comptes

gérés distinctement peuvent également demander à Addenda d'inclure des filtres supplémentaires. Nos stratégies de transition climatique et d'impact appliquent également les principes d'absence de préjudice important, dans le cadre d'un renforcement de la surveillance et de la diligence raisonnable.

Politique

Notre [politique d'investissement durable](#) donne le ton de l'engagement d'Addenda en matière d'investissement durable et fournit un cadre pour appliquer nos principes à la prise de décisions, au développement des stratégies de placement et aux pratiques d'intendance.

Conformément à nos responsabilités fiduciaires et aux Principes pour l'investissement responsable (PRI), nous nous engageons à prendre les mesures suivantes :

- Cerner les enjeux liés aux pratiques ESG susceptibles d'avoir une incidence importante sur le rendement des investissements et intégrer ces considérations dans l'analyse et les décisions de placement. Ces considérations consistent, en partie, à reconnaître la nature systémique des risques physiques et de transition et des occasions liées aux changements climatiques.
- Surveiller les pratiques ESG des sociétés en portefeuille et actualiser nos recherches ou nos opinions en cas de changements importants de ces pratiques. Le suivi comprendra également, à titre d'exemple, certains cas comportant des risques de violations extrêmes et potentiellement généralisées des droits de la personne et des normes mondiales.
- Exercer nos droits de vote et communiquer avec les sociétés en portefeuille, conformément à nos politiques en matière d'intendance et de vote par procuration.
- Encourager l'adoption et la mise en œuvre de l'investissement durable, notamment les mesures nécessaires à la transition vers la carboneutralité, et soutenir les politiques et les initiatives de normalisation qui y contribuent.

- Collaborer avec d'autres investisseurs pour promouvoir et renforcer l'investissement durable.
- Soutenir et assister les clients qui se sont fixé des objectifs en matière de durabilité, notamment en ce qui a trait au climat, à la carboneutralité, aux Objectifs de développement durable (ODD) et à l'impact, entre autres, par la mise au point de solutions de placement produisant des rendements concurrentiels sur le marché et des résultats positifs en matière de durabilité.





Intégration des pratiques ESG

Un bon nombre de nos stratégies d'investissement visent l'intégration des facteurs ESG dans nos processus. Selon la définition de « l'intégration ESG » du CFA Institute, nous incorporons les facteurs ESG en partant du principe qu'ils peuvent influencer sur le risque et le rendement sans que les prix des actifs l'indiquent toujours clairement. Dans le cadre de ce processus, nous menons des recherches visant à recenser et à analyser les facteurs ESG qui ont une incidence financière considérable, puis nous intégrons les conclusions qui en découlent dans nos décisions d'investissement. Ce processus implique la recherche d'informations ESG, l'évaluation de leur importance et l'intégration des renseignements pertinents dans l'analyse d'investissement et la prise de décision.

Nous évaluons l'importance relative des facteurs ESG en combinant divers outils, des analyses des risques climatiques et notre jugement professionnel. D'autres sources de données, comme les fournisseurs de services ESG, les sites web des émetteurs, les groupes de réflexion ou la recherche universitaire, nous servent aussi à connaître les risques et occasions liés aux pratiques ESG. L'intégration des facteurs ESG varie en fonction de l'importance de l'enjeu, de la classe d'actifs, de la qualité des informations disponibles et des spécificités du processus d'investissement.

Après avoir établi les facteurs ESG essentiels, nous évaluons l'exposition d'un émetteur à ces facteurs et la mesure dans laquelle cet émetteur gère adéquatement les risques et occasions ESG. En associant l'analyse des pratiques ESG à d'autres recherches, nous déterminons si un émetteur est en mesure de respecter ses obligations financières et de fournir des renseignements sur son profil de risque global.

En fin de compte, l'analyse des pratiques ESG peut influencer les décisions d'achat, de conservation ou de vente, ainsi que la décision d'éviter, de sous-pondérer ou de surpondérer un investissement, de renforcer la surveillance, de mener des recherches supplémentaires ou d'orienter les plans d'engagement. Dans tous les cas, l'objectif est d'approfondir notre compréhension des risques comme des occasions.



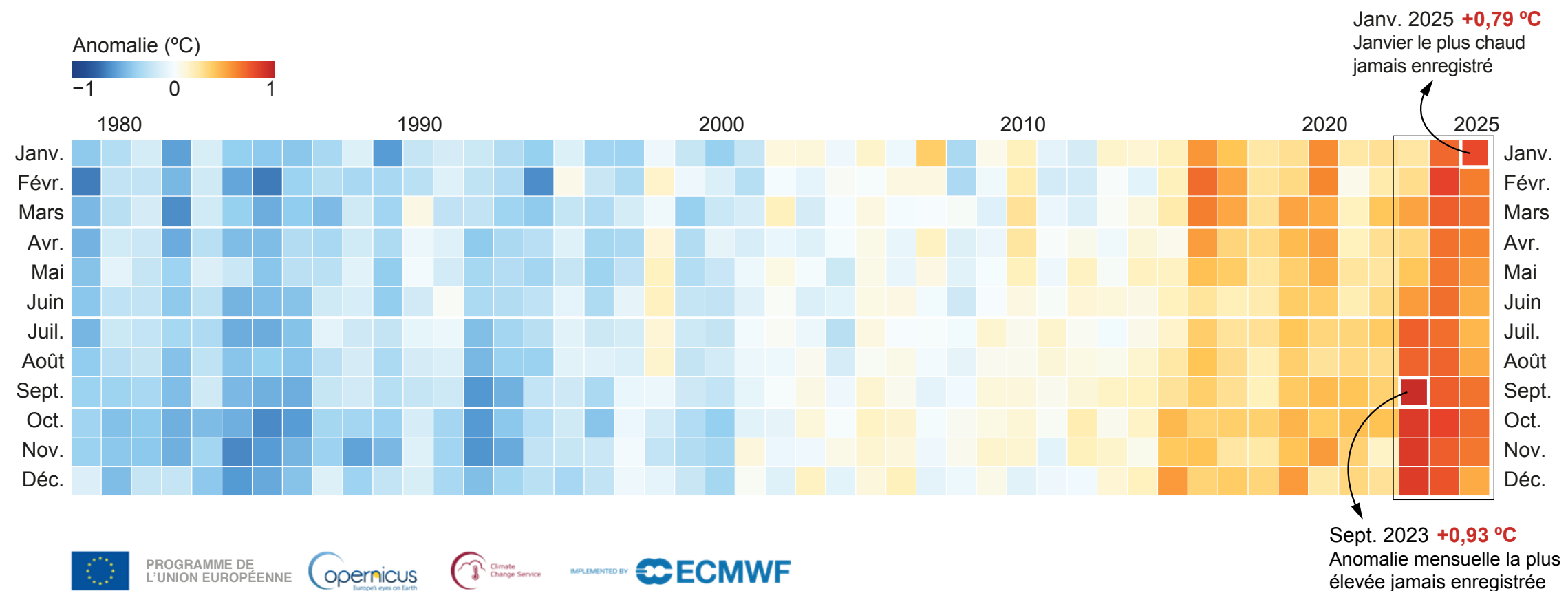
Changements climatiques et carboneutralité

Selon le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC), pour éviter les dommages irréversibles des changements climatiques, la hausse de la température mondiale ne doit pas dépasser 1,5 °C par rapport aux niveaux préindustriels. L'ampleur des perturbations climatiques est considérable, comme en témoigne la recrudescence des phénomènes liés au climat ces dernières années.

L'Organisation météorologique mondiale (OMM) et le Service Copernicus sur le changement climatique ont confirmé que 2025 figurait parmi les trois années les plus chaudes jamais enregistrées, avec la première période de trois ans à dépasser 1,5 °C au-dessus des niveaux préindustriels (illustration 3)³. Selon Environnement et Changement climatique Canada, l'année 2025 se classe au deuxième rang des pires années jamais enregistrées pour les feux de forêt au pays.

La prolongation des périodes de sécheresse, de chaleur et de vent dans plusieurs provinces s'est en effet soldée par 8,9 millions d'hectares brûlés, soit environ 1,5 fois la superficie de la Nouvelle-Écosse. En 2025, au cours de la saison des feux de forêt, plus de 75 000 personnes ont été évacuées de leur domicile au Canada. Sur ce nombre, au moins trois personnes sur cinq appartenaient à des communautés des Premières Nations.⁴

Illustration 3 : Anomalies mensuelles de la température moyenne de l'air en surface à l'échelle mondiale



³Global Climate Highlights 2025, Copernicus (en anglais)

⁴Les dix événements météorologiques les plus marquants au Canada en 2025

Anomalies mensuelles des températures de l'air en surface à l'échelle mondiale (°C) par rapport à la période 1991-2020, de janvier 1979 à décembre 2025, reportées sur une carte thermique

Addenda et sa société mère, Co-operators, une compagnie d'assurance et propriétaire d'actifs, sont pleinement conscientes de l'urgente nécessité de s'attaquer aux changements climatiques en opérant une transition vers une économie carboneutre. Nous sommes conscients du contexte de risques géopolitiques et économiques croissants et d'instabilité dans lequel nous œuvrons. La transition climatique et les solutions associées s'avèrent non seulement un moyen d'atténuer les risques climatiques physiques, mais aussi une façon de diversifier les sources d'énergie tout en assurant la sécurité énergétique. Nous estimons que la transition vers la carboneutralité, qui va de pair avec une forte diversification énergétique incluant des sources d'énergie à faibles émissions, s'avère plus cruciale que jamais.

Une trajectoire carboneutre démontre comment les émissions doivent diminuer progressivement grâce à une combinaison de mesures visant à réduire fortement les émissions. Il s'agit notamment de développer les énergies renouvelables, d'améliorer l'efficacité énergétique et de passer à des technologies à faibles émissions de carbone, ainsi que de recourir à des techniques de piégeage du carbone, notamment des solutions fondées sur la nature et des systèmes artificiels capables d'absorber les émissions de gaz à effet de serre présentes dans l'atmosphère (illustration 7).

En tant que gestionnaires de capitaux, notre rôle consiste à favoriser la transition vers un avenir durable et à prendre nos responsabilités pour la gestion des actifs dans une

perspective à long terme. En intégrant les considérations climatiques dans nos décisions d'investissement, en collaborant avec des entreprises afin de réduire leur empreinte carbone et en allouant des capitaux aux solutions sobres en carbone, nous visons à soutenir la transition vers une économie résiliente et sûre sur le plan énergétique. Nous croyons que ces interventions permettront non seulement d'atténuer les risques liés au climat, mais aussi de créer une croissance durable en assurant la prospérité et la résilience des collectivités.

Nos engagements

Notre engagement en matière de carboneutralité est au cœur de notre stratégie visant à faire progresser nos ambitions climatiques. En 2021, Addenda s'est jointe à l'Initiative des gestionnaires d'actifs pour la carboneutralité (Net Zero Asset Managers—NZAM) afin de soutenir l'objectif d'élimination des gaz à effet de serre (GES) d'ici 2050 ou avant grâce à ses activités d'investissement.

À la suite de la refonte de la NZAM en février 2026, nous avons axé nos objectifs climatiques sur les domaines où nous avons le plus d'influence : la décarbonation de notre portefeuille et les solutions climatiques. Nous continuons également à plaider en faveur des changements politiques et sectoriels nécessaires pour faire avancer les choses. Nous nous engageons à accompagner nos clients dans la réalisation de leurs objectifs climatiques et continuons de participer à NZAM, une initiative qui favorise l'apprentissage entre pairs et le partage des

meilleures pratiques. Notre engagement en matière de climat va au-delà de la simple participation à un réseau. Nous considérons que la reconnaissance des enjeux importants en matière de durabilité, incluant les changements climatiques, vient consolider notre démarche de placement. La préparation à la transition climatique peut également accroître la capacité concurrentielle du Canada à l'échelle mondiale et renforcer les collectivités à travers le pays.

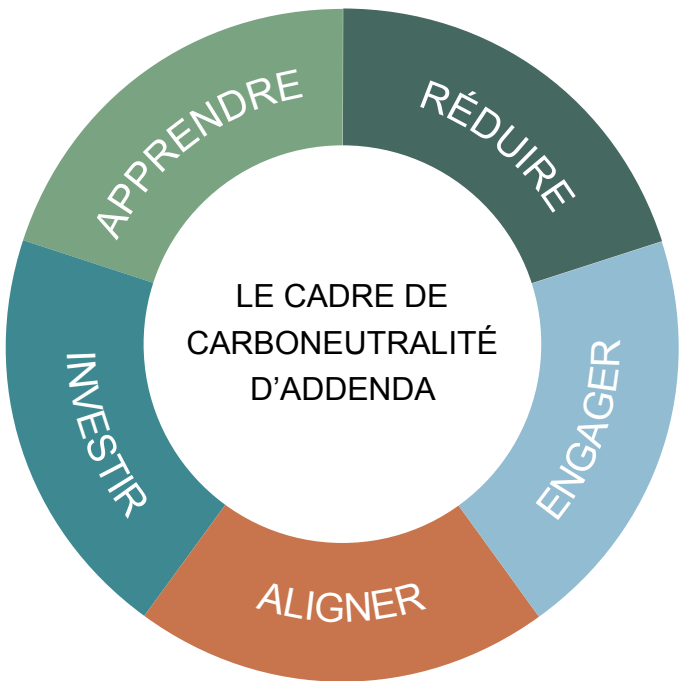
Conformément aux engagements de longue date pris par notre société mère, Co-operators, dans le cadre de la Net-Zero Asset Owner Alliance, nous réitérons notre engagement en matière de climat et continuerons à publier notre rapport annuel sur l'investissement durable, conformément aux lignes directrices du TCFD (désormais IFRS S2). Tous les ans, nous publions nos progrès en matière d'engagements climatiques ainsi que les mesures que nous adoptons. Co-operators reconnaît que les changements climatiques constituent une menace directe pour réaliser son objectif principal, qui consiste à assurer la sécurité financière des Canadiennes et des Canadiens ainsi que des collectivités. Nous soutenons Co-operators dans la mise en œuvre de ses stratégies d'investissement climatiques (voir Co-operators⁵). La poursuite des objectifs climatiques dans notre portefeuille dépend aussi des changements dans l'économie réelle, comme les politiques favorables et les pratiques de l'industrie. C'est pourquoi notre intendance inclut un dialogue avec les entreprises, les décideurs et les groupes industriels pour contribuer à un changement systémique.



⁵Plaidoyer et action climatiques – Co-operators

Notre cadre repose sur cinq catégories interdépendantes qui guident notre ambition d’accélérer la transition vers une économie carboneutre. Ces catégories correspondent à notre engagement continu en faveur de l’action et de la transparence dans notre production de rapports :

Illustration 4 : Le cadre de carboneutralité d’Addenda



- **RÉDUIRE**
Réduction des émissions dans les portefeuilles des clients engagés en faveur de la carboneutralité.
- **ENGAGER**
Engagement stratégique auprès des grands émetteurs pour encourager les progrès.
 - Conscients que la réduction des émissions dans l’économie réelle est essentielle, nous menons des démarches d’engagement stratégiques avec les secteurs et les émetteurs qui ont une incidence importante sur le climat. Notre engagement vise à améliorer la gouvernance et la supervision de la durabilité, à renforcer les plans de transition et à soutenir des trajectoires crédibles vers l’alignement sur l’objectif de carboneutralité.
- **ALIGNER**
Publication transparente des actifs gérés en vue de l’alignement sur l’objectif de carboneutralité.
 - Nous divulguerons la proportion de nos actifs explicitement gérés en fonction des objectifs carboneutralité, tout en favorisant la transparence auprès de toutes les parties prenantes.

- **INVESTIR**
Mobilisation des capitaux dans des solutions climatiques qui accélèrent la décarbonation à l’échelle de l’économie.
 - Nous nous efforçons d’allouer des capitaux aux propositions qui réduisent les émissions à grande échelle, notamment les technologies propres, les infrastructures à faibles émissions et d’autres solutions susceptibles de contribuer efficacement à un avenir résilient et neutre en carbone.
 - **APPRENDRE**
Apprentissage continu en matière de carboneutralité.
 - Nous sommes déterminés à approfondir nos connaissances sur la science, les politiques, les tendances de l’industrie et les mesures que les entreprises doivent prendre pour une transition réussie. Addenda cherchera continuellement des manières de renforcer ses capacités en la matière.
- Collectivement, ces catégories orientent nos actions, nos investissements et nos engagements afin de contribuer à la vaste transformation nécessaire pour parvenir à une économie carboneutre.

Illustration 5 : Cinq catégories d’engagements climatiques

Engagements		Cibles
RÉDUIRE	Performance de décarbonation du portefeuille*	D’ici la fin de l’année 2030, 50 % par rapport au niveau de référence de 2019
ENGAGER	Pourcentage des sociétés en portefeuille émettrices de carbone avec lesquelles nous dialoguons activement sur les changements climatiques	Engagement en faveur de cette démarche et rapport annuel sur les progrès réalisés
ALIGNER	Actifs sous gestion alignés sur les objectifs climatiques et la carboneutralité	Engagement à la reddition de compte annuelle sur les progrès réalisés
INVESTIR	Actifs sous gestion dans des solutions climatiques	Trois milliards de dollars US d’investissements dans des solutions climatiques
APPRENDRE	Formation du personnel quant aux questions liées au climat	Engagement à former la majorité des employés d’Addenda aux questions liées au climat

*La décarbonation du portefeuille ne s’applique qu’aux actifs pour lesquels les clients doivent explicitement demander un objectif de réduction des émissions de carbone.

● RÉDUIRE

Addenda s’engage à réduire les émissions pour l’ensemble de ses actifs visés, y compris ceux des clients engagés dans une démarche de décarbonation, ainsi que les actifs relevant de nos stratégies de transition climatique. Par l’intermédiaire de nos fonds communs de transition climatique et d’autres solutions d’investissement, nous collaborons régulièrement avec des entreprises affichant des taux élevés d’émissions afin de soutenir leur parcours de décarbonation en visant ainsi une réduction des émissions dans l’économie réelle.

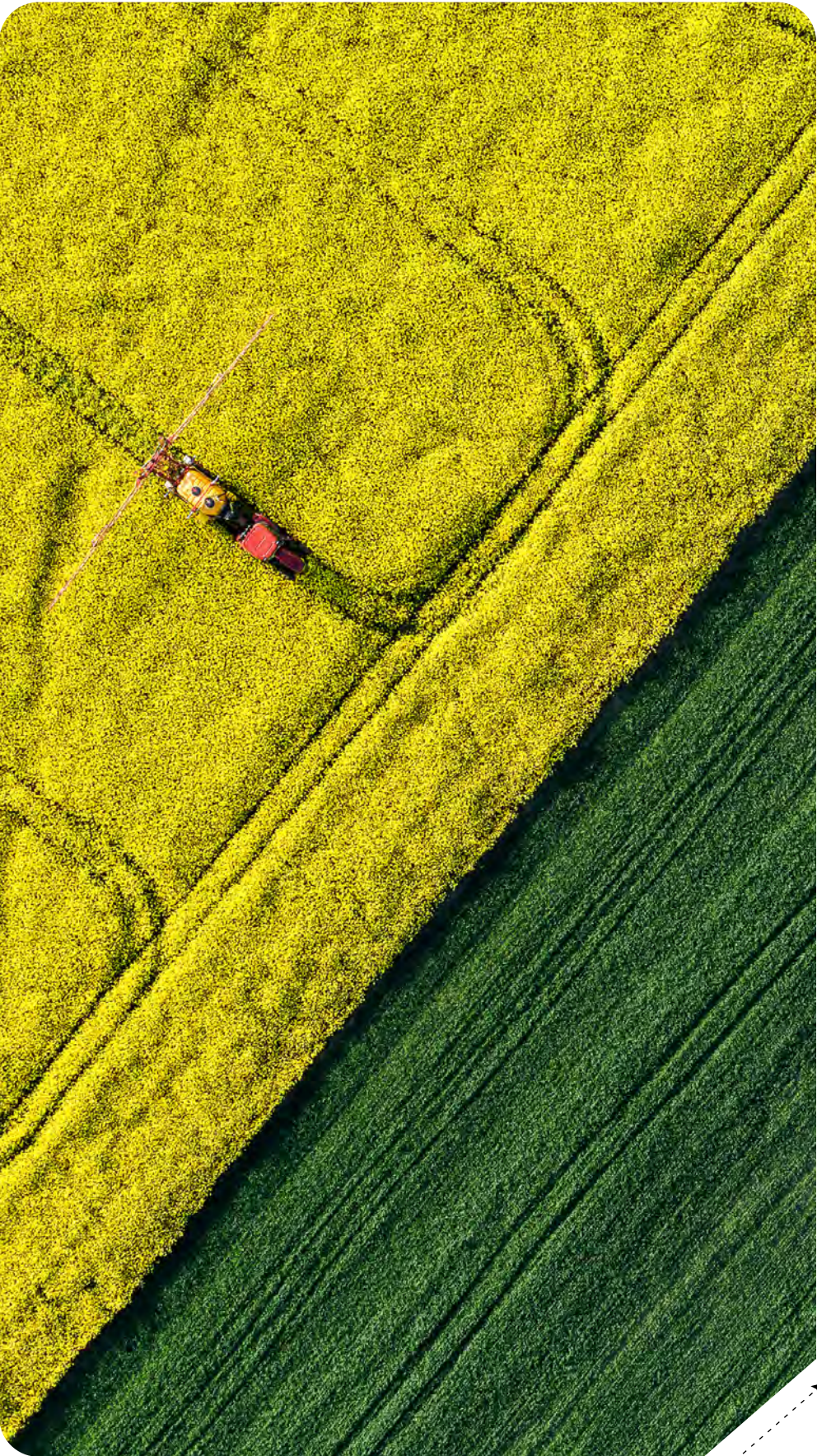
Notre engagement

Description	Portée des émissions	Indicateur	Référence 2019	Progression en 2025	Objectif 2030
Réduction de 50 % d’ici 2030 pour les portefeuilles des clients qui ont accepté d’aligner leurs investissements sur la carboneutralité.	Portée 1 et 2*	tCO ₂ ^e par million de dollars US investis	58,5	-33 % (ou 39,3)	-50 % (ou 29,3)

Nos actions

- Mesurer l’empreinte carbone des portefeuilles (les émissions de Portées 1 et 2 et, dans la mesure du possible, les émissions importantes de Portée 3) lorsque les méthodes et les données le permettent.
- Instaurer progressivement la mesure de l’empreinte carbone pour d’autres catégories d’actifs en fonction de l’amélioration des données et des méthodologies.
- Améliorer les rapports destinés aux clients sur les émissions de carbone en intégrant des données sur la transition climatique pour les équipes d’investissement et pour les rapports destinés aux clients sur la neutralité carbone.
- Réduire les émissions du portefeuille pour les actifs pris en compte.
- Approfondir l’analyse de la transition climatique et des risques physiques pour orienter les décisions d’investissement, y compris la décarbonation des principaux secteurs.
- Faire progresser l’analyse des scénarios climatiques pour évaluer les risques et occasions futurs.

*Nous avons l’intention d’intégrer progressivement les émissions de Portée 3 à mesure que la divulgation et les méthodologies s’améliorent. Veuillez consulter les informations importantes concernant les méthodes et les sources de données en annexe.



● ENGAGER

Addenda joue un rôle actif dans la promotion de marchés financiers durables en dialoguant avec les organismes de normalisation, les décideurs et les entités dans lesquelles elle investit. Notre engagement actif auprès des entités dans lesquelles nous investissons vise à contribuer à la réalisation de nos engagements en matière de carboneutralité et à soutenir la transition économique vers cet objectif.

Notre engagement

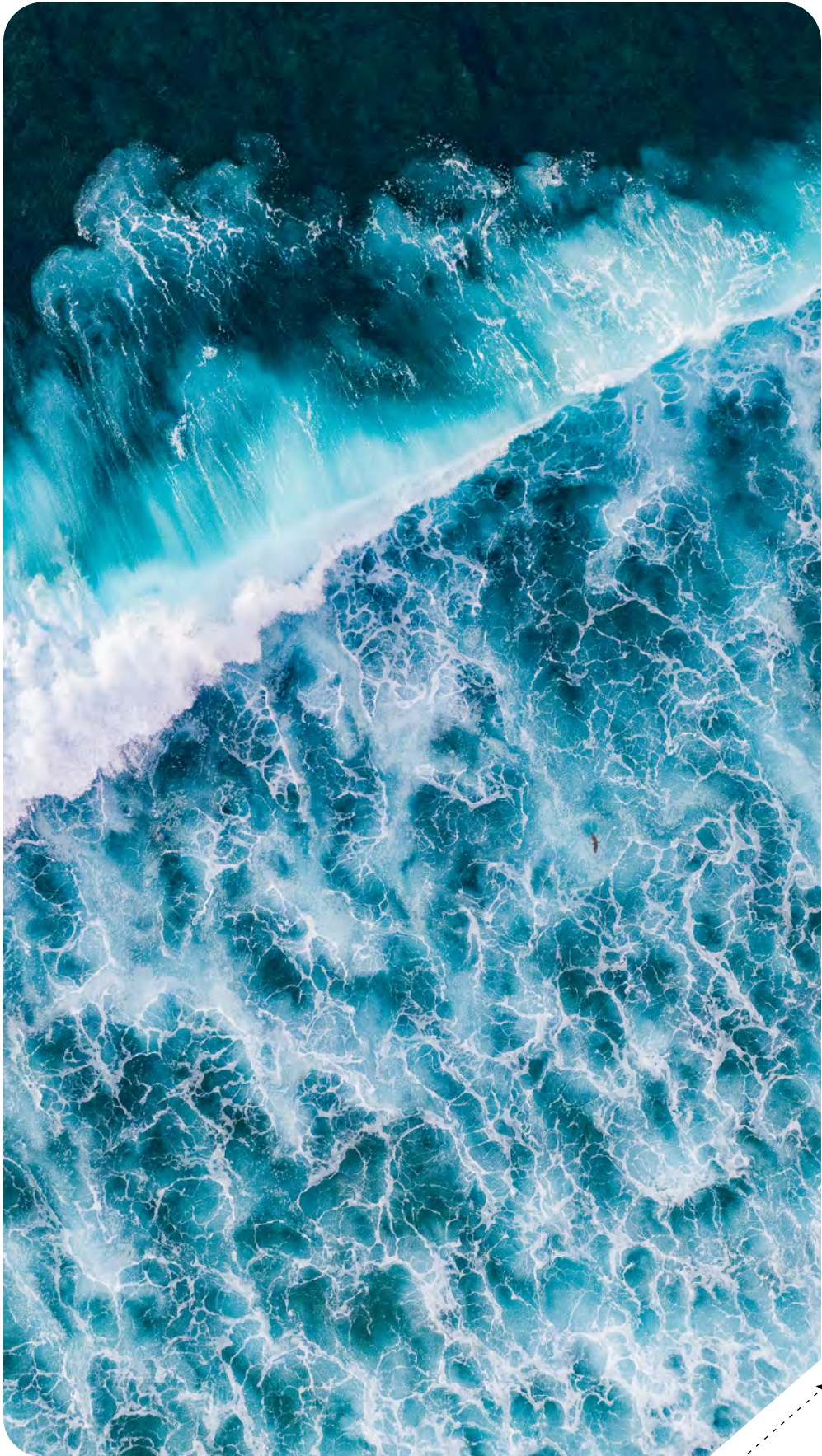
Description	Portée des émissions	Indicateur	Progression en 2025
Pourcentage d'émissions financées par les actifs visés considérés comme « carboneutres », « alignés » ou « en cours d'alignement » sur une trajectoire de carboneutralité, ou faisant l'objet d'actions directes ou collaboratives d'engagement et d'intendance.	Actifs sous gestion visés	% des émissions financées	64 %

Méthodologie d'engagement

Notre capacité à suivre et atteindre nos cibles dépend des fluctuations de l'économie, des avancées en matière de politiques qui encouragent les entreprises à agir pour une transition vers une économie sobre en carbone, de l'évolution des méthodes et d'une meilleure divulgation en matière d'émissions de carbone par les sociétés en portefeuille.

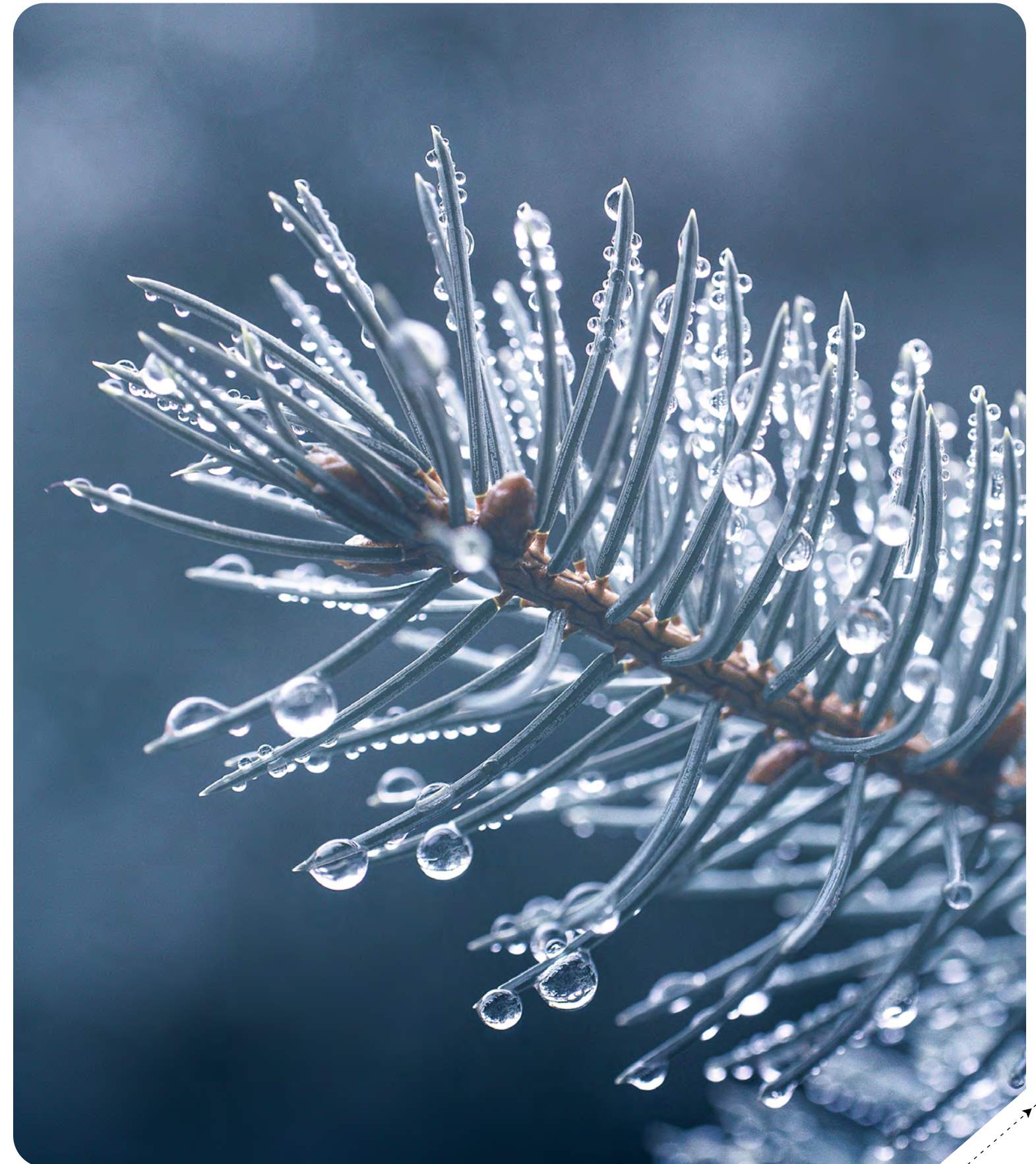
Les stratégies de transition climatique d'Addenda se concentrent sur les entreprises qui prennent des engagements à l'égard de la carboneutralité et adoptent des mesures pour arrimer leur gouvernance, leurs stratégies et leurs activités à une trajectoire de réduction du carbone. Nos critères actuels d'admissibilité à la transition climatique précisent les attentes minimales pour inclure les sociétés dans nos fonds. Ils comprennent bon nombre des éléments du Net Zero Investment Framework (NZIF), les définitions de la transition climatique étant les suivantes : « engagées », « en cours d'alignement », « aligné sur une trajectoire de carboneutralité » ou « atteignant la carboneutralité ». Nous avons déterminé le seuil de référence des entreprises considérées comme étant à tout le moins « engagées à l'égard de l'alignement » en appliquant ces critères à l'échelle des actifs sous gestion visés et inclus dans notre engagement à l'égard de la carboneutralité. Le taux indiqué dans le rapport en 2025 correspond à la contribution totale aux émissions financées pour les actifs inscrits dans la portée de notre engagement en matière de carboneutralité, considérés comme étant à tout le moins « engagées », ou qui ont fait l'objet d'un engagement direct ou collaboratif au cours de l'année de référence.

Nous sommes conscients que la transition climatique est un processus continu. Nos stratégies visent à engager un dialogue avec les sociétés en portefeuille afin de les aider à progresser dans leur transition climatique et à atteindre leurs objectifs à cet égard. Au fil du temps, Addenda introduira graduellement des critères d'admissibilité climatique plus rigoureux. Elle assurera un suivi et rendra compte des progressions.



Nos actions

- Comprendre leurs objectifs climatiques et établir des attentes claires.
- Utiliser nos critères de maturité de la transition climatique (illustration 6) en tant qu'éléments de notre cadre de la transition climatique (illustration 4) pour les aider à respecter leurs engagements en matière de carboneutralité tout en équilibrant les risques et les objectifs de rendement.
- Fournir des renseignements et des analyses sur les indicateurs de transition climatique, en soulignant l'alignement des sociétés en portefeuille sur une trajectoire de carboneutralité.
- Mesurer et communiquer l'empreinte carbone du portefeuille au fil du temps selon la norme mondiale de comptabilisation et de production de rapport pour les GES du Partnership for Carbon Accounting Financials ainsi que les pratiques exemplaires.
- Poursuivre les efforts d'engagement sur des sujets liés au climat pour certaines sociétés en portefeuille (p. ex., fixer des objectifs et des cibles) en communiquant à ces sociétés les critères d'Addenda en matière de transition climatique et, au plan systémique, avec les organismes de réglementation et de normalisation.
- Fournir des résumés de nos activités d'engagement climatique auprès des sociétés en portefeuille dans nos rapports de gestion afin de surveiller l'efficacité des engagements et de suivre les progrès des entreprises au fil du temps.
- Continuer la collaboration avec les pairs, les sociétés en portefeuille, les secteurs, les gouvernements et les entreprises de pointe afin d'accélérer et de soutenir les efforts pour parvenir à la carboneutralité d'ici 2050.



● ALIGNER

Au cœur de notre engagement auprès de la NZAM se trouve notre travail visant à accompagner les clients qui souhaitent se fixer des objectifs climatiques pour leur portefeuille, notamment en matière de carboneutralité. Nous continuerons à rendre compte chaque année de la part des actifs gérés à l’échelle de notre entreprise dans le cadre d’une stratégie visant à atteindre la carboneutralité d’ici 2050 ou avant, et à faire preuve de transparence quant aux progrès réalisés concernant ces actifs.

Notre engagement

Description	Cible	Progression en 2025
Proportion d’actifs gérés en fonction de l’atteinte de la carboneutralité d’ici 2050 ou avant.	% des actifs	16 %

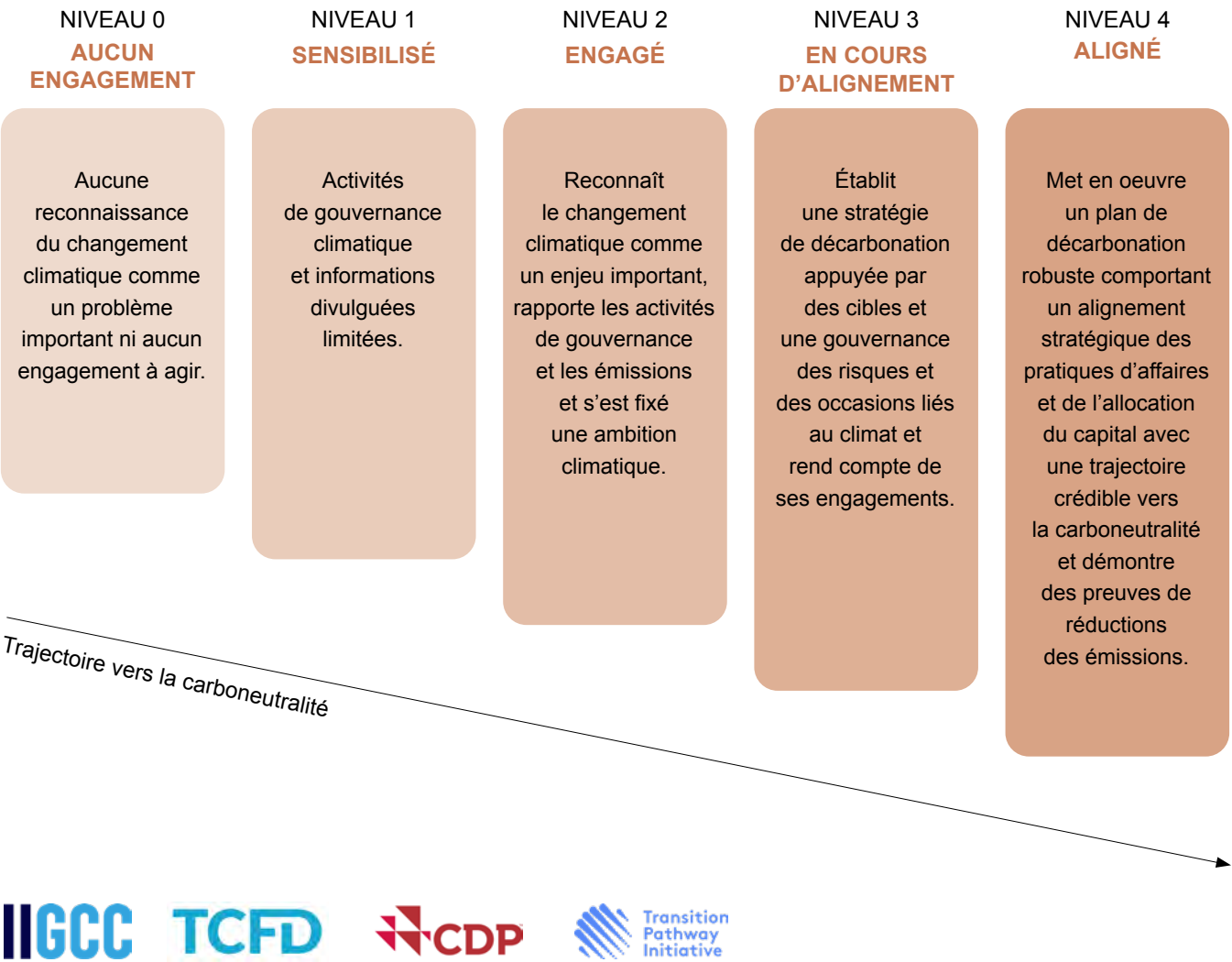
Nos actions

- Utiliser nos critères de maturité en matière de transition climatique (voir illustration 6) et l’empreinte carbone des portefeuilles pour aider nos clients à respecter leurs engagements en matière de carboneutralité tout en conciliant les risques et les objectifs de rendement.
- Fournir des renseignements et des analyses sur les indicateurs de transition climatique, en mettant en valeur l’alignement des sociétés en portefeuille sur une trajectoire de carboneutralité.
- Mesurer et communiquer l’empreinte carbone des portefeuilles au fil du temps en utilisant les pratiques exemplaires de comptabilisation du carbone.

Critères de transition climatique d’Addenda

Nous avons élaboré des critères de maturité pour la transition climatique afin d’évaluer nos titres en portefeuille actuels et futurs selon nos attentes en la matière et de voir notre progression et celle de nos clients vers des cibles de carboneutralité. Cette évaluation sert à perfectionner nos activités d’intendance en tirant parti de l’expérience de ceux qui atteignent un degré supérieur de maturité et en mobilisant ceux qui sont les moins avancés.

Illustration 6 : Cadre de maturité de la transition climatique



*Le pourcentage du total des actifs sous gestion gérés conformément à l'objectif de carboneutralité inclut les fonds de nos clients qui nous ont officiellement demandé de nous associer à eux pour gérer leurs actifs conformément à cet objectif d'ici 2050. De nombreux clients envisagent de formaliser des objectifs de carboneutralité, mais nous sommes conscients que la concrétisation de cette ambition prend du temps et nécessite des discussions internes.

● INVESTIR

Addenda reconnaît la nécessité d’allouer des capitaux aux activités et aux solutions qui favorisent la décarbonation dans le monde réel. Selon l’Institutional Investors Group on Climate Change (IIGCC), les solutions climatiques passent par des investissements dans des activités économiques qui contribuent à atténuer les changements climatiques ou à s’y adapter, conformément aux taxonomies et cadres de durabilité reconnus⁶. Nous pouvons investir dans ces solutions au moyen de toutes les classes d’actifs, et notre définition des solutions climatiques évoluera à mesure que de nouvelles normes et technologies verront le jour.

Nos investissements actuels dans les solutions climatiques comprennent des comptes sur mesure en gestion distincte et des solutions thématiques d’investissement durable, sous les formes suivantes :

- Les thèmes climatiques au sein de notre Fonds commun Addenda revenu fixe – Investissement d’impact.
- Les Fonds communs Addenda de transition climatique – Actions qui se concentrent sur des sociétés ayant un engagement à l’égard des changements climatiques et de la carboneutralité.
- Des expositions à des projets de construction écologique au sein du Fonds commun Éco-social – Hypothèques commerciales.
- Des investissements dans des solutions climatiques destinées à nos clients engagés dans la transition vers la carboneutralité qui pourraient être détenus en dehors de ces fonds.

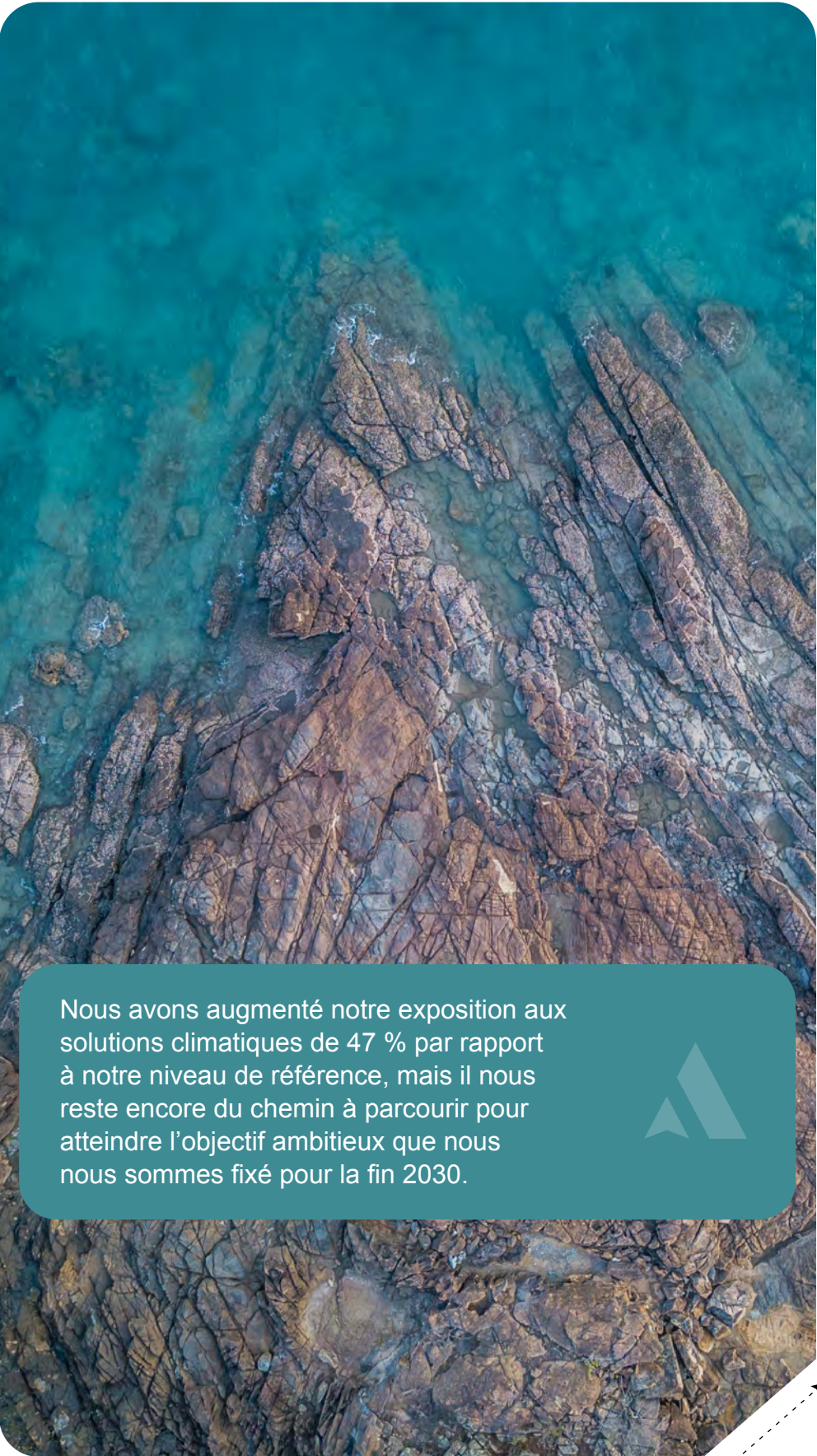
Notre engagement

Objectif	Cible	Référence 2022	Progression en 2025	Objectif 2030
Porter notre exposition aux solutions climatiques à 3 milliards de dollars américains d’ici la fin de l’année 2030.	Milliards de dollars américains	1,7	2,5	3,0

Nos actions

- Attirer de nouveaux clients vers des fonds exposés aux solutions climatiques grâce à notre Fonds commun Addenda revenu fixe – Investissement d’impact ou à notre Fonds commun Éco-Social – Hypothèques commerciales.
- Collaborer avec les grands clients pour faire croître leurs solutions d’impact climatique pour les aider à atteindre leurs cibles climatiques.
- Soutenir les objectifs de carboneutralité de Co-operators en nous joignant au groupe de travail sur les solutions climatiques de la NZAOA, dont le mandat consiste à améliorer les définitions et la compréhension des occasions d’investissement.
- Perfectionner notre définition des investissements admissibles dans les solutions climatiques, conformément aux cadres, normes et taxonomies établis par des tiers crédibles.

⁶IIGCC 06 2025 Climate Solutions Guidance v4.pdf (en anglais)



● APPRENDRE

La transition vers la carboneutralité requiert un apprentissage continu. Nous sommes déterminés à approfondir nos connaissances sur les aspects scientifiques, les politiques, le secteur et les mesures que doivent prendre les entreprises pour s’aligner et faciliter leur transition vers la carboneutralité. Addenda s’engage à rechercher des moyens de renforcer ses capacités dans ce domaine.

Notre engagement

Objectif	Cible	Référence 2019	Statut
Une majorité des employés d’Addenda complètent une formation sur les enjeux liés au climat	% des employés	30 %	En cours*

Nos actions

- Soutenir le développement d’un leadership éclairé sur les changements climatiques, les enjeux de durabilité et l’évolution du marché.
- Continuer à soutenir la recherche dans ces domaines et organiser des tables rondes et des événements visant à favoriser une meilleure compréhension des enjeux liés à la durabilité et aux changements climatiques.
- Accorder une grande importance à la réconciliation économique avec les peuples autochtones, en mettant de l’avant un partenariat avec ceux-ci dans la transition climatique du Canada.

*Pour plus de renseignements sur nos formations relatives aux considérations ESG et au climat, veuillez consulter la section Renforcer notre capacité grâce à la sensibilisation.



Pour de plus amples renseignements, consultez les sections consacrées aux fonds de transition climatique et à l’intendance en matière de climat



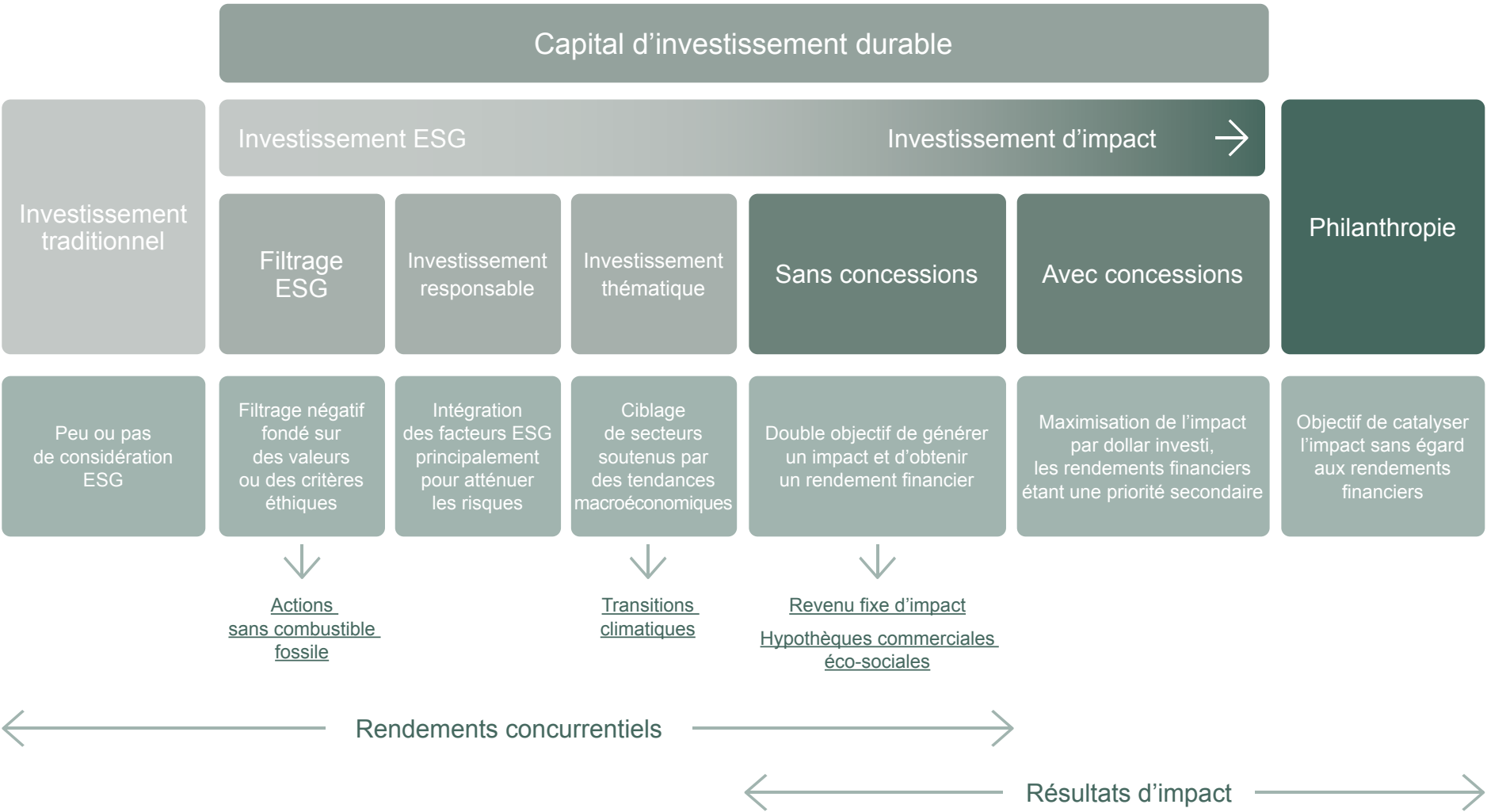
Solutions d'investissement durable

Nos solutions d'investissement durable permettent aux clients d'atteindre leurs objectifs financiers et de durabilité liés aux changements climatiques, à l'impact et aux Objectifs de développement durable (ODD) des Nations Unies. En associant des analyses rigoureuses et des outils pratiques, nous aidons les investisseurs à mieux comprendre les risques et les occasions liés à la durabilité au sein de leurs portefeuilles, grâce à une vaste gamme de solutions.

- **Fonds commun revenu fixe – Investissement d'impact**
- **Fonds commun éco-social en hypothèques commerciales**
- **Fonds communs de transition climatique**
- **Fonds commun sans combustible fossile**



Illustration 7 : Place occupée par les stratégies d'investissement durable et d'impact dans le spectre de l'allocation des capitaux



Fonds commun revenu fixe – Investissement d’impact

En 2015, nous avons adopté l’investissement d’impact pour répondre à l’intérêt croissant de nos clients et dans le cadre de notre étroite collaboration avec Co-operators. Notre stratégie d’impact vise à générer à la fois des rendements financiers concurrentiels et des retombées sociales ou environnementales positives et mesurables, en investissant non seulement dans les obligations vertes, mais aussi dans d’autres occasions susceptibles d’avoir une incidence réelle.

Lancé en 2018, le Fonds commun Addenda revenu fixe – Investissement d’impact a vu son actif atteindre 758 millions de dollars au 31 décembre 2025.

En 2023, Addenda est devenu le premier gestionnaire de portefeuille au monde à adopter les Normes mondiales de divulgation ESG du CFA Institute relative aux produits d’investissement pour une stratégie d’impact. Cette initiative témoigne de notre engagement en faveur de pratiques de divulgation rigoureuses⁷.

L’année 2025 a marqué le septième anniversaire de ce fonds, dont la performance a surpassé l’indice FTSE Canada Univers de 68 points de base depuis sa création, un résultat dont nous sommes particulièrement fiers.

Faits marquants du marché et des fonds

- En 2025, le marché canadien des obligations vertes, sociales et portant une étiquette ESG a continué de prouver sa solidité et sa résilience. Les nouvelles émissions ont ainsi atteint un total de 26 milliards de dollars, dépassant ainsi pour la quatrième année consécutive le seuil des 25 milliards.
- Une activité du marché, bien diversifiée entre les émetteurs et les secteurs, a ainsi renforcé les occasions d’investissement axées sur l’impact.
- Le Fonds commun Addenda revenu fixe – Investissement d’impact a franchi le cap des 750 M\$ d’actifs sous gestion, ce qui reflète la confiance soutenue des investisseurs et la demande croissante pour des investissements d’impact intentionnels et mesurables.

Nouvelles participations et engagements auprès des investisseurs

Le Fonds a obtenu un investissement important de la Fondation McConnell, confirmant ainsi son fort attrait auprès des institutions canadiennes qui poursuivent des objectifs précis. Il a réalisé ses premiers investissements dans des obligations communautaires par l’intermédiaire du Groupe TAQ, contribuant ainsi à la création d’offres d’emploi inclusives pour les personnes ayant des limitations fonctionnelles. Le Fonds s’est aussi impliqué dans un fonds d’investissement consacré au logement autochtone, renforçant ainsi son rôle dans le déploiement de capitaux dédiés à la vérité et à la réconciliation.



Nos cinq thèmes principaux



Changements
climatiques



Développement
communautaire



Éducation



Santé
et bien-être



Eau

⁷Disponible sur demande à info@addendacapital.com

Cadre d’impact d’Addenda pour les titres à revenu fixe

Le cadre d’impact pour les titres à revenu fixe cible les principaux enjeux en matière de durabilité qui, selon les Objectifs de développement durable, exigent une attention et des investissements accrus, et pour lesquels nous voyons des occasions d’investissement sur les marchés.

Notre cadre s’articule autour de cinq thèmes d’impact et de treize secteurs d’intérêt associés. Pour chaque investissement potentiel, l’équipe d’investissement durable évalue l’alignement avec au moins l’un de ces thèmes d’impact et vérifie sa conformité aux principes d’absence de préjudice important.

Au 31 décembre 2025, les investissements du fonds se répartissaient entre les thèmes d’impact et les secteurs d’intérêt suivants (illustrations 8 et 9).

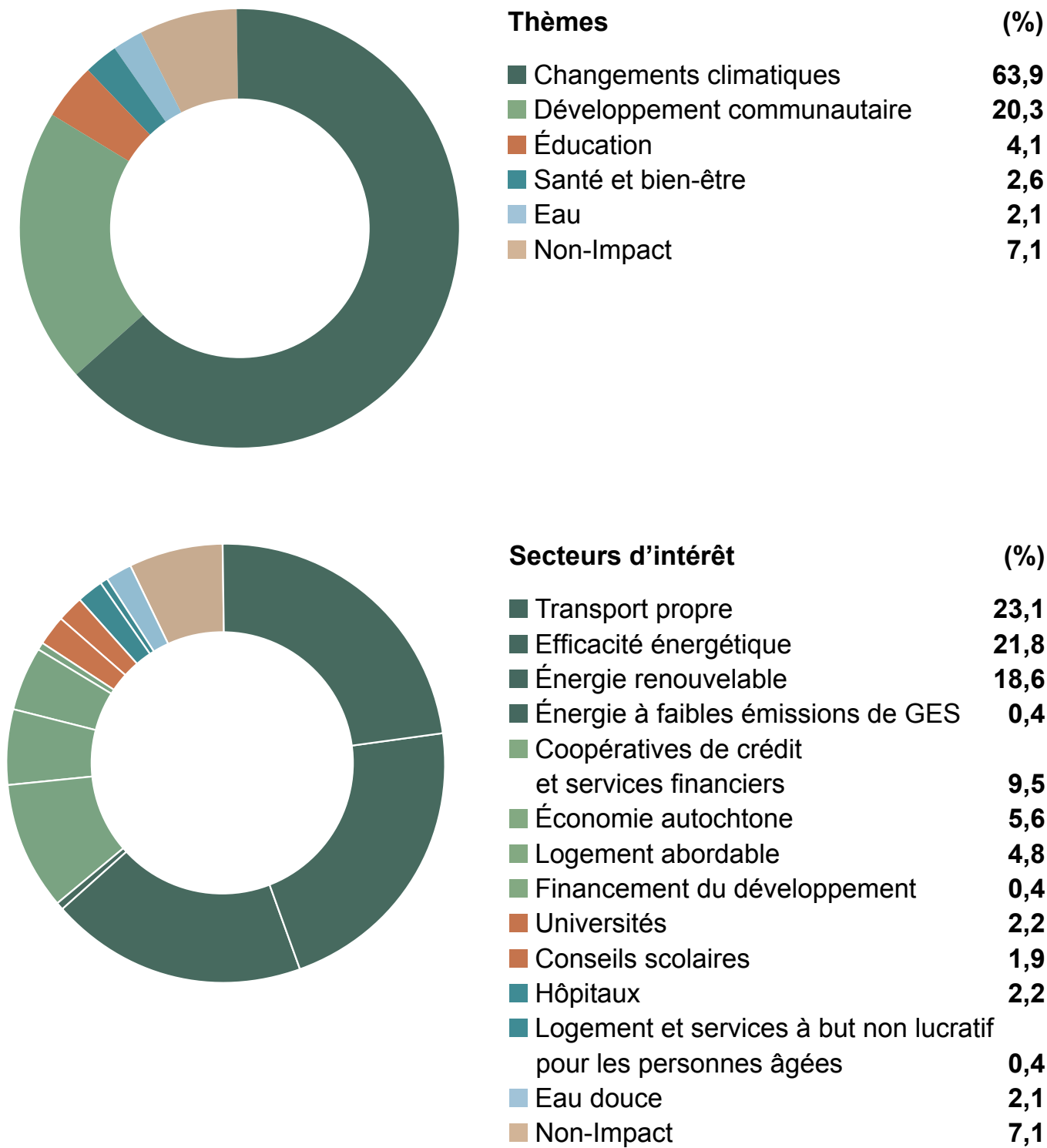
À titre d’exemple, un investissement dans un projet solaire serait associé au thème des changements climatiques dans le secteur d’intérêt des énergies renouvelables.

Chacun des secteurs d’intérêt d’investissement d’impact se conforme à des critères de qualification exclusifs approuvés par notre Comité d’investissement durable. Ces critères se fondent sur des normes et des pratiques exemplaires mondiales, comme les Principes relatifs aux obligations vertes de l’ICMA et la taxonomie de la Climate Bond Initiative (CBI).

Illustration 8 : Thèmes du fonds d’impact et secteurs d’intérêt⁸

Thèmes d’impact	Secteurs d’intérêt		ODD liés
 Changements climatiques	• Énergie renouvelable • Énergie à faibles émissions de GES	• Transport propre • Efficacité énergétique	   
 Développement communautaire	• Coopératives de crédit • Financement du développement	• Logement abordable • Occasions économiques pour les Autochtones	   
 Éducation	• Enseignement supérieur • Conseils scolaires		 
 Santé et bien-être	• Hôpitaux • Logement et services à but non lucratif pour les personnes âgées		  
 Eau	• Eau douce		

Illustration 9 : Répartition des investissements par thèmes et secteurs d'intérêt, agrégée par actifs sous gestion



Renforcer la diversification dans l'ensemble du portefeuille

Une série d'investissements à fort impact a maintenu un bon équilibre entre les priorités environnementales et sociales dans le portefeuille :

Santé : Projet d'agrandissement de l'Halifax Infirmary (emprunt obligataire de 1 G\$) – Contribution aux travaux de rénovation majeurs du Centre des sciences de la santé Queen Elizabeth II.

Santé : Trillium Health Partners – Financement de la construction d'un nouvel hôpital en Ontario.

Changements climatiques : Gouvernement du Canada (obligation verte à long terme de 1 G\$ sur 30 ans) – Soutien aux priorités nationales en matière de climat et d'environnement grâce à des investissements à long terme.

Éducation : Obligations universitaires (15 M\$ au total) – Renforcement des infrastructures et des capacités de recherche des établissements d'enseignement supérieur canadiens.

Développement communautaire – Autochtones : Banque de Montréal (obligation durable de 200 M\$) – Amélioration de l'accès au financement pour les peuples autochtones et les entreprises appartenant à des autochtones.

Développement communautaire – inclusion sociale : Groupe TAQ (série d'obligations communautaires de 5 M\$) – Financement des offres d'emploi valorisantes pour les personnes en situation de handicap.

Addenda a également joué un rôle de catalyseur en investissant dans la plus grande campagne d'obligations communautaires du Québec, contribuant ainsi à la croissance et à la professionnalisation de ce secteur émergent. Comme l'a déclaré Gabriel Tremblay, PDG du Groupe TAQ :

« Cet investissement est historique, tant pour Groupe TAQ fondé il y a 45 ans que pour l'essor des obligations communautaires, comme vecteur de développement économique des entreprises collectives québécoises. L'appui de taille d'Addenda Capital nous permettra de concrétiser des projets entrepreneuriaux qui changeront la vie de personnes ayant des limitations fonctionnelles et celle de leurs proches. »

– Gabriel Tremblay, PDG du Groupe TAQ

Étude de cas d'impact

Groupe TAQ — obligations communautaires



Fondé en 1979, le Groupe TAQ est une entreprise sociale à but non lucratif basée à Québec qui se consacre à la création d'emplois stables et de qualité pour des personnes avec des limitations fonctionnelles. Sur les 450 employés de l'entreprise, 73 % vivent avec des limitations fonctionnelles. En proposant des services d'externalisation diversifiés à ses partenaires, le Groupe TAQ contribue à faire progresser l'inclusion sociale et professionnelle partout dans la région.

En 2025, le Groupe TAQ a lancé une campagne de souscription pour des obligations communautaires au montant total de 5 millions de dollars afin d'offrir des emplois adaptés aux personnes en limitations fonctionnelles. L'investissement de 600 000 dollars d'Addenda Capital constitue l'un des engagements institutionnels les plus importants jamais enregistrés à ce jour en obligations communautaires au Québec. Le produit de cette émission d'obligations communautaires contribuera à un fonds de développement et d'acquisition destiné à préserver et à créer 50 emplois de qualité au cours des trois prochaines années. Les obligations qui offraient des rendements concurrentiels et conformes aux conditions du marché ont été émises à une échelle adaptée aux investisseurs institutionnels. Il s'agit là d'une rare occasion d'investissement dans des obligations communautaires alliant le rendement financier et l'impact social mesurable.

Emploi inclusif et intégration sociale

Grâce à ses partenariats avec des entreprises comme Faber Snowshoes, Chocolats Favoris, Biscuits Leclerc, Hitachi, Transcontinental et Beneva, le Groupe TAQ offre des services de sous-traitance qui favorisent l'intégration sociale et professionnelle de son personnel.

Mesures d'impact

Emploie environ 450 employés, dont 73 % sont des personnes ayant des limitations fonctionnelles.

TransAlta — obligations vertes



Disposant d'un portefeuille diversifié de centrales électriques au Canada, aux États-Unis et en Australie-Occidentale, TransAlta est l'un des plus grands producteurs d'électricité cotés en bourse du Canada. L'entreprise produit de l'énergie éolienne et solaire, de l'hydroélectricité et du gaz naturel. Autrefois connue pour sa production d'électricité à partir du charbon, TransAlta abandonne progressivement cette source pour des énergies sobres en carbone et renouvelables. Sa stratégie consiste à mettre l'accent sur la décarbonation tout en maintenant la fiabilité du réseau et l'abordabilité pour les clients.

Nous avons soutenu le cadre pour les obligations vertes de TransAlta, lequel vise à accélérer le déploiement d'énergies renouvelables et d'autres projets écologiques, notamment des installations de stockage d'énergie à grande échelle et à long terme. L'entreprise poursuit la décarbonation de ses activités et de celles de ses clients, et elle reste déterminée à atteindre la carboneutralité d'ici 2050.

Projets d'investissements

Horizon Hill Wind : Situé dans le comté de Logan, en Oklahoma, Horizon Hill Wind occupe la deuxième place des grands projets éoliens du portefeuille de développement des énergies renouvelables de TransAlta aux États-Unis, avec une capacité de 202 MW. Ce projet soutient son objectif visant à fournir à ses clients une énergie 100 % renouvelable à partir de ses sites d'exploitation à travers le monde.

Mesures d'impact potentielles

MWh d'énergie renouvelable produite et capacité de production d'énergie renouvelable (MW)

Fonds commun Éco-social – Hypothèques commerciales

Le Canada est confronté à une convergence d'importants défis structurels à long terme : la persistance des enjeux d'abordabilité du logement, les besoins croissants en soins de santé et au vieillissement de la population, ainsi que les contraintes en matière de transition et d'adaptation climatiques qui redéfinissent la façon dont les bâtiments sont financés, construits et exploités. Parallèlement, les collectivités partout au pays font face à un manque croissant d'infrastructures sociales. Parallèlement, les lieux essentiels au bien-être collectif et la cohésion sociale, tels que les équipements culturels, communautaires et de soins, peinent à accéder à du financement stable et à long terme.

Même si de nombreux investisseurs s'intéressent aux enjeux environnementaux et sociaux, il reste difficile de trouver des options d'investissement ayant une retombée mesurable au Canada. On le constate tout particulièrement dans le domaine des hypothèques commerciales, où l'investissement durable reste encore rare. Nous y avons vu l'occasion de proposer des solutions d'investissement transparentes et axées sur les rendements pour ce secteur.

Le Fonds commun Éco-social – Hypothèques commerciales a été créé pour allouer des capitaux aux thèmes environnementaux et sociaux qui, selon nous, constituent les fondements essentiels de la résilience économique future du Canada. Ce fonds vise à répondre aux besoins des propriétaires d'actifs qui cherchent à mieux harmoniser leurs investissements tout en étant au service des communautés canadiennes.

Faits saillants positifs

Le Fonds commun Éco-social – Hypothèques commerciales affiche de solides rendements financiers au fil du temps, de même que des retombées environnementales et sociales positives, qu'il s'agisse de logement abordable, de bâtiments écologiques, de la santé et de l'éducation, à vocation culturelle et communautaire. Il offre aussi un soutien aux emprunteurs issus de groupes sous-représentés. À la fin de 2025, les investissements de ce fonds ont contribué à l'obtention des résultats suivants :

33

logements abordables

48

logements coopératifs

679

logements pour personnes âgées et logements supervisés

128 635 pi²

de bâtiments désignés biens patrimoniaux (à titre de comparaison, un terrain de football américain mesure 57 600 pi²)

137 988 pi²

consacrés aux hôpitaux, aux soins de santé et aux services sociaux

789 702 pi²

dotés d'une certification de bâtiment vert, LEED ou BOMA BEST/ Built Green buildings

7

entités emprunteuses dont les actionnaires majoritaires sont des femmes ou des membres de minorités visibles



Faits saillants du marché

Tous types d’actifs confondus, notre Fonds commun Éco-social privilégie la résilience financière, la sélectivité et une allocation du capital axée sur l’impact. Le marché des bureaux poursuit sa reprise progressive, soutenu par une offre nouvelle à son plus bas niveau depuis 2019. La demande augmente pour les immeubles à fort taux d’occupation, où les améliorations en matière d’efficacité énergétique et de durabilité créent de la valeur à long terme – des caractéristiques de plus en plus recherchées par les occupants.

Le segment du commerce de détail demeure résilient, mais nous continuons de privilégier les centres de proximité et leurs services essentiels, qui jouent un rôle central au sein de leurs collectivités locales. Dans le logement multifamilial, la demande concerne avant tout les logements abordables ou socialement inclusifs. Nous soutenons les actifs existants et les nouveaux actifs abordables sur un marché où les taux de vacance demeurent faibles, tout en favorisant l’accessibilité financière, la qualité et la sécurité des locataires.

Une occasion émergente clé réside dans la rénovation écologique de bâtiments appartenant à de petits et moyens propriétaires, nombreux à ne pas disposer des ressources ni des certifications nécessaires (comme LEED ou BOMA BEST) pour entreprendre des mises à niveau énergétiques, malgré l’important potentiel de décarbonation des bâtiments existants. Notre fonds se situe en bonne position pour financer ces améliorations et soutenir les propriétaires qui n’ont peut-être pas accès aux grands investisseurs institutionnels. Il vient combler les lacunes entre les objectifs de durabilité et l’accès au financement, tout en répondant à la demande croissante pour des bâtiments modernes et écologiques.

Projet pilote
pour les prêteurs
(2025) GRESB⁹

score de 62/100, se classant
quatrième sur dix en Amérique
du Nord et établissant
une solide référence dans
le premier indice GRESB
destiné aux prêteurs

En participant à la première édition de l’évaluation GRESB des prêteurs immobiliers, nous avons pu obtenir une évaluation externe pertinente de la stratégie Éco-sociale - Hypothèques commerciales. Un classement à la quatrième place sur dix pairs nord-américains souligne la solidité de notre cadre de gouvernance, l’intégration des critères ESG dans la souscription et une vérification approfondie de la viabilité financière des emprunteurs et des biens immobiliers.

Cette évaluation démontre notre leadership en matière d’intégration des considérations environnementales et sociales tout au long du cycle de vie des prêts, en particulier pour les prêts axés sur l’impact et la gestion des risques. Puisqu’il s’agissait d’une année pilote, ces résultats constituent une référence claire et nous aident à recenser les domaines prioritaires à améliorer, tels que la collecte de données, la définition d’objectifs et le suivi continu des prêts. Pour conclure, les résultats du GRESB sont à l’image de notre engagement à promouvoir des retombées environnementales et sociales positives grâce à nos activités de crédit immobilier.



⁹Pour plus d’informations sur le travail de leadership du GRESB, consultez [gresb.com](https://www.gresb.com)

Cadre d’investissement Éco-social d’Addenda

Ce cadre s’articule autour de 5 thèmes écosociaux et 18 secteurs d’intérêt sous-jacents. L’équipe d’Investissement durable et celle des Hypothèques commerciales ont mis en place un processus d’évaluation hautement collaboratif afin de vérifier que chaque prêt est conforme aux objectifs, aux thèmes, aux secteurs d’intérêt du Fonds ainsi qu’aux objectifs pertinents des ODD des Nations Unies.

Par ailleurs, chacun des investissements doit respecter tous les seuils financiers minimaux, de même que les exigences fondamentales du fonds en matière de critères ESG. L’évaluation ESG finale du fonds peut également influencer sur la notation interne attribuée à une hypothèque commerciale. Toutes les hypothèques admissibles font l’objet d’une évaluation selon les principes d’absence de préjudice important, afin de

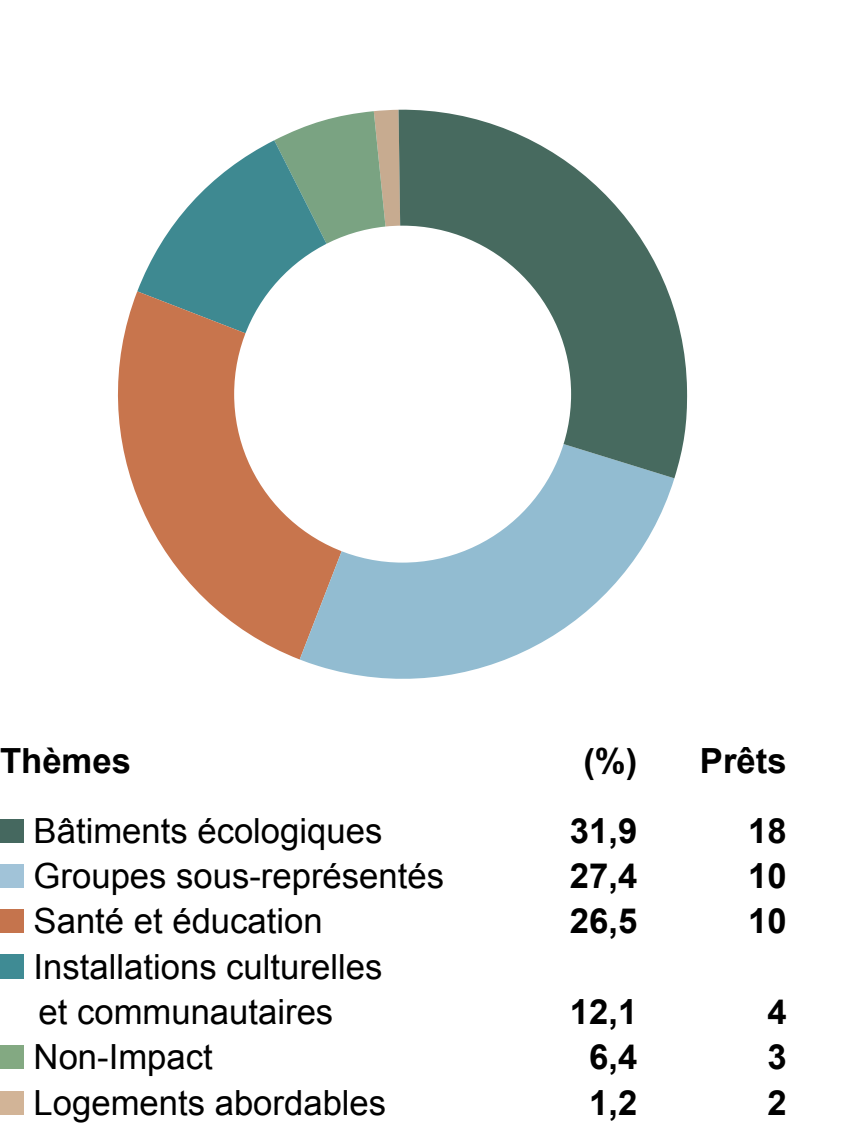
vérifier qu’elles n’entraînent pas de retombées environnementales négatives, comme la perte de biodiversité ou une pollution importante, et qu’elles n’ont pas de conséquences indésirables sur les collectivités locales.

Au 31 décembre 2025, les investissements du fonds se répartissaient selon les thèmes écosociaux suivants.

Illustration 10 : Thèmes et secteurs d’intérêt éco-sociaux¹⁰

Thèmes écologiques et sociaux	Secteurs d’intérêt	ODD liés
 Logement abordable	• Logement abordable • Coopérative d’habitation	  
 Bâtiments écologiques	• Efficacité énergétique • Énergies renouvelables • Gestion avancée de l’eau et des déchets	   
 Groupes sous-représentés	Entité emprunteuse détenue et contrôlée par des : • Minorités visibles • Femmes • Personnes handicapées • 2SLGBTQI+ • Autochtones	  
 Immeubles à vocation culturelle, communautaires et à but non lucratif	• Activités artistiques, musées et espaces récréatifs • Équipements de loisirs • Bâtiments patrimoniaux (désignation patrimoniale vérifiable) • Organismes de bienfaisance enregistrés	  
 Santé et éducation	• Hôpitaux, établissements de santé et services sociaux • Établissements d’enseignement • Logement pour les personnes âgées et logement supervisé • Logement étudiant	  

Illustration 11 : Répartition des investissements par thème



Étude de cas : Centres de soins de santé de l'île de Vancouver

Hôpitaux et établissements de soins de santé et de services sociaux, Colombie-Britannique

Thème d'impact Santé et éducation

Secteurs d'intérêt Établissements de soins de santé et de services sociaux



Image : Centres de soins de santé de l'île de Vancouver

Investissement

Ce prêt hypothécaire de 18,7 millions de dollars est consacré au refinancement de la dette liée à trois centres de soins primaires récemment construits à Nanaimo, Ucluelet et Duncan, en Colombie-Britannique, loués à l'Autorité sanitaire de l'île de Vancouver jusqu'en 2035.

Le prêt offre une prime de 25 points de base et un amortissement conservateur sur 20 ans, ce qui renforce notre exposition aux actifs médicaux essentiels et s'arrime à nos objectifs d'investissement d'impact.

La garantie comprend un recours complet à l'égard du groupe emprunteur et une garantie personnelle limitée à 20 %. Le promoteur possède une solide expérience dans le développement d'établissements médicaux spécialisés, avec une valeur nette se chiffrant entre 50 % et 99 % du montant du prêt.

Résultat d'impact

Ces centres permettront d'assurer un accès essentiel à des soins de santé primaires dispensés par des équipes médicales dans des communautés en pleine croissance et mal desservies, tout en allégeant la pression qui pèse sur les services d'urgence de la région.

Paramètres d'impact attendus

Les trois établissements devraient accueillir plus de 142 000 patients par an dans des communautés rurales.

Paramètres d'investissement

Taux d'intérêt nominal : 5,20 % | Ratio prêt-valeur : 71 % |
Couverture du service de la dette (RCSD) : 1,29x | Échéance : Le 1^{er} janvier 2036 |
Durée : 10 ans | Amortissement : 20 ans

Étude de cas : Projet District Lupel

Installations et travaux de modernisation visant à améliorer l'efficacité énergétique à Trois-Rivières, au Québec

Thème d'impact Bâtiments écologiques

Secteurs d'intérêt Installations et travaux de modernisation visant à améliorer l'efficacité énergétique



Investissement

Le projet District Lupel est un site industriel historique emblématique de la ville, qui remonte à l'époque de l'industrie papetière.

La phase 2 du réaménagement du quartier de Lupel renforce la valeur et la viabilité à long terme du site. Ce projet vise à transformer l'ancien complexe industriel Cascades Lupel en un accélérateur agroalimentaire, en ajoutant 125 000 p² de nouveaux locaux industriels spécialement conçus pour la production, la transformation, le stockage et la distribution par les entreprises agroalimentaires.

Cet investissement offre un rendement variable élevé assorti d'un taux plancher, fixé à un moment opportun dans un contexte de hausse des taux d'intérêt.

Résultat d'impact

La modernisation de ce site industriel désaffecté comprend l'installation d'un mur solaire à haut rendement et d'un circuit d'eau mixte (un système unique de circulation d'eau dans l'ensemble du bâtiment, permettant un chauffage et un refroidissement efficaces ainsi que la récupération de la chaleur résiduelle), ce qui réduit son empreinte écologique.

Paramètres d'impact attendus

- Réduction de 56,7 % de la consommation d'énergie actuelle par rapport au seuil de référence
- Réduction de 1 270 t d'équivalent CO₂/an (soit 98,8 % des émissions de GES)
- Économies annuelles de 162 350 \$ sur les coûts énergétiques

Paramètres d'investissement

Taux d'intérêt nominal : 6,95 % | Ratio prêt-valeur : < 70 % | RCSD : > 1,30x |
Échéance : le 10 octobre 2028 | Durée : 3 ans

Étude de cas : Résidence pour aînés Cambridge Manor

Résidences pour personnes âgées et logements accompagnés à Calgary, en Alberta

Thème d'impact Bâtiments écologiques | Santé et éducation

Secteurs d'intérêt Installations et travaux de modernisation visant à améliorer l'efficacité énergétique
Logements pour aînés et avec services de soutien



Image : Résidence pour aînés Cambridge Manor

Investissement

Cet établissement, qui a obtenu la certification « Built Green Gold », propose des services d'aide à l'autonomie et de soins de longue durée aux personnes âgées, grâce au soutien d'une fondation caritative à but non lucratif bien établie. Par ailleurs, ce titre offre une exposition à des fondamentaux de crédit solides et à un faible ratio d'endettement.

Il combine une exposition à des indicateurs de crédit de premier ordre avec des retombées sociales et environnementales positives.

Résultat d'impact

Cet investissement a un impact social considérable, car il élargit l'accès à des soins de qualité pour les personnes âgées tout en réduisant l'empreinte écologique d'un établissement à forte consommation d'énergie, comme en témoigne sa certification or de Built Green.

Paramètres d'impact attendus

- Amélioration de 32,4 % du rendement énergétique par rapport à la norme du secteur
- 158 lits de soins de longue durée, dont 60 réservés aux personnes atteintes de troubles de la mémoire, 56 lits en résidence-services privés et 26 lits privés

Paramètres d'investissement

Taux d'intérêt nominal sur 28,4 M\$: 3,67 % |
Taux d'intérêt nominal sur 10 M\$: 3,77 % | Ratio prêt-valeur : < 50 % |
RCSD : > 2,00x | Échéance : le 1^{er} mai 2051 | Durée : 30 ans

Fonds communs de transition climatique – Actions

Afin d’aider nos clients à atteindre leurs objectifs de carboneutralité, nous offrons deux fonds communs de transition climatique : un fonds canadien et un fonds international. En tant que gestionnaire d’actifs canadien, nous sommes conscients de l’importance d’une approche intersectorielle pour l’atteinte des objectifs de carboneutralité à l’échelle du pays.

L’illustration 12 montre la trajectoire que le Canada doit suivre pour atteindre sa cible de réduction des émissions de 2030, catégorisée par secteur.

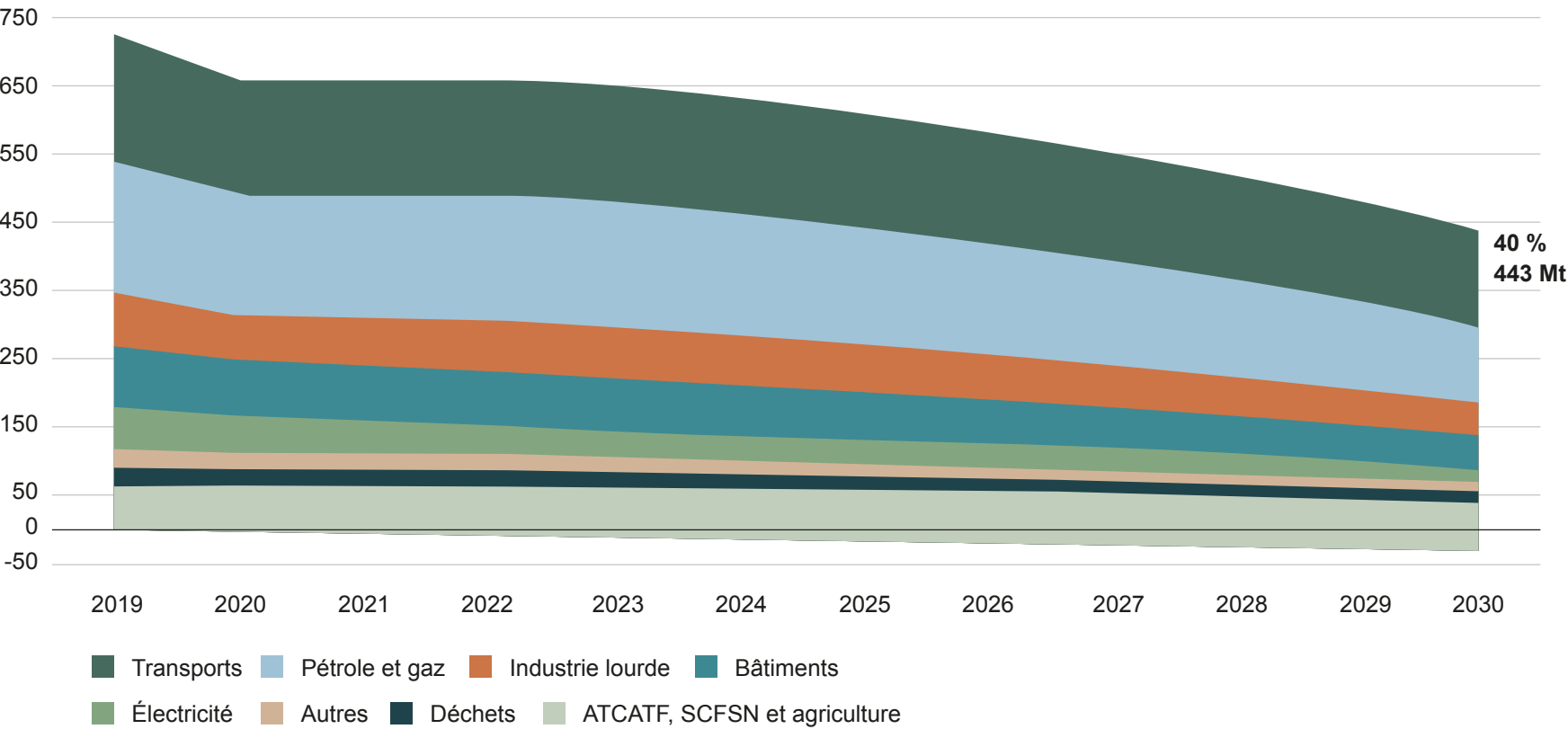
En proposant des fonds communs de transition climatique, nous visons à favoriser la décarbonation dans tous les secteurs au moyen de décisions d’investissement stratégiques et d’un engagement proactif. Grâce à des analyses minutieuses et à une vérification diligente, nous évaluons les entreprises qui prennent des engagements en matière de transition climatique et surveillons leurs progrès. Notre engagement actif cible les secteurs à fortes émissions, tels que le pétrole et le gaz, l’industrie lourde, les transports, les biens de consommation et l’agriculture. Nous encourageons les entreprises à décarboner leurs activités et à saisir les occasions liées à la transition climatique, tout en s’adaptant aux risques qui y sont associés.

Les entreprises des Fonds communs de transition climatique – Actions canadiennes et internationales ont un niveau de maturité plus avancé dans leur transition climatique que leurs indices de référence respectifs – l’indice composé S&P/TSX et l’indice MSCI EAEO (voir illustration 13).

Au cours des dernières années, certaines entreprises ont marqué le pas ou sont revenues sur leurs engagements en matière de transition climatique. Sur le plan géopolitique, économique ou réglementaire, des vents contraires se sont fait sentir, en particulier en Amérique du Nord.

Illustration 12 : Trajectoire du Canada vers 2030

Émissions de gaz à effet de serre (Mt CO₂ éq)



À titre d'exemple, au début de l'année 2025, plusieurs des grandes institutions financières canadiennes se sont retirées du Net Zero Banking Alliance, symbolisant un recul général des entreprises en matière d'action pour le climat.

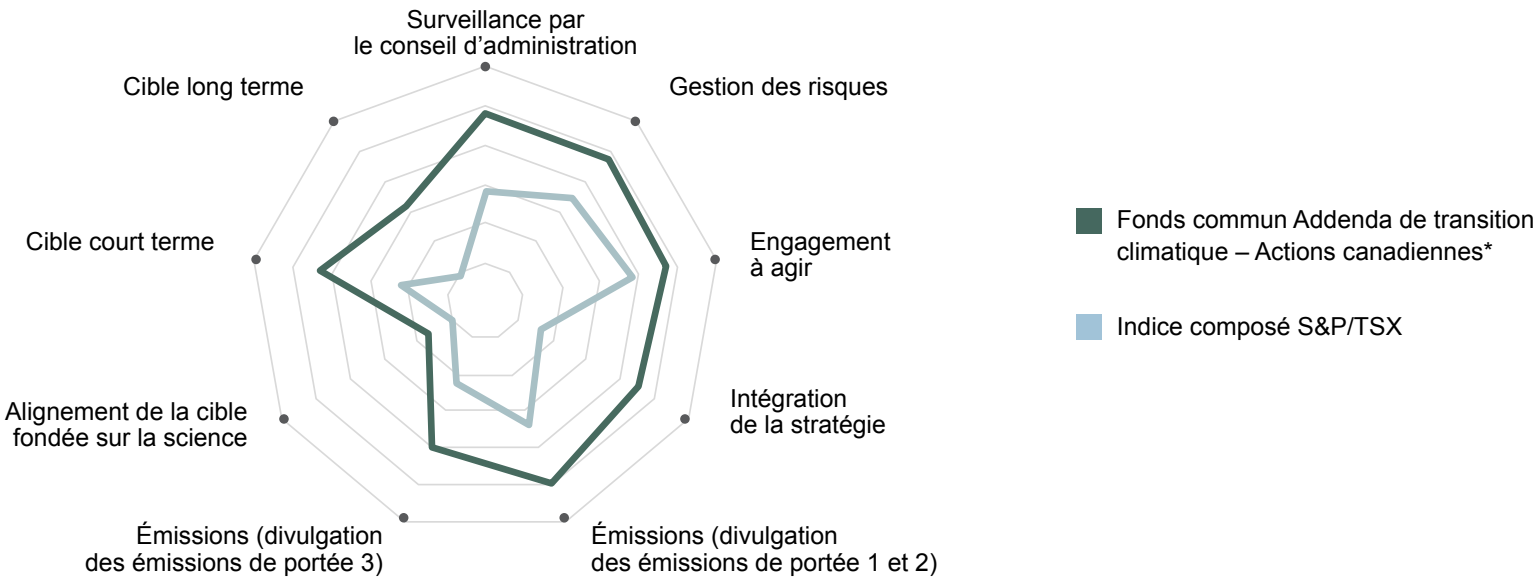
Les virages politiques, notamment les débats sur la tarification du carbone dans le secteur industriel et l'adoption de lois contre l'écoblanchiment au Canada, ont semé le doute dans de nombreux secteurs sur la trajectoire à suivre¹¹. Un environnement politique favorable s'avère essentiel pour assurer la priorité à la décarbonation à long terme et un avantage concurrentiel aux investissements soutenus dans la transition. Dans un contexte mondial de généralisation des conflits, la sécurité énergétique devient une considération toujours plus importante. Une production locale et diversifiée d'énergie renouvelable, plus facile à déployer rapidement que les systèmes aux combustibles fossiles ou à l'énergie nucléaire, est appelée à devenir un facteur chaque fois plus déterminant.

L'engagement constitue l'un des piliers de nos Fonds communs de transition climatique. Nous organisons régulièrement des rencontres avec les entreprises dans lesquelles nous investissons afin de les inciter à prendre des engagements climatiques ambitieux et les informer des pratiques exemplaires, Au 31 décembre 2025, nous avons organisé 28 réunions d'engagement stratégique avec des entreprises nationales et internationales, au cours desquelles nous avons abordé divers thèmes : plans de transition, analyse de scénarios, programmes de capex, activités de lobbying non adaptées aux enjeux climatiques, rémunération alignée sur les objectifs climatiques.

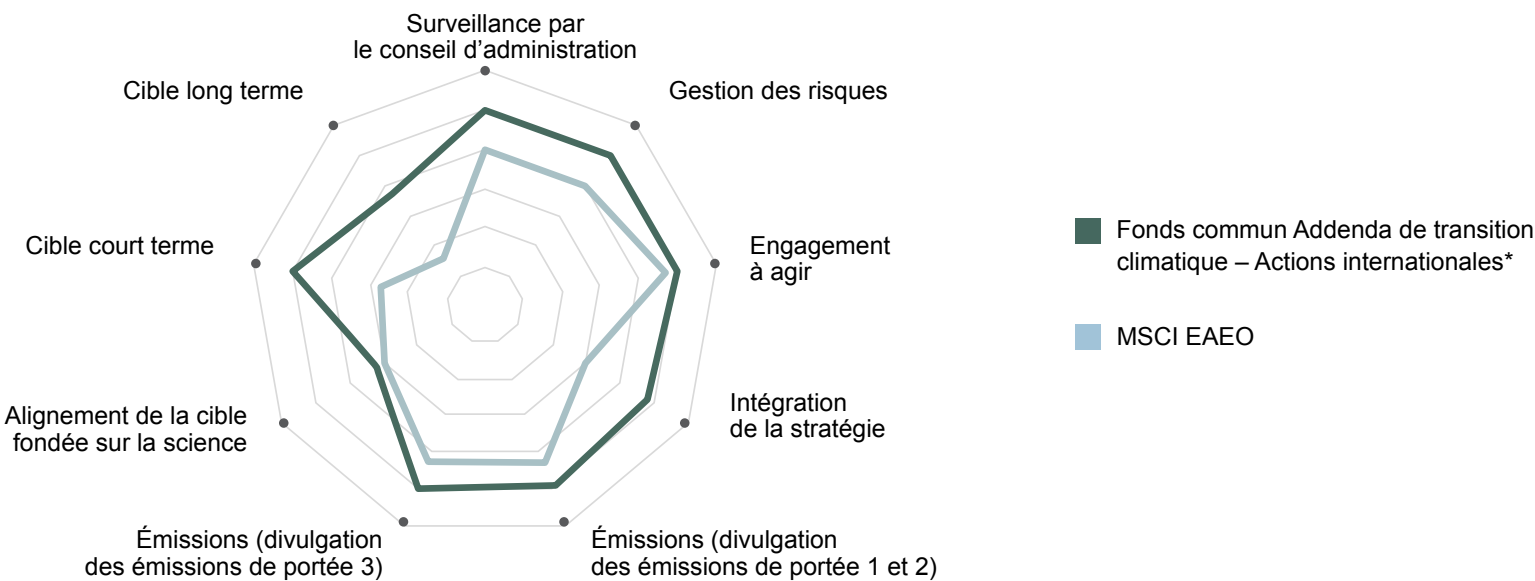
Pour plus d'informations sur le rendement des fonds en matière de réduction des émissions, veuillez consulter l'annexe.

Illustration 13 : Maturité des Fonds communs de transition au 31 décembre 2025 par rapport à celle de l'indice*

Fonds commun de transition climatique – actions canadiennes



Fonds commun de transition climatique – actions internationales



¹¹ 4 of Canada's biggest banks leave Mark Carney-led climate initiative — CBC News (en anglais)

*L'axe représente le pourcentage de sociétés en portefeuille ou de l'indice de référence correspondant à chaque mesure de la transition climatique. Plus on s'éloigne du centre, plus la valeur est élevée.

Étude de cas en transition climatique

Wheaton Precious Metals

Fonds commun d'actions canadiennes



Wheaton Precious Metals est une société multinationale canadienne spécialisée dans l'acquisition de droits sur la production future de métaux précieux. Wheaton constitue un investissement solide dans la transition climatique, car son portefeuille comprend des métaux essentiels aux technologies propres, tels que l'argent et le cobalt pour les panneaux solaires et les batteries, de même que les métaux du groupe des platineux, dont le platine et le palladium, utilisés dans les applications liées à l'hydrogène et aux technologies industrielles de décarbonation. Bien que la plupart des émissions de Wheaton soient attribuables à ses partenaires miniers, l'entreprise a exercé une influence considérable sur la décarbonation tout au long de sa chaîne de valeur : 86 % de ses émissions financées de portée 3 pour 2023 sont désormais associées à des objectifs de réduction alignés sur les recommandations scientifiques¹². L'influence de Wheaton est également associée à un soutien financier pour la décarbonation sur le site de ses partenaires, sous la direction de son comité dédié aux solutions climatiques.

Lors d'un entretien avec le conseil d'administration de Wheaton, Addenda a réaffirmé que la solidité de la gouvernance constitue un facteur clé de la poursuite de ces progrès. Les administrateurs ont en effet souligné le rôle essentiel des encouragements actifs du conseil et des incitations à l'intention de la direction pour piloter l'action climatique dans tout le réseau de Wheaton. Grâce aux objectifs validés par la Science-based Targets Initiative (SBTi), à des rapports transparents et à une cible ambitieuse de carboneutralité, son influence sur l'ensemble de la chaîne de valeur minière et sa position axée sur les minéraux critiques, Wheaton se positionne comme le catalyseur sérieux d'une exploitation minière sobre en carbone et un contributeur à la transition énergétique à grande échelle.

¹²Wheaton Precious Metals 2024 Climate Report (en anglais)
Images : Wheaton Precious Metals, Taiwan Semiconductor Manufacturing Company

Taiwan Semiconductor Manufacturing Company

Fonds commun d'actions internationales



TSMC est le plus grand fabricant de semi-conducteurs au monde et compte parmi ses clients de grandes entreprises technologiques comme Apple, AMD et NVIDIA. Malgré les défis géopolitiques et les incertitudes liées aux droits de douane, l'entreprise maintient à Taïwan ses capacités de production les plus avancées tout en poursuivant son expansion à l'échelle mondiale afin de réduire les risques. Sa croissance est soutenue par des tendances de fond telles que l'intelligence artificielle, la numérisation et la relocalisation des chaînes d'approvisionnement technologiques, qui alimentent une forte demande à long terme pour les puces électroniques de pointe.

L'avantage concurrentiel de TSMC repose sur des décennies d'expertise technique, des coûts de changement élevés pour sa clientèle, une gestion hautement spécialisée de sa chaîne d'approvisionnement et sa position unique de chef de file mondial dans la fabrication de puces de technologie avancée. Cette combinaison de facteurs rend particulièrement difficile l'émergence de concurrents capables de reproduire ses capacités à grande échelle.

TSMC a formulé des engagements précis en matière de transition climatique. Elle s'est engagée à atteindre la carboneutralité d'ici 2050 grâce à un investissement soutenu dans des initiatives écologiques et au déploiement de technologies permettant de réduire la consommation d'énergie et les émissions de carbone. D'ici 2030, l'entreprise vise à s'approvisionner à 60 % en électricité issue d'énergies renouvelables pour l'ensemble de ses activités. Elle projette également de mettre en place une chaîne d'approvisionnement sobre en carbone auprès de ses partenaires et fournisseurs. TSMC veut également promouvoir l'innovation en matière de produits à faible empreinte carbone, notamment par la recherche et le développement de puces à très faible puissance (ULP) afin de réduire les émissions sur le cycle de vie grâce à une meilleure efficacité énergétique lors de l'utilisation finale.

Les principales priorités en matière d'engagement portent sur l'intégration des émissions de portée 3 importantes dans la cible de réduction des émissions de 2030, l'accélération des progrès en matière d'approvisionnement en énergies renouvelables sur le marché national afin de soutenir une décarbonation progressive, ainsi que l'atteinte d'un équilibre judicieux entre le bilan carbone des activités et la croissance rapide de la demande en puces d'IA. Ces secteurs d'intérêt veillent à ce que la trajectoire de décarbonation de TSMC reste crédible, se conforme aux réalités commerciales et reste en phase avec la transition systémique globale en cours dans toute la chaîne de valeur des semi-conducteurs.



Fonds commun sans combustible fossile – Actions mondiales

Notre Fonds commun sans combustible fossile offre une exposition aux actions mondiales tout en évitant délibérément les entreprises dont les modèles économiques restent fortement liés au secteur des combustibles fossiles. Conformément à nos critères de sélection, le fonds exclut les émetteurs qui tirent plus de 10 % de leur chiffre d'affaires des activités suivantes : extraction, production, raffinage ou transport de combustibles fossiles, approvisionnement en équipements et prestation de services destinés à ces secteurs, ou production d'électricité à partir de combustibles fossiles.

En éliminant l'exposition aux modèles économiques dépendants des énergies fossiles, le fonds réduit la sensibilité du portefeuille aux risques de transition, tels que le durcissement des réglementations climatiques et la tarification du carbone.

Le fonds est un outil efficace pour les investisseurs à la recherche d'une exposition aux actions mondiales et désireux de minimiser leur exposition aux énergies fossiles.



4

Intendance

Plaidoyer en faveur des politiques et des normes	44
Engagement des entreprises et des sociétés en portefeuille	46
Vote par procuration	50
Influence et collaboration avec l'industrie	51
Leadership éclairé	54

Plaidoyer en faveur des politiques et des normes

L'intendance constitue un élément central de notre approche visant à améliorer le rendement à long terme des investissements et à favoriser des retombées positives en matière de durabilité et de lutte contre les changements climatiques pour nos clients. Nous définissons l'intendance comme un engagement actif auprès des décideurs publics et des organismes de normalisation en vue de promouvoir des marchés financiers durables et une réelle transition économique. Elle comprend aussi un engagement direct auprès des sociétés en portefeuille et l'exercice de nos droits de vote par procuration.

À notre avis, l'engagement contribue à faire évoluer l'ensemble des industries et des secteurs en améliorant la communication d'informations, la transparence et le rendement. Ces améliorations permettent aux investisseurs de mieux intégrer les enjeux critiques, notamment les changements climatiques et les droits de la personne, dans leur prise de décision.



Addenda s'engage à faire progresser activement les politiques climatiques, à promouvoir des marchés financiers durables et à soutenir l'intégration des considérations climatiques et de durabilité dans les efforts de normalisation, de divulgation et de transparence. Nous prenons la défense des pratiques améliorées et normalisées en matière de déclaration et de gestion des risques liés à la durabilité et au climat, et nous poursuivons notre collaboration avec les investisseurs et les émetteurs pour progresser dans ces domaines.

Au cours de l'année écoulée, notre intendance systémique s'est concentrée et continue de mettre l'accent sur les domaines prioritaires suivants :

- Recenser et promouvoir les normes, les politiques et les cadres réglementaires favorisant la mise au point et l'adoption de pratiques exemplaires en matière de placement durable.
- Plaider en faveur d'une tarification du carbone industriel claire et cohérente en engageant des discussions avec le gouvernement fédéral, notamment en signant avec Co-operators une lettre adressée au premier ministre soulignant l'importance d'une telle tarification pour maintenir la certitude quant à la réglementation et soutenir les investissements dans les projets de réduction des émissions au Canada.
- Contribuer à l'élaboration de cadres de finance durable et de lignes directrices sur le financement de la transition pour un avenir sobre en carbone, grâce à notre collaboration avec l'Accélérateur de transition, Nouvelle économie Canada et l'Initiative canadienne de droit climatique.
- Fournir nos commentaires et notre soutien aux initiatives visant à plafonner les émissions de méthane, en reconnaissant qu'il s'agit là d'une source particulièrement forte d'émissions de gaz à effet de serre.
- Participer aux grands groupes de réflexion du secteur, comme celui de l'Association pour l'investissement responsable (AIR), le Forum des politiques publiques et l'Initiative canadienne de droit climatique (ICDC), afin de définir des positions sur le placement durable, la divulgation et la transparence du marché.
- Fournir des commentaires détaillés au Conseil canadien des normes d'information sur la durabilité (CCNID) dans le cadre de la consultation sur les normes de divulgation canadiennes en matière de durabilité NCID 1 et NCID 2.
- Défendre l'action climatique et l'investissement d'impact en soutenant les initiatives des principaux réseaux d'investisseurs, notamment Engagement climatique Canada et Climate Action 100+, en collaborant à la rédaction de plaidoyers en matière de politique publique sur la tarification du carbone et en contribuant à la recherche nationale sur l'investissement d'impact par l'intermédiaire du Groupe de travail canadien sur l'investissement d'impact (GTCII).
- Présenter des observations sur la planification de la transition au Groupe de travail sur la publication d'informations financières relatives à la nature (TNFD), en insistant sur la nécessité d'intégrer les considérations relatives à la nature, au climat et aux questions sociales dans des plans globaux de transition.
- Renforcer notre engagement en faveur d'une transition juste et des droits des peuples autochtones en intégrant ces priorités dans nos activités de défense des politiques publiques et nos collaborations avec les investisseurs. Nous avons notamment co-organisé une table ronde nationale pour explorer un cadre de finance durable autochtone avec la First Nations Major Projects Coalition (FNMPC) et le Conseil de gestion financière (CGF) des Premières Nations.
- Cette collaboration nous a permis de publier des conclusions et des recommandations sur l'élaboration d'un cadre pour les obligations durables autochtones, en vue de faciliter un financement abordable et de combler le manque d'investissements dans les infrastructures autochtones.

En 2025, cette collaboration a pris plusieurs formes complémentaires, notamment la campagne sur la non-divulgation du CDP, le Groupe de travail canadien sur l'investissement d'impact, les engagements coordonnés par SHARE sur les droits des travailleurs et la réconciliation avec les Autochtones, ainsi que des coalitions intersectorielles, telles qu'Électrifier le Canada et Nouvelle économie Canada. Grâce à ces initiatives, nous continuons de collaborer avec des investisseurs de premier plan pour encourager une action progressive des entreprises face au changement climatique, à la perte de biodiversité, aux risques liés à l'eau et aux enjeux d'équité, ainsi qu'en faveur de la transition vers une économie bas carbone et inclusive.



Élaboration de la taxonomie verte et de transition du Canada avec Business Future Pathways

Addenda participe activement à l'initiative Business Future Pathways visant à élaborer la taxonomie verte et de transition du Canada. Il s'agit d'une initiative essentielle à la construction d'une économie tournée vers l'avenir : une taxonomie crédible et scientifique pour apporter la clarté, la cohérence et la confiance des marchés nécessaires afin de canaliser les capitaux vers des activités qui favorisent véritablement la transition du Canada vers la carboneutralité. En réduisant le risque d'écoblanchiment, en améliorant la comparabilité des divulgations et en permettant aux investisseurs, aux organismes de réglementation et aux entreprises de prendre des décisions de financement en fonction d'engagements climatiques nationaux et de pratiques exemplaires mondiales, une taxonomie bien conçue constitue la pierre angulaire de toute progression efficace.

Au moment où le Canada s'apprête à mettre en œuvre cette taxonomie, les prochaines années s'annoncent décisives. Cette période exigera des consultations continues, des tests d'application et des orientations spécifiques pour chaque secteur, de même que des efforts d'harmonisation de la taxonomie avec les cadres internationaux afin de maximiser l'interopérabilité. Addenda reste déterminée à fournir son expertise et son leadership au cours de l'évolution de ce cadre, en soutenant la mise en place d'outils pratiques et crédibles pour les institutions financières, les émetteurs et les parties prenantes de l'économie réelle.



Engagement des entreprises et des sociétés en portefeuille

Approche

Nous échangeons constamment sur les grandes questions avec les entités dans lesquelles nous investissons, qu'il s'agisse d'émetteurs d'actions ou d'obligations, ou d'organismes publics et de banques de développement. Pour ce faire, nous nous basons sur des études approfondies et une solide connaissance de leur environnement opérationnel. Nous étayons ainsi nos engagements directs et nos décisions de vote par procuration, ainsi que nos initiatives de collaboration. Nous échangeons avec la direction ou le conseil d'administration des entreprises sur les questions qui nécessitent une meilleure compréhension de leur approche, ou suscitent des préoccupations particulières concernant la stratégie, la gouvernance, la rémunération, la gestion des risques, le rendement ou la divulgation. Nous prenons nos décisions en matière d'investissement conformément à nos processus internes de diligence raisonnable et de gestion d'actifs, et en participant à des initiatives stratégiques de collaboration externe.

L'évaluation des pratiques, des rendements et des résultats en matière de développement durable dans l'économie réelle, ainsi que la promotion de ces pratiques, nous aident à protéger et à accroître la valeur des investissements de nos clients. Les saines pratiques commerciales impliquent le respect des droits et des points de vue des peuples autochtones. Elles exigent aussi un suivi et une intervention en cas de violation potentielle des droits de la personne et des normes internationales et, entre autres, des droits du travail. L'illustration 14 présente nos principaux thèmes d'engagement récents. Pour plus de détails sur nos activités d'engagement, y compris notre approche d'escalade, veuillez vous reporter à notre plus récente [Politique d'intendance](#).

Illustration 14 : Thèmes d'engagement et critères d'évaluation d'Addenda



Changements climatiques



Nature



Droits de la personne
et réconciliation avec
les peuples autochtones



Gouvernance

Engagement collaboratif

La collaboration est au cœur de notre approche d'intendance. De concert avec d'autres investisseurs et groupes sectoriels, nous encourageons les entreprises dans lesquelles nous investissons à se fixer des priorités communes et à obtenir des résultats mesurables. Depuis 2018, nous participons à Climate Action 100+, une initiative d'engagement menée par des investisseurs qui travaillent directement avec les entreprises affichant les plus hauts niveaux d'émission de gaz à effet de serre au monde.

En 2021, nous sommes devenus l'un des participants fondateurs d'Engagement climatique Canada (ECC), une initiative de mobilisation des investisseurs canadiens favorisant le dialogue entre le secteur financier et l'industrie afin de promouvoir une transition juste vers la carboneutralité. Dans le cadre de missions de conseil stratégique auprès de l'Association pour l'investissement responsable (AIR), notre président et chef de la direction a suggéré que l'AIR et l'Association des actionnaires pour la recherche et l'éducation (SHARE) forment un secrétariat conjoint d'ECC. Nous codirigeons les équipes d'engagement d'ECC pour ATCO, Enbridge et Loblaw.

En 2023, nous avons renforcé ces efforts en nous joignant à Nature Action 100 et à l'initiative Valuing Water Finance de Ceres, et en collaborant avec d'autres investisseurs pour inciter les entités dans lesquelles nous investissons à prendre des mesures ambitieuses en matière de changement climatique, de protection de la nature, de biodiversité et de gestion responsable de l'eau.

En 2025, Roger Beauchemin, président et chef de la direction d'Addenda, a participé activement à deux instances consultatives consacrées à la transition durable et à la finance responsable. Il siège au Conseil consultatif de l'Accélérateur de transition, un organisme qui promeut des solutions systémiques en faveur de la carboneutralité. Il siège aussi au Conseil consultatif de l'Institute for sustainable finance (ISF), en tant que conseiller

externe, où il soutient la recherche et la promotion des pratiques exemplaires en matière de finance durable partout au Canada.

En 2025, notre équipe d'investissement durable a mené 34 engagements stratégiques auprès de 28 entreprises. Ces engagements portaient dans 43 % des cas sur des sujets environnementaux, la transition climatique constituant une priorité majeure. Nous avons également abordé les thèmes de la vérité et de la réconciliation avec les peuples autochtones, de la nature et de la biodiversité, ainsi que des questions de politique publique et de gouvernance.

L'illustration 16 montre qu'en 2025, nos efforts d'intendance se sont principalement concentrés sur la transition climatique et les droits des peuples autochtones. Nous avons aussi abordé un certain nombre d'autres questions cruciales, telles que la biodiversité, le lobbying, l'eau, les rapports, la transparence, la composition des conseils d'administration, la rémunération et la cybersécurité.

Outre les activités présentées à l'illustration 16, nous avons également soutenu les efforts d'engagement menés par SHARE, lesquels ne figurent pas dans le graphique. En plus de nos engagements stratégiques directs, notre partenariat avec SHARE a donné lieu à des échanges avec 147 entreprises sur le climat, la réconciliation avec les peuples autochtones, le travail décent et les inégalités, les répercussions sociales et la résilience. SHARE a également déposé 11 propositions d'actionnaires. Nous détenons des participations dans 140 des 147 entreprises avec lesquelles nous avons dialogué par l'intermédiaire de SHARE.

Addenda a voté en faveur des AGA hybrides lors de plusieurs récentes résolutions d'actionnaires qui ont obtenu un soutien majoritaire, notamment auprès d'Air Canada, de la Banque de Montréal et de la Banque Royale du Canada.



L’intendance se trouve dans un contexte de divulgation en constante évolution

L’année 2025 a été marquée par des courants défavorables importants pour la divulgation ESG au Canada. Les Autorités canadiennes en valeurs mobilières (ACVM) ont suspendu leurs travaux sur leur projet de divulgation d’informations relatives au climat, ce qui nous a amenés à encourager les émetteurs à maintenir la transparence en recourant à des normes largement reconnues et à communiquer clairement tout changement concernant le calendrier de divulgation. L’adoption du projet de loi C-59, qui a modifié la Loi sur la concurrence pour y introduire des dispositions explicites contre l’écoblanchiment, a renforcé le contrôle des informations divulguées par les entreprises en exigeant que celles-ci étayent les allégations relatives à leurs produits par des « essais adéquats et appropriés »¹³ et respectent des normes plus strictes en matière d’allégations environnementales. Par conséquent, nombre d’émetteurs ont fait montre de plus de prudence dans leurs divulgations et leurs rapports sur le développement durable. Cette évolution s’est traduite par une recrudescence de l’écomutisme.¹⁴ À titre d’exemple, les entreprises membres de la Pathways Alliance¹⁵ ont supprimé de leurs sites web les contenus concernant le développement durable¹⁶. Les analyses montrent également un léger repli chez certaines entreprises de l’indice S&P/TSX, principalement en raison de l’ajout de clauses de non-responsabilité ou de la modification ou du retrait de certaines informations sur l’environnement à la fin 2024 et en 2025¹⁷.

Face à cette surveillance accrue des normes de divulgation en matière de développement durable, notre réaction a consisté à lancer une initiative pilote d’engagement sur la surveillance des risques climatiques par les conseils d’administration au sein d’un groupe d’entreprises. Ce projet pilote portait sur les mécanismes de gouvernance les plus révélateurs de pratiques climatiques crédibles :

1. définition claire du mandat des comités en matière de surveillance climatique;
2. validation et divulgation de l’expertise climatique des membres du conseil d’administration dans la grille des compétences;
3. publication d’un journal de formation du conseil d’administration avec la participation d’un tiers;
4. intégration explicite des indicateurs climatiques dans les plans de rémunération des dirigeants à court et à long terme.

Nous avons également intensifié notre plaidoyer en faveur de la nomination, au sein des conseils, d’administrateurs dotés d’une expertise en matière de climat et de durabilité afin de remplir leurs obligations fiduciaires. Un assouplissement des obligations de divulgation dans les rapports publics prévues par la loi C-59 ne signifie pas pour autant une inaction. On insiste plutôt sur la nécessité pour les investisseurs d’exiger de solides capacités de gouvernance qui démontrent des progrès tangibles et soutiennent des programmes de durabilité crédibles, alors que les normes de divulgation et les cadres de déclaration continuent d’évoluer.

¹³[Loi sur la concurrence, L.R.C. 1985, ch. C-34, art. 74.01\(1\)\(b.1\), telle que modifiée par le projet de loi C-59, L.C. 2024](#)

¹⁴L’écomutisme peut se définir comme le fait, pour une organisation, de minimiser ou d’éviter intentionnellement toute communication publique concernant ses objectifs et ses progrès en matière de cibles climatique ou d’ESG. L’intention est souvent de réduire les risques juridiques, politiques ou de réputation – même si les travaux se poursuivent à l’interne <https://doi.org/10.1016/j.igd.2025.100222> (en anglais)

¹⁵Il s’agit d’un consortium de cinq grands producteurs canadiens de sables bitumineux – Suncor, Cenovus, Imperial Oil, Canadian Natural Resources et ConocoPhillips – récemment rebaptisé Oil Sands Alliance (Alliance des sables bitumineux), qui collabore sur des projets de réduction des émissions, tels que la proposition d’un réseau de capture et de stockage du carbone, dans l’objectif déclaré d’atteindre la carboneutralité d’ici 2050.

¹⁶[Canadian oil industry group pulls climate messages over anti-greenwashing rules | Reuters](#) (en anglais)

¹⁷[Unpacking Big Oil’s fierce pushback against new truth-in-advertising rules | Canada’s National Observer: Climate News](#) (en anglais)

¹⁸L’adjectif « multiple » qualifie les thèmes concernant plusieurs sujets ESG à la fois (p. ex., « Rapports et transparence »)

Illustration 15 : Répartition des sujets d’engagement en 2025 (sur un total de 82)

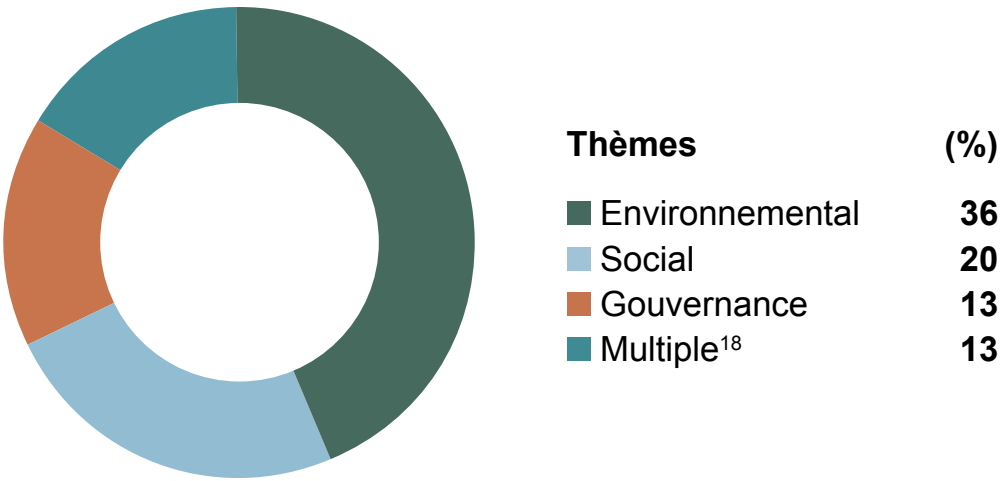
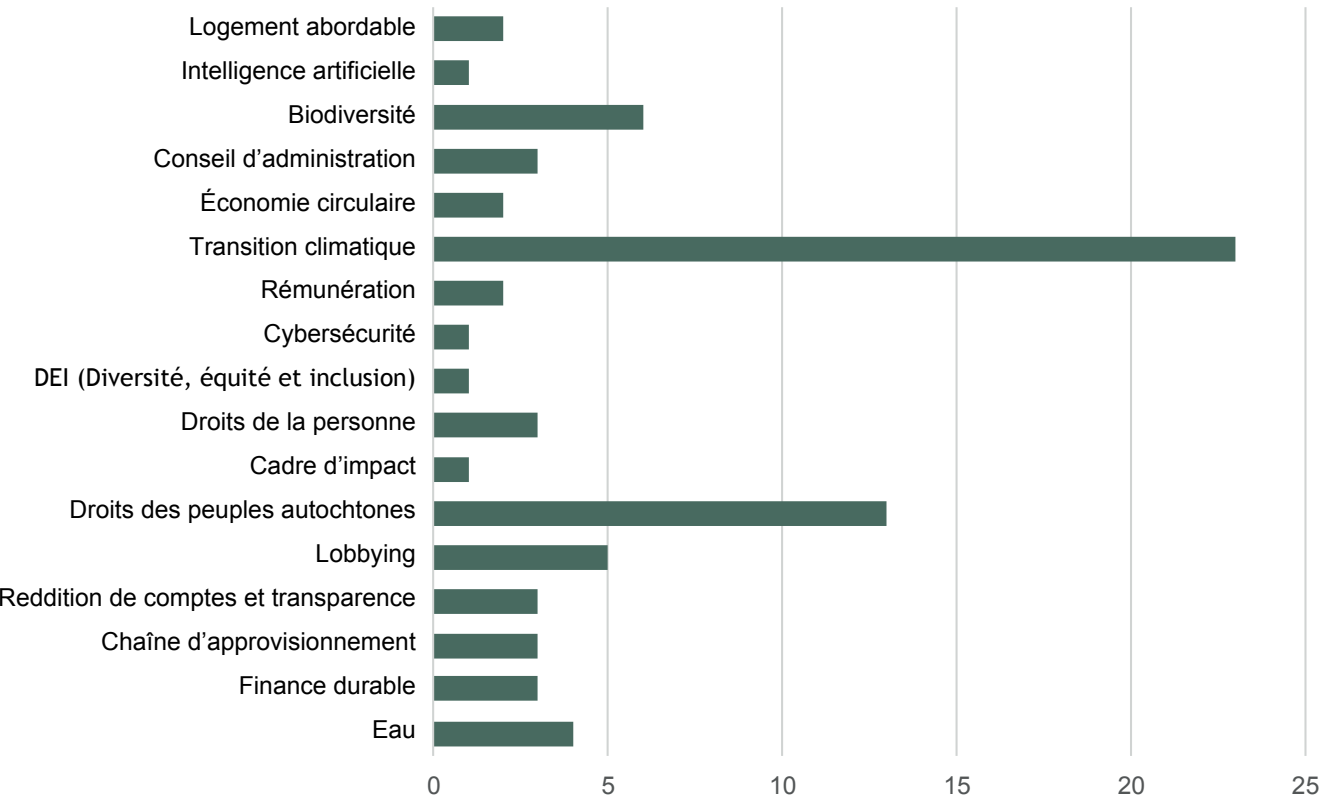


Illustration 16 : Engagements stratégiques directs en matière de durabilité pour 2025, par thèmes.



Étude de cas d'intendance

Banque Toronto-Dominion Assemblée générale annuelle



Lors de l'assemblée générale annuelle (AGA) de TD, Addenda s'était donné deux objectifs majeurs en matière de gouvernance : aborder les problèmes persistants de TD en matière de lutte contre le blanchiment d'argent dans un contexte de changements importants au sein du conseil d'administration, et réaffirmer son engagement envers les droits des actionnaires en soutenant les assemblées générales hybrides qui offrent à la fois une participation présenteielle et virtuelle.

Addenda a aussi rencontré en personne les membres du conseil d'administration de la TD durant une période de changements importants. Plusieurs d'entre eux ont pris leur retraite, alors que les enjeux liés à la lutte contre le blanchiment d'argent persistaient. Lors de ces rencontres, nous avons posé des questions directement, observé de près la dynamique du conseil et eu des échanges informels avec les administrateurs et la direction. Nous avons rencontré deux administrateurs nouvellement nommés et un administrateur en poste, tous dotés d'une solide expérience en matière de climat et de durabilité. Ces discussions ont clarifié nos attentes concernant la supervision par le conseil d'administration des mesures correctives en matière de lutte contre le blanchiment d'argent, ainsi que les priorités générales en matière de gouvernance et de durabilité. Cet engagement a servi de base à un dialogue continu avec TD sur les progrès réalisés en matière de lutte contre le blanchiment d'argent et l'intégration des risques climatiques et ESG dans la supervision du conseil d'administration et de la direction.

Addenda a également manifesté son soutien aux AGA hybrides, qui permettent à la fois une participation présenteielle et virtuelle en tant que moyen pour maintenir une implication concrète des actionnaires. Ces interventions s'inscrivaient en prolongement d'une initiative précédente menée avec 34 investisseurs, gérant collectivement environ 1,7 T\$ d'actifs, qui ont signé une lettre adressée à toutes les sociétés de l'indice TSX 60 pour plaider en faveur d'AGA hybrides visant à protéger les droits des actionnaires. TD a confirmé son engagement en faveur d'un format hybride, consistant à maintenir une réunion en présentiel tout en permettant une participation à distance. Nous considérons cette approche comme essentielle pour améliorer l'accès aux AGA, préserver la responsabilité personnelle et assurer aux actionnaires des possibilités équitables de poser des questions, d'assurer un suivi et de demander des comptes aux conseils d'administration.

Symrise

Climat, nature et habitants dans une économie circulaire



Symrise, dont le siège social est en Allemagne, est un fournisseur mondial d'arômes, de parfums et d'ingrédients cosmétiques qui façonnent le goût, les fragrances et la performance de produits du quotidien. En partenariat avec de grandes marques, Symrise collabore au développement de solutions naturelles et synthétiques, tout en affichant un engagement public envers la biodiversité et la protection de l'environnement. La nature est au cœur de son modèle d'affaires : sa vaste chaîne d'approvisionnement, principalement fondée sur des ressources naturelles, comprend environ 10 000 matières premières (dont environ 85 % proviennent directement de la nature) et près de 200 chaînes d'approvisionnement naturelles importantes. Il s'agissait de notre premier échange avec Symrise, au cours duquel nous avons rencontré le directeur du développement durable afin de discuter du lien entre la biodiversité et les activités de l'entreprise. Celle-ci élabore actuellement un plan de transition pour la nature, alors qu'elle passe d'une approche fondée sur des projets à une démarche plus large et à grande échelle visant à gérer ses incidences sur la nature.

Les enseignements tirés de nos activités d'engagement en Europe éclairent et renforcent notre travail auprès des entreprises canadiennes et d'autres entreprises nord-américaines, ce qui nous permet de proposer des exemples concrets pour mieux gérer les risques et les occasions liés à la durabilité. Nous avons également examiné la façon dont la chaîne d'approvisionnement de Symrise soutient et amplifie ces efforts. Nous avons été encouragés de constater que l'entreprise continue de collaborer avec des initiatives reconnues, comme l'Union for Ethical BioTrade¹⁹.

Symrise a récemment analysé ses 20 matières premières les plus émettrices de carbone et a commencé à élaborer des analyses de rentabilité visant à réduire rapidement ces émissions. Nous avons recommandé d'accroître la transparence du parcours de recherche et développement et de démontrer plus clairement la manière dont les fournisseurs au-delà du premier niveau²⁰ contribuent à la réduction des émissions de portée 3 et aux résultats en matière de biodiversité.

Alors que Symrise se prépare à communiquer les mises à jour de son programme, nous chercherons à obtenir un tableau de bord concis et axé sur les investisseurs, ainsi que des preuves claires de mise en œuvre. Les principaux indicateurs comprendront :

- une trajectoire crédible de réduction des émissions de portée 3, appuyée par des initiatives auprès des fournisseurs;
- une application élargie des normes de travail décent dans l'ensemble de la chaîne d'approvisionnement;
- des progrès continus dans le déploiement de l'agriculture régénératrice au sein des chaînes d'approvisionnement prioritaires.

¹⁹L'Union for Ethical BioTrade (UEBT) est une association à but non lucratif qui promeut l'approvisionnement éthique en ingrédients issus de la biodiversité, en insistant sur la conservation des espèces, l'utilisation durable des ressources naturelles et le partage juste et équitable des bénéfices au long des chaînes d'approvisionnement. [About UEBT — UEBT](#) (en anglais)

²⁰Les fournisseurs « au-delà du niveau 1 » englobent tous les partenaires en amont qui soutiennent un fournisseur direct (niveau 1), y compris les fournisseurs de niveau 2, de niveau 3 et au-delà. Ces participants opèrent plus en profondeur dans la chaîne d'approvisionnement, fournissant des matières premières, des composants ou des services aux fournisseurs de niveau 1. En général, les organisations interagissent peu avec ces acteurs en amont, mais ces derniers sont essentiels à la résilience de la chaîne logistique et à l'approvisionnement responsable. — Images : Banque TD, Symrise

Vote par procuration

Approche

Notre approche du vote par procuration est axée sur une promotion du rendement à long terme et le succès durable des entreprises pour les actionnaires et les autres parties prenantes. Nous examinons chaque point du bulletin de vote, avec l'aide de d'Institutional Shareholder Services (ISS), et déterminons comment voter conformément aux lignes directrices énoncées dans notre [Politique de vote par procuration](#). Cette politique comprend des lignes directrices sur divers enjeux liés à la durabilité, tels que les changements climatiques, la gestion des risques et des occasions environnementaux et sociaux, la diversité, l'équité et l'inclusion, la réconciliation avec les peuples autochtones et les droits de la personne. Au cours des dernières années, nous avons également observé une augmentation des propositions liées à l'utilisation de l'intelligence artificielle.

Résultats

Au cours de la saison des assemblées générales 2024-2025, nous avons mis à profit notre influence en matière de vote pour encourager les émetteurs à améliorer la divulgation d'informations et la performance sur des enjeux clés de durabilité, tout en favorisant une gouvernance solide et de bonnes pratiques en matière de relations de travail. Nos décisions en matière de vote par procuration reflètent notre engagement constant à promouvoir une plus grande transparence et de meilleures performances en matière de développement durable, de pratiques liées au climat et de thèmes émergents tels que l'intelligence artificielle générative.

Les niveaux de soutien variaient selon les thèmes. Nous avons soutenu avec une conviction particulière les propositions liées au climat, en votant en faveur de 87 % de ces résolutions. À 88 %, notre soutien était aussi très marqué quant aux propositions relatives à l'intelligence artificielle. Nos votes favorables sur les propositions concernant l'IA découlaient principalement de préoccupations concernant les pratiques d'acquisition de données et la gestion des risques liés à la vie privée.

En revanche, notre soutien global aux propositions relatives à la DEI et aux droits de la personne a été plus faible. Cela se doit avant tout au contexte des assemblées générales de 2025, marqué par de nombreuses propositions visant à revenir sur les pratiques existantes en matière de DEI et d'ESG ou à les restreindre. Conformément à nos priorités en matière d'intendance, nous avons généralement voté contre les propositions susceptibles d'affaiblir les cadres établis en matière de DEI ou de nuire à une gouvernance responsable. Il convient de remarquer qu'une fois exclues les propositions anti-ESG, notre soutien aux résolutions en faveur de la DEI et des droits de la personne a augmenté notablement, preuve de notre engagement continu en faveur des lieux de travail inclusifs, du respect des droits de la personne et d'une gouvernance solide. Le faible soutien aux propositions en matière de droits de la personne s'explique principalement par des inquiétudes quant à la qualité de ces propositions et à leur chevauchement avec les pratiques actuelles de l'entreprise, et non par un désaccord avec les principes des droits de la personne.

Les abstentions ou les votes défavorables peuvent se produire lorsque nous sommes d'accord avec l'esprit de la proposition, sans toutefois en approuver les éléments spécifiques.

Pour plus de détails, consultez notre [Tableau de bord sur le vote par procuration](#).

Illustration 17 : Aperçu du vote par procuration²¹

	Votes en faveur des résolutions des actionnaires	Nombre total de résolutions d'actionnaires soumises au vote
 Climat	87 %	31
 Diversité, équité et inclusion (DEI)	29 % (90 % hors propositions anti-ESG)	34
 Droits de la personne	36 % (42 % hors propositions anti-ESG)	14
 Intelligence artificielle	88 %	17

²¹Entre juillet 2024 et juin 2025

Influence et collaboration avec l’industrie

En unissant nos forces à celles d’autres investisseurs et parties prenantes, nous augmentons considérablement notre efficacité dans la promotion de marchés financiers durables. Nous participons à des initiatives, des groupes de travail, des consultations et des conférences d’investisseurs afin d’apporter notre expertise, d’échanger des outils, de mettre en commun des ressources et d’accéder à des données et à des informations plus complètes en matière de durabilité.

Illustration 18 : Initiatives et leviers d’influence

Industrie	Participation d’Addenda Capital
	• Co-operators et Addenda participent à différents comités pour soutenir l’élaboration de la Taxonomie canadienne en matière de durabilité et de climat • Nous avons rédigé une lettre avec Co-operators en faveur de la tarification du carbone, afin d’aligner l’engagement politique, les investissements stratégiques et la prise de décision opérationnelle pour faire progresser une planification crédible de la transition climatique, de la décarbonation et de la résilience.²²
	• Nous avons participé au comité consultatif de l’Initiative canadienne de droit climatique et à ses travaux sur la politique de finance durable, incluant la divulgation sur la durabilité et les questions connexes.
	• Nous avons cosigné une lettre avec Co-operators adressée au Premier ministre Carney, dans laquelle nous exprimons notre soutien au mécanisme canadien de tarification du carbone dans le secteur industriel, considéré comme un pilier de la capacité concurrentielle économique et de la décarbonation²³.
Conseil canadien des normes d’information sur la durabilité (CCNID)	• Soumission d’observations au CCNID appuyant l’harmonisation avec les normes mondiales de durabilité et préconisant la divulgation obligatoire d’informations en vertu des normes NCID 1 et NCID 2. • Mise en avant de la nécessité d’une meilleure inclusion des peuples autochtones, conformément à la DNUDPA et au principe du consentement libre, préalable et éclairé (CLPE), et encouragement du CCNID à jouer un rôle plus actif pour soutenir l’adoption des normes et mobiliser la population canadienne autour des initiatives de l’ISSB en matière de biodiversité.
	• Contribution soumise dans le cadre de la consultation sur les incertitudes liées au climat et autres incertitudes dans les états financiers.
	• Nous avons participé, en tant que membre d’un partenariat national regroupant 60 organisations issues de 10 secteurs, à la diffusion d’un message commun adressé aux gouvernements, appelant à une action plus rapide et plus ambitieuse afin de : - faire progresser la réconciliation économique avec les nations et les peuples autochtones; - accroître l’offre d’énergie propre et les infrastructures connexes; - accélérer les investissements dans la formation professionnelle; - soutenir l’innovation dans les technologies propres afin de maintenir la compétitivité dans tous les secteurs industriels. • Nous avons participé à la Journée fédérale de plaidoyer, au Sommet de Nouvelle économie Canada et à la Journée de lobbying de Nouvelle économie Canada en Ontario, afin de soutenir les efforts de plaidoyer en cours.
	• Nous collaborons avec le TNFD pour mieux intégrer les facteurs relatifs à la nature, au climat et aux aspects sociaux dans la planification opérationnelle, et pour faciliter l’élaboration de lignes directrices et de modèles plus simples et plus pratiques pour qu’ils figurent dans des plans de transition écologique crédibles.

²²[Concentrons-nous sur les solutions – La transition climatique au service des entreprises et des communautés](#)
²³[Co-signed a letter with Co-operators to Prime Minister Carney \(en anglais\)](#)

Illustration 19 : Engagement collectif et collaboration avec l’industrie

Industrie	Participation d’Addenda Capital
	• En tant que membre de cette initiative menée par des investisseurs, nous collaborons avec eux pour faire progresser la transition vers les énergies propres, conformément aux objectifs de l’Accord de Paris. • Cette initiative soutient une collaboration coordonnée avec plus de 160 des plus grands émetteurs de gaz à effet de serre du monde, dont l’importance systémique est majeure, afin de faire avancer la lutte contre le changement climatique.
	• En tant que membre fondateur d’Engagement climatique Canada (ECC) nous siégeons à son comité directeur. • ECC soutient l’engagement auprès des plus grands émetteurs de gaz à effet de serre du Canada et publie une évaluation annuelle sur la carboneutralité. • Nous menons actuellement trois engagements avec des entreprises d’ECC et participons à sept engagements collaboratifs d’ECC.
 	• Nous sommes membres du réseau Ceres Investor, qui diffuse régulièrement des communications pertinentes pour les investisseurs sur les questions liées aux changements climatiques et au développement durable aux États-Unis et dans le monde. • Nous participons activement à plusieurs groupes de travail et jouons un rôle de conseil stratégique au sein de l’initiative Ceres Valuing Water Finance, qui incite les entreprises fortement dépendantes de l’eau à adopter des pratiques de gestion responsable de cette ressource.
	• Nous sommes membre de Nature Action 100, une initiative mondiale d’engagement des investisseurs visant à inciter une forte intervention de la part des entreprises pour inverser la destruction de la nature et la perte de biodiversité.



Illustration 20 : Partenariats avec l’industrie

Industrie	Participation d’Addenda Capital
	• Notre adhésion nous permet de contribuer aux prises de position sur les évolutions du marché canadien des valeurs à revenu fixe. • Nous sommes représentés au sein du comité de travail ESG de l’association, et, Carl Pelland occupe le poste de vice-président de l’Association canadienne des investisseurs obligataires.
Groupe de travail canadien sur l’investissement d’impact (GTCII)	• Addenda a contribué à la publication du rapport intitulé « Développer l’investissement d’impact au Canada en mobilisant les propriétaires d’actifs ».
	• Addenda est membre de cette initiative de l’Accélérateur de transition axée sur l’électrification généralisée qui vise à mettre en place un système énergétique abordable, résilient et propre pour le développement économique du Canada. • Roger Beauchemin, président et chef de la direction d’Addenda, siège au conseil d’administration de l’Accélérateur de transition, un organisme national qui promeut une transformation systémique pour surmonter les difficultés sociétales et soutenir les trajectoires menant à la carboneutralité d’ici 2050. • En tant que membre actif de l’initiative multipartite Électrifier le Canada de l’Accélérateur de transition, Addenda vise à mettre au point des solutions pour accélérer l’électrification de l’économie et la mise en place d’un système électrique sobre en carbone. • Nous fournissons des analyses et des recherches par des experts, et organisons des réunions pour cerner les enjeux et élaborer des solutions adaptées au contexte régional.
	• En partenariat avec la Coalition des grands projets des Premières Nations (CGPN) et le Conseil de gestion financière (CGF) des Premières Nations nous avons publié un livre blanc visant à stimuler l’élaboration d’un cadre de finance durable autochtone, destiné à attirer davantage de financements vers les communautés des Premières Nations, des Métis et des Inuits au Canada en s’appuyant sur les leçons tirées de l’expérience²⁴.
	• Addenda est membre de l’Institute for sustainable finance (ISF), un réseau multidisciplinaire qui réunit des universitaires, des représentants du secteur privé et des pouvoirs publics afin de valoriser les innovations du Canada en matière de finance durable. • Addenda participe au conseil consultatif de l’ISF et contribue activement aux initiatives de recherche et de perfectionnement professionnel.
L’initiative Net Zero Asset Managers	• Addenda est membre de l’initiative des gestionnaires d’actifs pour la carboneutralité (Net Zero Asset Managers–NZAM), qui arrime le capital à l’objectif visant à atteindre la carboneutralité d’ici 2050 ou plus tôt, conformément aux efforts visant à limiter le réchauffement de la planète à 1,5 °C. • Addenda établit une cible provisoire pour la proportion d’actifs à gérer en fonction de l’atteinte de la carboneutralité. Cette cible est revue au moins tous les cinq ans. • Addenda fournit aux détenteurs d’actifs des informations et des analyses sur l’investissement à carboneutre, ainsi que des divulgations conformes aux recommandations du TCFD.
	• Addenda est membre bienfaiteur depuis 2015 de l’Association pour l’investissement responsable (AIR), qui promeut la pratique de l’investissement durable au Canada. • Addenda a contribué à l’élaboration de la proposition du comité de politique de l’AIR pour le Bureau de la concurrence concernant le projet de loi C-59 en fournissant des perspectives sur l’impact potentiel de la législation proposée sur la finance durable, la transparence du marché et la disponibilité d’informations ESG fiables pour les investisseurs. • La représentation comprend également une participation au sein de la direction de l’AIR, dont le président et membre de la direction est un membre et ancien président.
	• Nous avons conclu un partenariat officiel avec SHARE, axé sur l’engagement des entreprises et la formation dans les domaines des droits de l’homme, du droit du travail et de la réconciliation avec les peuples autochtones, ainsi que sur une collaboration ponctuelle concernant les questions de politique publique liées au climat. Notons ici quelques exemples récents : - Nous avons participé avec SHARE et le Groupe TMX à une cérémonie d’ouverture du marché pour marquer la Journée internationale des Nations Unies pour l’élimination de la discrimination raciale, renforçant ainsi notre engagement en faveur de l’équité et de l’inclusion. - Nous avons apporté notre soutien à la lettre adressée par des investisseurs à Amazon, qui abordait les questions relatives à la liberté syndicale, en mentionnant notamment la fermeture d’entrepôts syndiqués au Québec. - Nous avons terminé une formation sur les questions autochtones, organisée par SHARE à l’intention de l’ensemble de l’équipe d’investissement.
Place financière québécoise pour une finance durable	• Addenda s’est jointe à d’autres signataires pour soutenir une initiative menée par Finance Montréal visant à renforcer l’écosystème financier, à faire de la finance durable un élément fondamental du développement et du rayonnement de l’industrie financière québécoise, et à positionner le Québec parmi les grands centres financiers à l’avant-garde internationale de la finance durable.

²⁴[Success of the USD 5 trillion green and sustainable bond market \(en anglais\)](#)

Leadership éclairé

Dans un souci de transparence et de diffusion des connaissances, Addenda publie régulièrement des articles de leadership éclairé. Vous trouverez ci-dessous une sélection d'analyses pour 2025 concernant la stratégie d'investissement durable. Pour en savoir plus, veuillez consulter notre [site Web](#).

Article

Concentrons-nous sur les solutions – La transition climatique au service des entreprises et des communautés



Webinaire diffusé le 4 juin 2025

Favoriser le changement positif grâce au revenu fixe d'impact
Une stratégie qui offre des résultats durables sans compromettre la performance. Ce webinaire a également démystifié les idées reçues courantes sur l'investissement d'impact.



Publié le 12 mai 2025

Création d'un cadre d'obligations durables autochtones : de la vision à l'action
(article 3 de 3 dans la série)



Publié le 6 mai 2025

Leçons tirées du marché des obligations vertes de 5 000 milliards de dollars
Un plan d'action pour accroître le financement autochtone
(article 2 sur 3 dans la série)



Publié le 29 avril 2025

Un manque à gagner de 500 milliards de dollars : comprendre les défis du financement autochtone au Canada
(article 1 sur 3 dans la série)



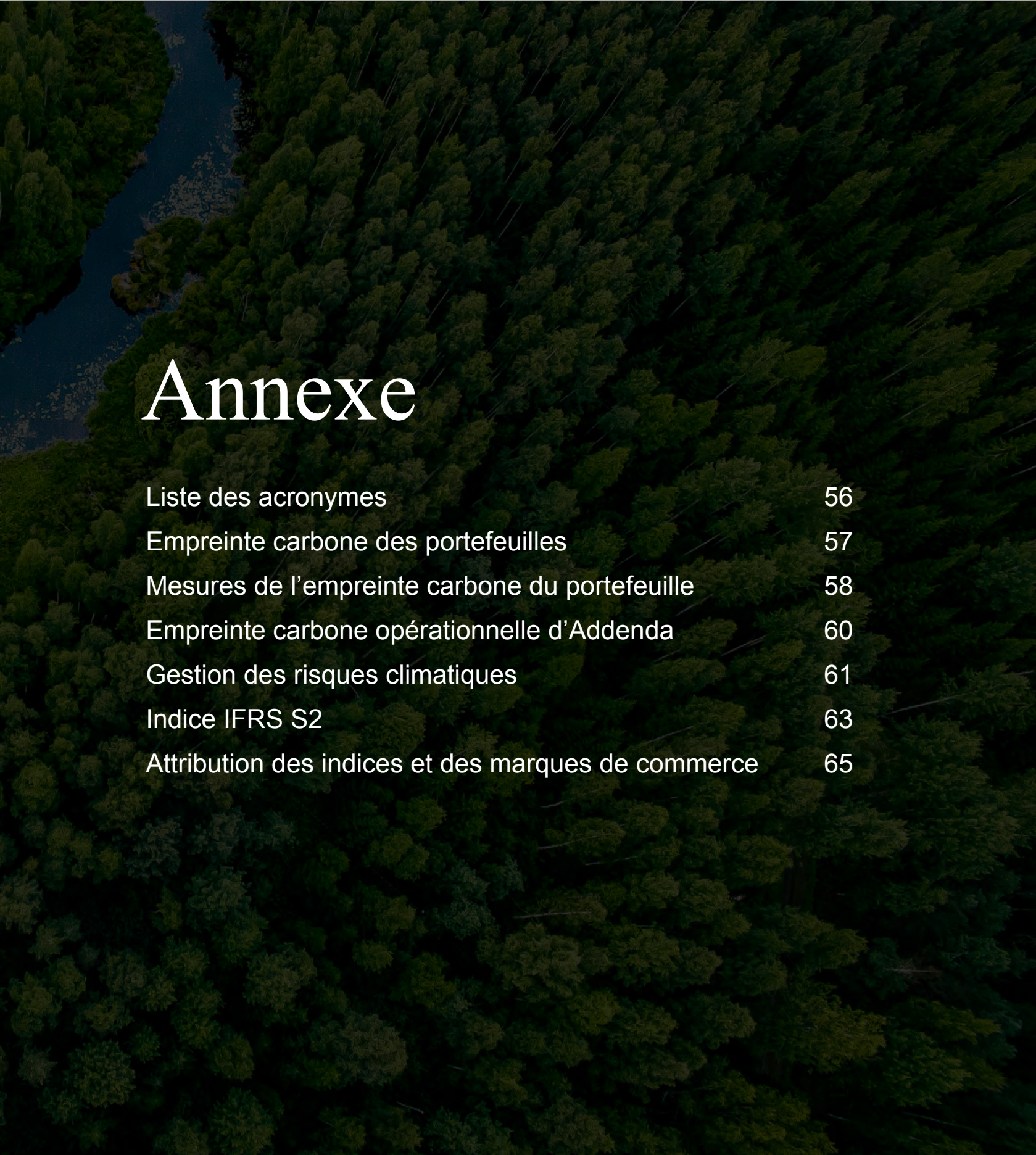
Publié le 4 avril 2025

Addenda Capital investit 500 000 \$ dans les obligations communautaires du Groupe TAQ





5



Annexe

Liste des acronymes	56
Empreinte carbone des portefeuilles	57
Mesures de l’empreinte carbone du portefeuille	58
Empreinte carbone opérationnelle d’Addenda	60
Gestion des risques climatiques	61
Indice IFRS S2	63
Attribution des indices et des marques de commerce	65

Liste des acronymes

2SLGBTQI+	Personnes bispirituelles, lesbiennes, gaies, bisexuelles, transgenres, queers ou en questionnement, intersexuées
ACVM	Autorités canadiennes en valeurs mobilières
AGA	Assemblée générale annuelle
AIR	Association pour l'investissement responsable
APRA	Attestation de partenariat en relation avec les Autochtones
ATCATF	Affectation des terres, changement d'affectation des terres et foresterie
BOMA BEST	Certification environnementale de la Building Owners and Managers Association (Building Environmental Standards)
CAD	Dollar canadien
CBI	Climate Bonds Initiative
CCEA	Conseil canadien pour les entreprises autochtones
CCNID	Conseil canadien des normes d'information sur la durabilité
CDP	Carbon Disclosure Project (aujourd'hui simplement CDP)
CFA	Chartered Financial Analyst (analyste financier agréé)
CGF	Conseil de gestion financière des Premières Nations
CGPN	Coalition des grands projets des Premières Nations
CID	Comité d'investissement durable
CVR	Commission de vérité et réconciliation du Canada
DEI	Diversité, équité et inclusion
DNUDPA	Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones
ECC	Engagement climatique Canada
ESG	Environnementaux, sociaux et de gouvernance (facteurs)
EVIC	Valeur d'entreprise incluant la trésorerie (enterprise value including cash)
GIEC	Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat
GRESB	Global Real Estate Sustainability Benchmark
GTCII	Groupe de travail canadien sur l'investissement d'impact
GTIPAI	Groupe de travail sur les investisseurs et les peuples autochtones
IA	Intelligence artificielle
ICDC	Initiative canadienne de droit climatique
ICMA	International Capital Market Association (Association internationale des marchés de capitaux)

IFRS	Normes internationales d'information financière; IFRS S2 : norme d'informations à fournir en lien avec les changements climatiques
IIGCC	Institutional Investors Group on Climate Change
ISF	Institute for Sustainable Finance
ISS	Institutional Shareholder Services
ISSB	Conseil des normes internationales d'information sur la durabilité (International Sustainability Standards Board)
LEED	Leadership in Energy and Environmental Design
NATOA	National Aboriginal Trust Officers Association
NCID	Normes canadiennes d'information sur la durabilité (NCID 1 et NCID 2)
NZAM	Net Zero Asset Managers (initiative des gestionnaires d'actifs pour la carboneutralité)
NZAOA	Net-Zero Asset Owner Alliance (Alliance des propriétaires d'actifs pour la carboneutralité)
NZIF	Net Zero Investment Framework (cadre d'investissement pour la carboneutralité)
ODD	Objectifs de développement durable des Nations Unies
OMM	Organisation météorologique mondiale
PCAF	Partnership for Carbon Accounting Financials (Partenariat pour la comptabilité carbone dans le secteur financier)
PDG	Président et chef de la direction
PRI	Principes pour l'investissement responsable
RCSD	Ratio de couverture du service de la dette
RRII	Institut pour la réconciliation et l'investissement responsable
SBTi	Science Based Targets initiative (initiative pour des cibles fondées sur la science)
SCFSN	Solutions climatiques fondées sur la nature
SHARE	Association des actionnaires pour la recherche et l'éducation
TCFD	Groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques (Task Force on Climate-related Financial Disclosures)
TNFD	Groupe de travail sur l'information financière relative à la nature (Taskforce on Nature-related Financial Disclosures)
TSX	Bourse de Toronto
UE	Union européenne
UEBT	Union for Ethical BioTrade
USD	Dollar américain

Empreinte carbone des portefeuilles

Portefeuilles

Nous mesurons l’empreinte carbone de nos portefeuilles, car elle nous renseigne sur les effets climatiques directs et indirects de nos activités d’investissement et des activités des sociétés en portefeuille. L’empreinte carbone de notre portefeuille d’actions est mesurée depuis 2015, date de notre adhésion en tant que signataires de l’Engagement de Montréal sur le carbone (illustration 21).

Illustration 21 : Émissions de carbone de Fonds Addenda sélectionnés

	Intensité d’émissions financées du portefeuille Tonnes CO ₂ éq./M USD investi			Intensité carbone moyenne pondérée (tonnes de CO ₂ éq./M\$ de revenu)			Émissions totales financées (tCO ₂ éq.)	
	2024	2025	par rapport à l’indice de référence 2025	2024	2025	par rapport à l’indice de référence 2025	2024	2025
Fonds commun d’actions canadiennes	56,6	42,2	-29 %	200,2	184,1	-8 %	27 986	21 837
Fonds commun de transition climatique – Actions canadiennes	46,5	34,6	-39 %	196,6	187,7	-4 %	3 621	3 284
Indice composé S&P/TSX	77,1	56,0		243,7	219,5			
Fonds commun d’actions internationales	25,9	19,1	-30 %	76,7	61,7	-21 %	4 053	3 203
Fonds commun de transition climatique – Actions internationales	28,1	19,6	-35 %	80,7	62,6	-25 %	1 419	1 066
Indice MSCI EAEO	62,0	50,6		87,3	117,8			
Fonds commun d’actions américaines	7,5	6,5	-14 %	39,9	39,0	-2 %	2 311	2 019
Indice S&P 500	24,4	20,6		87,8	78,0			
Fonds commun d’actions mondiales	14,8	9,2	-47 %	54,9	43,5	-23 %	927	638
Fonds commun sans combustible fossile — Actions mondiales	14,8	9,2	-47 %	54,9	43,5	-23 %	324	218
Indice MSCI Monde	33,6	28,1		89,8	90,8			
Fonds commun revenu fixe – Investissement d’impact	51,3	63,0	-13 %	204,5	254,6	17 %	11 797	15 775
Indice obligataire FTSE Canada Univers	69,3	72,7		215,3	208,3			

Mesures de l’empreinte carbone du portefeuille

Illustration 22 : Émissions financées du portefeuille et calculs de l’intensité carbone

Intensité d’émissions financées du portefeuille tonnes d’éq. CO₂ / M \$ US investi

Utilité de la mesure	Quelle est l’empreinte carbone normalisée de mon portefeuille par million de dollars investis?
Calcul	$\frac{\sum_i \left(\frac{\text{Valeur marchande du placement (CAD)}_i}{\text{EVIC de l'émetteur (USD)}_i} \right) \cdot \text{Émissions de GES opérationnelles de l'émetteur}_i}{\text{Valeur actuelle portefeuille (millions en CAD)}}$
Types d’actifs en portée	Actions et revenu fixe de sociétés
Types d’actifs hors portée	Obligations de gouvernement, hypothèques commerciales, mandats, instruments financiers dérivés, encaisse et marché monétaire

Source et qualité des données : La déclaration et la comptabilisation des émissions de carbone des entreprises et des portefeuilles d’investissement s’effectuent principalement sur une base volontaire, en dehors de toute réglementation. Addenda guide son approche sur les documents suivants : [The Global GHG Accounting and Reporting Standard for the Financial Industry](#) produits par le Partenariat pour la comptabilité carbone (PCAF), un partenariat mené par l’industrie pour faciliter la transparence et la responsabilité de l’industrie financière dans le cadre de l’Accord de Paris. La norme PCAF comprend une échelle de qualité des données allant de 5 (faible degré de certitude/note inférieure) à 1 (degré élevé de certitude/note supérieure) pour indiquer la qualité des données utilisées dans le calcul et illustrées dans le graphique Qualité des données sur les émissions de carbone. Les données sur les émissions de carbone proviennent de l’indice

Intensité carbone moyenne pondérée tonnes d’éq. CO₂ / M \$ US de revenu

Utilité de la mesure	Quelle est l’exposition de mon portefeuille aux entreprises à forte intensité de carbone?
Calcul	$\sum_i \left(\frac{\text{Valeur marchande du placement (CAD)}_i}{\text{Valeur actuelle portefeuille (CAD)}} \cdot \frac{\text{Émissions de GES opérationnelles l'émetteur}_i}{\text{Revenus de l'émetteur (millions de USD)}_i} \right)$
Types d’actifs en portée	Actions et revenu fixe de sociétés
Types d’actifs hors portée	Obligations de gouvernement, hypothèques commerciales, mandats, instruments financiers dérivés, encaisse et marché monétaire

MSCI et de Bloomberg, selon la disponibilité des données. Nous utilisons les données les plus récentes disponibles auprès du fournisseur chaque trimestre, ce qui peut entraîner l’agrégation d’informations sous-jacentes provenant de différentes périodes de présentation de l’information financière. Addenda ajustera occasionnellement les données sur les émissions fournies par ces sources si elle estime qu’une erreur s’est produite ou que des données plus précises et plus récentes sont disponibles ou peuvent être estimées. Ainsi, il est possible que des mises à jour des données soient appliquées rétroactivement aux résultats communiqués à une date antérieure. Les données sur la valeur de l’entreprise incluant la trésorerie (EVIC) et les données sur le revenu proviennent de Bloomberg. Nos mesures d’intensité carbone sont calculées en USD pour faciliter les comparaisons croisées au niveau mondial.

1

Portée des émissions

Nos mesures relatives au carbone reflètent les émissions de portée 1 et 2, qui constituent actuellement les données les plus complètes et les plus fiables disponibles. La portée 1 fait référence aux émissions directes de GES provenant de sources détenues et contrôlées de l'entité. La portée 2 fait référence aux émissions indirectes provenant de l'énergie acquise. Les émissions de gaz à effet de serre de portée 1 et de portée 2 sont converties en tonnes d'équivalent CO₂, conformément à la définition du protocole sur les GES. Actuellement, nous ne tenons pas compte des émissions de portée 3 qui surviennent dans d'autres domaines en amont et en aval de la chaîne de valeur, en raison de la qualité insuffisante des rapports et des données. Nous pensons toutefois que l'accès aux données devrait s'améliorer et reconnaissons que, pour certains secteurs et certaines entreprises, les émissions de portée 3 peuvent être bien plus importantes que celles de portées 1 et 2. Lorsque la qualité des rapports et des données s'améliorera, nous chercherons à inclure cette analyse.

2

Obligations portant une étiquette

En raison de données limitées, les obligations vertes et durables sont incluses dans les calculs de l'empreinte carbone du portefeuille sur la base du profil d'émissions totales de l'émetteur, conformément aux normes reconnues (p. ex., celle du PCAF). L'utilisation des produits de ces obligations dans des projets bénéfiques pour l'environnement ne modifie pas l'attribution des émissions financées par l'émetteur. Toute mesure d'impact déclarée (émissions évitées ou capacité renouvelable financée) fait l'objet d'une publication distincte et ne doit pas être interprétée comme une réduction de l'empreinte carbone du portefeuille. Compte tenu des nouvelles lignes directrices de la PCAF sur l'approche « Utilisation des fonds » (décembre 2025), notre méthodologie carbone pour les obligations vertes et durables est actuellement en cours de révision et devrait, à l'avenir, évoluer d'une approche fondée sur les émissions de GES au niveau de l'émetteur vers une attribution basée sur les projets financés, en utilisant des estimations des émissions de GES au niveau de l'utilisation des fonds.

3

Comptabilité carbone : évolution et limites

Bien que nos données et nos méthodes comptent parmi les meilleures disponibles à l'heure actuelle, elles présentent certaines limites liées à la diversité des méthodes utilisées par les entreprises pour calculer leurs émissions de GES, au caractère incomplet des déclarations et à l'évolution des normes et méthodes internationales. L'analyse du bilan carbone repose en outre sur une approche ponctuelle qui peut ne pas fournir une image complète de l'évolution actuelle ou future des émissions de carbone des participations et du portefeuille. Nous nous attendons à ce que les obligations en matière de rapports et de publication d'informations soient à l'avenir davantage normalisées et réglementées, et nos méthodes évolueront pour s'adapter à ces changements. Nous savons également que les mesures des émissions de carbone ne sont qu'un indicateur du risque de transition climatique, et qu'il faudra de nombreux autres indicateurs et analyses climatiques pour avoir une connaissance approfondie des risques et des occasions liés au climat.

4

Émissions de carbone et déclarations réglementaires

Advenant que les mesures d'émissions de carbone d'Addenda soient utilisées dans les déclarations réglementaires, nous recommandons de mentionner également les méthodes et les mises en garde susmentionnées. Les clients peuvent également envisager de collaborer avec d'autres tiers pour évaluer les émissions de leur portefeuille à des fins de comparaison ou pour réaliser des services de vérification et d'audit. L'expression « émissions de carbone » désigne des tonnes équivalent CO₂, telles que définies par le Protocole GES. Ce terme doit être entendu comme incluant les sept gaz à effet de serre couverts par le Protocole de Kyoto, tels que le dioxyde de carbone (CO₂), le méthane (CH₄), le protoxyde d'azote (N₂O) et d'autres.

Empreinte carbone opérationnelle d'Addenda

Addenda adhère à l'engagement opérationnel de carboneutralité de sa société mère, Co-operators, visant à réduire les émissions de 45 % d'ici 2030 et à atteindre la carboneutralité d'ici 2040. Un tel engagement structure nos efforts pour réduire notre incidence environnementale tout en accompagnant nos clients et les entités dans lesquelles nous investissons au cours de leur transition. Parmi les initiatives majeures figurent le remboursement d'une partie des frais de transport en commun du personnel, la mise à disposition de crédits carbone pour l'achat de billets d'avion, la contribution à la réduction des émissions et le bien-être des employés. L'empreinte carbone se compose des sources d'émissions suivantes :

Portée 1

Gaz naturel sur site, flotte de véhicules

Portée 2

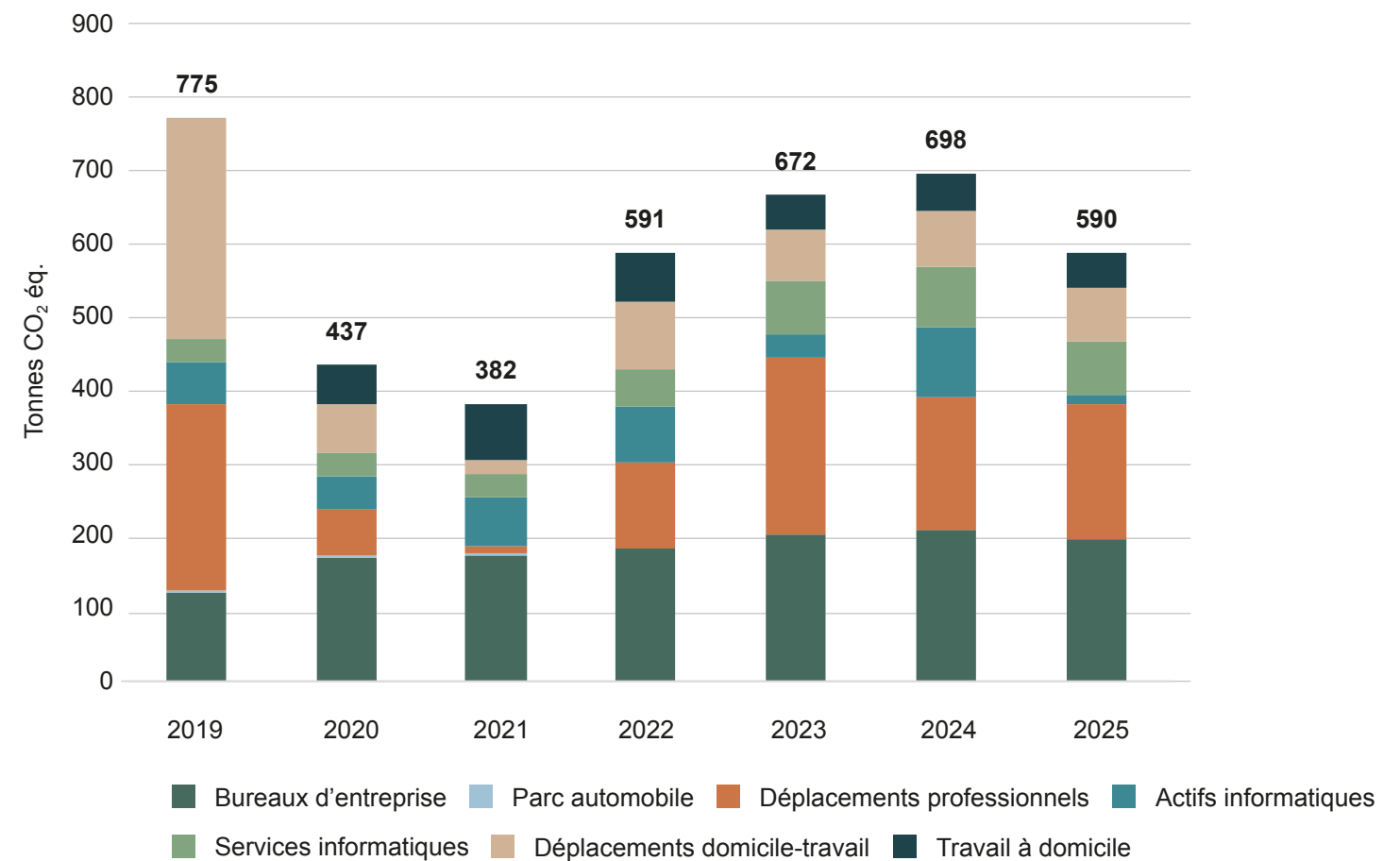
Électricité et vapeur à l'extérieur du site

Portée 3

Déplacements en avion, trajets en voiture, équipements informatiques, services informatiques, trajets domicile-travail, électricité et gaz naturel à domicile

L'illustration 23 montre que l'empreinte opérationnelle d'Addenda en 2025 continue de diminuer par rapport au niveau de référence d'avant 2020. Après une baisse liée à la pandémie en 2020 et un rebond partiel suivant le retour à la normale de l'occupation des bureaux et des déplacements, l'année 2025 montre une nouvelle tendance à la baisse, largement due à des gains d'efficacité des technologies. Nos bureaux et les déplacements domicile-travail concentrent une bonne partie des émissions, tandis que les voyages d'affaires restent limités. L'incidence des flottes de véhicules et du télétravail reste minime. Pour en savoir plus, consultez la méthodologie de Co-operators [ici](#).

Illustration 23 : Émissions opérationnelles d'Addenda par source



Gestion des risques climatiques

Déterminer, évaluer et gérer les risques et les occasions liés au climat

Addenda s'assure d'améliorer sans cesse sa compréhension des divers risques et occasions liés à la durabilité, aux risques physiques et à la transition climatique en ce qui concerne ses investissements. Bien que les changements climatiques puissent accroître les risques liés aux investissements et à l'économie, nous estimons qu'ils peuvent également présenter des occasions considérables. Nous sommes déterminés à faire évoluer nos pratiques et à intégrer ces risques et ces occasions à nos pratiques de composition de portefeuille, d'évaluation et de gestion des risques, en améliorant ainsi la résilience et le rendement à long terme de nos portefeuilles d'investissement. Nos équipes d'investissement soutiennent cette intégration et élaborent pour chaque classe d'actifs une approche personnalisée arrimée à des processus uniques d'investissement, le cas échéant.

L'intégration d'indicateurs clés, tels que les mesures des émissions de carbone, permet aux gestionnaires de portefeuille d'optimiser le rapport risque/rendement de leurs portefeuilles conformément aux objectifs en matière d'émissions de carbone. Elle nous permet également de concentrer nos efforts d'engagement sur les émetteurs à fortes émissions qui n'ont pas encore mis en place de plans de transition crédibles, en particulier lorsque ces titres continuent de jouer un rôle important dans la réalisation des objectifs de liquidité, de durée ou d'autres objectifs de gestion de portefeuille. Nous étendons notre processus de déclaration des émissions de carbone à de nouvelles catégories d'actifs, comme les portefeuilles d'hypothèques commerciales. Nous nous engageons également en faveur de pratiques de marché plus claires en matière d'émissions de carbone liées aux obligations vertes, durables et sociales.

- Conscients que la compréhension du changement climatique et des autres caractéristiques de durabilité des portefeuilles est un processus continu, nous nous engageons à progresser dans plusieurs domaines. Nous collaborons notamment avec les gestionnaires de portefeuille afin d'approfondir leur compréhension de la transition climatique, afin de déterminer s'ils sont admissibles à nos stratégies de transition climatique, et nous mettons en lumière les risques climatiques importants et les occasions d'investissement liées aux solutions climatiques.
- Nous favorisons les efforts d'engagement avec les sociétés en portefeuille, en ciblant celles potentiellement exposées à des risques élevés en matière de durabilité et de climat.



Gestion des risques par classe d’actifs

Nous résumons ci-dessous les activités de gestion des risques menées par nos équipes des classes d’actifs en vue d’intégrer les risques et les occasions liés au climat. Agréger et suivre les pointages individuels des biens sur un tableau de bord afin de recenser, de noter et de suivre l’intensité et le niveau du risque physique des biens ainsi que leur incidence sur le portefeuille

Hypothèques commerciales

- Exiger des emprunteurs qu’ils fassent appel à une firme de génie environnemental pour mener une évaluation environnementale de site complète afin de déterminer les éventuels problèmes de contamination pour chaque bien immobilier.
- Évaluer l’exposition aux risques liés à la transition climatique et aux catastrophes naturelles pour l’ensemble du portefeuille.
- Envisager des certifications de bâtiment vert, telles que LEED et BOMA BEST.
- Utiliser World-Check du London Stock Exchange Group (LSEG) pour effectuer une vérification diligente, détecter les activités criminelles financières potentielles et tenir compte du risque d’atteinte à la réputation.

Actions canadiennes

- Effectuer des évaluations des risques par secteur et au niveau de l’entreprise elle-même, y compris les titres détenus en portefeuille et les investissements potentiels.
- Favoriser un dialogue constructif avec les sociétés en portefeuille afin de déterminer leur niveau de maturité et leurs ambitions en matière de climat, et les aider à atteindre les objectifs.
- Intégrer les risques et les occasions recensés lors de l’analyse fondamentale à des fins de prise de décisions.

Actions mondiales

- Réaliser une évaluation qualitative du secteur et des enjeux majeurs de durabilité propres à chaque entité
- Utiliser des mesures d’évaluation clé, y compris les émissions de GES, les cibles fondées sur des données scientifiques, l’utilisation d’énergie et l’intensité des émissions.
- Collaborer avec l’équipe d’Investissement durable dans le cadre des engagements avec les sociétés en portefeuille afin d’évaluer leur niveau de maturité en matière de lutte contre le changement climatique.

Revenu fixe

- Réaliser une évaluation qualitative du secteur et des enjeux majeurs de durabilité propres à chaque entité.
- Réaliser des évaluations d’obligations vertes, sociales ou de durabilité, et présenter les sommaires des risques.
- Utiliser un cadre de référence afin de comprendre et de catégoriser l’attribution du financement à des projets écologiques, avec des critères fondés sur les cadres de pratiques exemplaires du marché, tels que la taxonomie de l’UE, les Principes applicables aux obligations vertes et la taxonomie de la Climate Bond Initiative.
- Produire des recherches sur la durabilité et le climat qui sont présentées et diffusées à l’interne aux équipes d’investissement.

Incertitude dans les évaluations des risques liés à la durabilité et au climat

Bien que nous ayons réalisé des progrès dans le recensement et l’évaluation des enjeux liés à la durabilité et au climat, nos équipes reconnaissent la nécessité de disposer d’informations plus facilement comparables et plus utiles à la prise de décisions, tant de la part des entités en portefeuille que des tiers fournisseurs de données. Nous estimons que la crédibilité, la disponibilité et la qualité des données s’amélioreront à mesure que la divulgation de ces informations sera réglementée et rendue obligatoire. Les entreprises canadiennes doivent communiquer des données claires et comparables sur leurs émissions de carbone et d’autres indicateurs climatiques, afin que nous puissions mieux les intégrer à notre processus de prise de décision et à notre gestion des risques.

Indice IFRS S2

Alignement de nos initiatives et pratiques en matière de climat sur les recommandations du TCFD, y compris les conseils complémentaires pour les gestionnaires d’actifs (GA)

Gouvernance	
Tout organe de gouvernance ou toute personne ayant la responsabilité de surveiller les possibilités et risques liés aux changements climatiques.	Des renseignements se trouvent à la section « Gouvernance et surveillance » à la page 13 du rapport.
Le rôle de la direction en ce qui concerne les processus, contrôles et procédures en matière de gouvernance utilisés pour assurer le suivi, la gestion et la surveillance des possibilités et risques liés aux changements climatiques.	Des renseignements se trouvent à la section « Gouvernance et surveillance » à la page 13 du rapport.
Stratégie	
Les possibilités et risques liés aux changements climatiques dont on peut raisonnablement s’attendre à ce qu’ils aient une incidence sur les perspectives de l’entité.	Des renseignements se trouvent à la section « Pratiques d’investissement durables » à la page 16 du rapport.
Les possibilités et les risques liés au climat susceptibles d’avoir une incidence sur les perspectives de l’entité.	Des renseignements se trouvent à la section « Pratiques d’investissement durables » à la page 16 du rapport.
Les effets de ces possibilités et risques liés au climat sur la stratégie et la prise de décision de l’entité, y compris des informations sur son plan de transition climatique.	Des renseignements se trouvent à la section « Pratiques d’investissement durables » à la page 16 du rapport.
Les conséquences de ces possibilités et risques liés au climat sur la situation financière, les résultats financiers et les flux de trésorerie de l’entité pour la période de référence, ainsi que leurs effets prévus sur sa situation financière, ses résultats financiers et ses flux de trésorerie à court, moyen et long terme, en fonction de la manière dont ces risques et possibilités ont été pris en compte dans sa planification financière.	Cette information n’est pas divulguée en ce moment
La résilience climatique de sa stratégie et de son modèle économique face aux changements, aux développements et aux incertitudes liés au climat, compte tenu des possibilités et risques liés aux changements climatiques qu’elle a identifiés.	Des renseignements se trouvent à la section « Pratiques d’investissement durables » à la page 16 du rapport.

Gestion des risques

Les processus et les politiques connexes utilisés par l’entité pour recenser, évaluer, hiérarchiser et surveiller les risques liés au climat	Des renseignements se trouvent à la section « Gestion des risques climatiques » à la page 61 du rapport.
Les processus qu’elle suit pour recenser, évaluer, hiérarchiser et surveiller les possibilités liées aux changements climatiques, notamment en indiquant si et comment elle utilise l’analyse de scénarios climatiques pour identifier les possibilités liées aux changements climatiques	Des renseignements se trouvent à la section « Gestion des risques climatiques » à la page 61 du rapport.
La mesure dans laquelle et la manière dont ses processus de recensement, d’évaluation, de hiérarchisation et de surveillance des possibilités et des risques liés aux changements climatiques sont intégrés à son processus général de gestion des risques et l’influencent	Des renseignements se trouvent à la section « Gestion des risques climatiques » à la page 61 du rapport.

Mesures et cibles

Les catégories d’indicateurs intersectoriels	Des renseignements se trouvent à la section « Empreinte carbone des portefeuilles » à la page 57 du rapport.
Les indicateurs sectoriels associés à des modèles économiques particuliers, à des activités ou à d’autres éléments communs qui caractérisent la participation à un secteur d’activité	Des renseignements se trouvent à la section « Changements climatiques et carboneutralité » à la page 19 du rapport.
Les cibles établies par l’entité, et celles qu’elle est tenue d’atteindre en application de dispositions légales ou réglementaires, pour atténuer les risques liés aux changements climatiques ou s’y adapter, ou tirer parti des possibilités liées aux changements climatiques, notamment en précisant les indicateurs utilisés par l’organe de gouvernance ou la direction pour évaluer les progrès accomplis vers l’atteinte de ces cibles	Des renseignements se trouvent à la section « Changements climatiques et carboneutralité » à la page 19 du rapport.

Attribution des indices et des marques de commerce

Source MSCI

L'information de MSCI est strictement réservée à votre usage interne. Il est interdit de la reproduire ou de la rediffuser sous quelque forme que ce soit ou de l'utiliser comme base ou composante d'un quelconque instrument, produit ou indice financier. Aucune information de MSCI n'a vocation à constituer un conseil de placement ou à recommander de prendre ou de ne pas prendre une quelconque décision de placement et, en conséquence, ne doit servir de fondement à une telle décision. Les données historiques et les analyses ne constituent aucunement une indication, une analyse, une prévision ou une garantie de rendement futur. L'information de MSCI est fournie « telle quelle » au lecteur, qui assume entièrement le risque associé à l'utilisation qu'il en fait. MSCI, de même que toute entité affiliée à elle et toute autre personne liée ou prenant part à la compilation, au traitement ou à la création de l'information de MSCI (collectivement, les « parties de MSCI »), rejette expressément toute garantie (notamment toute garantie d'originalité, d'exactitude, d'exhaustivité, d'opportunité, d'absence de contrefaçon, de qualité marchande ou d'adaptation à un usage particulier) quant à cette information. Sans limiter la portée de ce qui précède, une partie de MSCI ne peut en aucun cas être tenue au paiement de dommages-intérêts directs, indirects, particuliers, accessoires, punitifs, consécutifs (notamment pour perte de profits) ou autres. (www.msci.com)

Indices S&P Dow Jones LLC.

L'indice S&P 500, l'indice composé S&P/TSX, l'indice S&P/TSX 60, l'indice S&P/TSX Capped REIT et l'indice Dow Jones Canada Select Dividend (ci-après, « indices ») sont des produits de S&P Dow Jones Indices LLC (« SPDJI »), et sont utilisés sous licence par Addenda Capital inc. (« Addenda »). Standard & Poor's®, S&P® et S&P 500® sont des marques déposées de Standard & Poor's Financial Services LLC (« S&P ») ; Dow Jones® est une marque déposée de Dow Jones Trademark Holdings LLC (« Dow Jones ») ; et ces marques déposées sont utilisées sous licence par SPDJI et concédées dans certains cas par Addenda. Les Produits d'Addenda ne sont pas parrainés, approuvés, vendus ou promus par SPDJI, Dow Jones, S&P, ou leurs filiales respectives, et aucune de ces parties ne donnent d'indications sur l'opportunité d'investir dans un tel/de tels produit(s) ; pas plus qu'elles ne peuvent être tenues responsables des erreurs, omissions ou interruptions des indices.

FTSE Canada

La London Stock Exchange Group PLC et ses filiales (communément, « Groupe LSE »). © Groupe LSE 2021. FTSE Russell est le nom commercial de certaines sociétés membres du Groupe LSE. « FTSE® », « Russell® » et « FTSE Russell® » sont des marques de commerce des sociétés membres du Groupe LSE concernées et sont utilisées sous licence par toute autre société membre du Groupe LSE. Tous les droits à l'égard des indices et données de FTSE Russell appartiennent à la société membre du Groupe LSE qui est propriétaire de cet indice ou de ces données. Ni le Groupe LSE ni ses parties cédantes n'acceptent de responsabilité pour les erreurs ou les omissions dans les indices et données, et aucune partie ne devrait s'appuyer sur les indices et données contenus dans le présent document. Aucune distribution ultérieure de ces données du Groupe LSE n'est permise sans l'accord écrit de la société membre du Groupe LSE concernée. Le Groupe LSE ne parraine pas et ne recommande pas le contenu de la présente communication, ni n'en fait la promotion.



Addenda

CAPITAL

Bureaux

Montréal	800, boul. René-Lévesque Ouest, bureau 2800, Montréal (Québec) H3B 1X9
Toronto	110, rue Yonge, bureau 1600, Toronto (Ontario) M5C 1T4
Guelph	101, rue Cooper, bureau 100, Guelph (Ontario) N1C 0A4
Regina	1874, rue Scarth, bureau 1900, Regina (Saskatchewan) S4P 4B3

addendacapital.com